

1162

ARCHIVES  
DES  
MISSIONS SCIENTIFIQUES  
ET LITTÉRAIRES

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

---

IV<sup>e</sup> VOLUME. — IX<sup>e</sup> ET DERNIER CAHIER.

---

PARIS  
IMPRIMERIE IMPÉRIALE

—  
M DCCC LVI













**ARCHIVES**  
**DES**  
**MISSIONS SCIENTIFIQUES**  
**ET LITTÉRAIRES.**

ARCHIVES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PAR M. DE LAUNAY

DE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MISSIONS SCIENTIFIQUES

TOME IV

PAR M. DE LAUNAY



PARIS

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M. DCC. LVI



ARCHIVES  
DES  
MISSIONS SCIENTIFIQUES  
ET LITTÉRAIRES.

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

---

TOME IV.



PARIS.  
IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

---

M DCCC LVI.





*Suite des Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège. — Rapport de M. A. Geffroy; 3<sup>e</sup> partie.*

§ 3. ARCHIVES ROYALES DE SUÈDE.

Jadis placées dans quelques chambres du château royal de Stockholm, les Archives royales du royaume de Suède occupent aujourd'hui une maison située au pied de la hauteur dite Kungsbacken, à côté du château. C'est un emplacement qui n'est pas définitif, on doit le souhaiter, car l'espace y manque et y manquera encore après que le Musée d'archéologie scandinave, actuellement placé sous le même toit, aura été transporté dans le palais qu'on lui édifie lentement; les bâtiments actuels ne sont d'ailleurs en aucune façon appropriés à leur usage, et nulle précaution tout à fait suffisante n'en écarte le danger, si fréquent dans le Nord, des incendies.

La collection des Archives royales comprend en général toutes les correspondances des agents diplomatiques suédois à l'extérieur, antérieurement au dernier demi-siècle. A la fin de chaque année, le département des Affaires étrangères doit remettre aux Archives du royaume les documents diplomatiques qui ne sont plus compris dans la dernière période de cinquante années, et qui dès lors sont accessibles au public. Il faut comprendre, bien entendu, dans ces correspondances les minutes ou brouillons des réponses ou des instructions adressées aux agents par les différents ministres des affaires étrangères. Ajoutez-y beaucoup de lettres, mémoires, notes, etc., documents issus des différentes nécessités de service et qui restent attachés à l'histoire diplomatique.

Nous ne nous occupons, parmi tous ces documents, que de ceux qui intéressent spécialement l'histoire des relations entre la France et la Suède.

L'incendie du château royal, en 1697, où se perdirent une grande partie des anciens traités conclus par le gouvernement suédois, a détruit, il est vrai, beaucoup des papiers qui se rapportent à la période comprise entre les années 1633-1650, fort importante pour cette histoire. Cette lacune est toutefois à peu près comblée, soit par les suppléments à la correspondance du Chancelier



de Suède avec les membres du Gouvernement et du conseil (*Bilagor till Riks-Kanslerens Bref till Regeringen och Rådet*, 4 forts volumes in-folio), pendant les années 1633-1636, soit par les lettres ou messages que ce même personnage recevait des principaux généraux et officiers de la guerre d'Allemagne, et de nombreux correspondants en Allemagne, Hollande, Danemark, France et Suisse. D'ailleurs, on a conservé la correspondance de Jean Oxenstierna et de Salvius avec le gouvernement suédois pendant les négociations de la paix de Westphalie, et l'administration des Archives a pu acquérir dans les derniers temps leur correspondance particulière et une partie de leurs papiers.

On comprend que le premier travail pour qui veut étudier de telles archives et en dresser un catalogue, quelque sommaire qu'il doive être, c'est de se procurer des listes diplomatiques bien exactes. Or, ces listes sont difficiles à établir rigoureusement pour les époques pendant lesquelles les fonctions des agents n'étaient pas encore très-régulières ou quand des lacunes se présentent dans la suite des documents conservés. Voici toutefois les listes dont se servent MM. les archivistes de Stockholm; ils les ont rédigées sur un registre qui est sans cesse tenu à jour, c'est-à-dire auquel la lecture quotidienne des documents apporte des modifications fréquentes et soigneusement recueillies. Il m'a été permis de prendre copie de ces listes; elles seront utiles à quiconque s'occupera de nos relations diplomatiques avec le Nord depuis le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. (Cf. les listes insérées dans les *Annuaire historiques* publiés par la Société de l'histoire de France en 1848 et 1850.)

AGENTS DIPLOMATIQUES DE LA SUÈDE À LA COUR DE FRANCE.

Sous Gustave I<sup>er</sup> (Vasa).

- 1541. Frantz Trebow.
- 1542. Conrad Pentinger, Sten Ericson Lejonhufvud, Knut Lillie, George Norrman.
- 1543. J. Philip Wild und Rhein-Graf, envoyé pour traiter avec François I<sup>er</sup>.

Sous Éric XIV.

- 1561. Charles Mornai.
- 1562. Jean d'Herbouville.
- 1566. Joachim Grip, Pontus de la Gardie, George Boye.



Sous Jean III.

- 1570. Pontus de la Gardie (Baron), Claes Bielke.
- 1573. Hogenschild Bielke (Baron), Gustaf Banér, Axel Bielke, Andreas Lorch, à Dantzick.

Sous Charles IX.

- 1607. Le Docteur Jacobus van Dyk.
- 1610. Abraham Lejonhufvud (Baron), Olof Sträle, Jacob van Dyk.

Sous Gustave II (Adolphe).

- 1621, 1632. Christophe Rasch.
- 1625. Charles Banér.
- 1628, 1630. Jean Zobelius.
- 1629, 1633. Hoppe.
- 1630. Laurent Nilsson.
- 1630. Éric Larsson.
- 1630. Nicolas Rasch.
- 1630. Benoit Oxenstierna (Baron).
- 1631. Jean Erskin.

Sous Christine.

- 1633. Jean Heppe, résident.
- 1633. Löffler, chancelier, à Würtemberg.
- 1635. Streiff.
- 1635. Axel Oxenstierna (Baron).
- 1635, 1640, 1644. Hugo Grotius, ambassadeur.
- 1636, 1641, Jean Adler Salvius.
- 1644, 1645. De Cérissantes.
- 1647. Magnus Gabriel de la Gardie (Comte), ambassadeur.
- 1645. Schering Rosenhane, à Munster.
- 1648. Mathias Biörnklou, à Munster.
- 1648. Schering Rosenhane, ambassadeur.
- 1652, 1654. Mathias Palbitzki.
- 1652, 1654. Petrus Riddal.
- 1651, 1653. Jonas Cling, correspondant.
- 1652. Gustave Sparre (Baron).

Sous Charles X (Gustave).

- 1654. Antoine de Courtin.
- 1656. Claes Tott (Comte).
- 1659-1661. Mathias Biörnkou.

Sous Charles XI.

- 1660-1653. Stephanus Gambrotius Hirschenstierna.
- 1661, 1662. Claes Tott (Baron), Nils Bjelke (Baron).
- 1661, 1662. Augustin Leionsköld (Baron).
- 1664. Van Eyck.
- 1665, 1668. Otto Vilhelm Königsmark.
- 1666, 1670. Esayas Puffendorf.
- 1667. Éric Dahlberg.
- 1669, 1670-1672. Jean Ekeblad.
- 1672. Gustave Adolphe de la Gardie (Comte).  
Claes Tott (Feld-maréchal), ambassadeur, envoyé extraordinaire, 1672, mort à Paris en 1674.
- 1674. Pierre Sparre Larsson (Baron).
- 1674, 1689. Nils Eosander Lilieroth.
- 1674, 1678. Charles Bonde (Baron).
- 1679. Graffenthal.
- 1679-1682. Nils Bjelke (Baron).

Sous Charles XII.

- 1702, 1709. Daniel Cronström, envoyé extraordinaire le 4 novembre 1703.
- 1712. Éric Sparre (Baron).
- 1716. George Henric Görtz.

Sous Ulrique-Éléonore.

- 1719. Éric Sparre (Comte).
- 1719. Carl Gustaf Bielke (Comte).
- 1719. Pierre Nicolas von Gedda (Baron); quitte Paris le 31 août (14 septembre) 1737.

Sous Frédéric I<sup>er</sup>.

- 1728. Charles Sparre (Baron), Pierre Nicolas von Gedda, à Soissons.



- 1737. Pierre Fleming.
- 1739, 1742. Charles Gustave Tessin (Comte), ambassadeur.
- 1742. Charles Claes Ekeblad (Comte).
- 1744. Charles Frédéric Scheffer (Baron).

Sous Adolphe-Frédéric.

- 1752. Ulric Scheffer (Baron), ambassadeur en 1763, rappelé en 1765.
- 1765. Gustave Philippe Creutz (Comte), ambassadeur en 1772, rappelé en 1783.

Sous Gustave III.

- 1783. Éric Magnus Staël von Holstein, revient en Suède en 1792.
- 1795, 1796, 1798, 1799. Éric Magnus Staël von Holstein (Baron).
- 1800. Charles Auguste Ehrensvärd (Baron), ministre plénipotentiaire, mort en 1805.
- 1810. Jean Henri von Essen (Comte). Gustave Lagerbjelke (Baron), signa la paix de Paris.  
Gustave Lagerbielke (Baron), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
- 1811. Germond Louis Cederhielm (Baron), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, mais ne prit pas possession.
- 1814. Curt Bogislas Louis Christian von Stedingk (Comte), signa la paix de Paris.
- 1818. Gustave Löwenhielm (Comte), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

AGENTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À LA COUR DE SUÈDE.

Sous Gustave I<sup>er</sup> (Vasa).

- 1541. Christophe Richer.

Sous Éric XIV.

- 1565. Charles Danzay.

Sous Jean III.

- 1570. Charles Danzay, à Stettin.
- 1572. Baligny de Thou.

1573. Gui de Lansec, à Dantzick.  
1574. Claude Pinart de Cramailles, mort en 1605.

Sous Charles IX.

1602. Jacques Calmet, Jean Cureul.  
1610. Jean de Thumières de Boiscize.

Sous Gustave II (Adolphe).

1625. Louis des Hayes.  
1629. Hercule de Chavaillé, à Altmark.  
1630. Hercule de Charnacé, à Westerås.  
1631, 1635. De Brézé.  
1632. Saint-Étienne.

Sous Christine.

1633. De Hamel.  
1633. De la Grange des Ormes, à Heilbron.  
1633, 1635. Manassès de Pas de Feuquières, à Francfort-sur-le-Mein et à Heilbron.  
1634. Claude de Mesmes, comte d'Avaux<sup>1</sup>, à Stockholm.  
1635. Claude de Mesmes, comte d'Avaux, à Stumsdorf<sup>2</sup>.  
1639. Charles d'Avaugour.  
1636. De Saint-Chaumont, à Vismar.  
1637, 1639. Le baron de Rorté, rappelé en 1643.  
1638. Claude de Mesmes, comte d'Avaux, à Hambourg.  
1645. Le baron de Rorté.  
1645. Gaspard de la Tuilerie de Courson, à Brömsebro.  
1645, 1652. Pierre Chanut.  
1646. De Saint-Romain.  
1648. Henri duc de Longueville, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, Abel de Servien, à Munster.  
1648. Gaspard de la Tuilerie.  
1649. Flecelles, comte de Bregy.  
1651. Pierre Chanut, l'auteur des *Mémoires*, à Lubeck.  
1654. Loménie de Brienne.

<sup>1</sup> Voyez, sur tout le personnel de cette légation et sur le cérémonial qu'observait la cour de Suède à l'égard du comte d'Avaux, les *Éphémérides* d'Ogier, 17 décembre 1634, 19 février, 8 mai, 17 mai, 20 décembre 1635.

<sup>2</sup> Ou Altmark.



Sous Charles X (Gustave).

- 1656. La Salle.
- 1656. Charles d'Avaugour.
- 1657, 1666. Hugues Terlon.
- 1658. Hugues de Terlon, l'auteur des *Mémoires*, à Røskild.

Sous Charles XI.

- 1660. Hugues de Terlon, ambassadeur, à Copenhague.
- 1660. Antoine de Lombres, à Oliva.
- 1662. De Chassan.
- 1662. Antoine de Courtin.
- 1665, 1668. Arnauld de Pomponne, arrive à Stockholm le 14 février 1665.
- 1671. Honoré de Courtin.
- 1671. Le marquis de Vaubrun.
- 1672. Isaac de Pas de Feuquièr<sup>1</sup>.
- 1677. De l'Hopital de Vitry, à Cameen, en Poméranie.
- 1682. Bazin de Baudeville<sup>2</sup>.
- 1691. De la Piquetière<sup>3</sup>.
- 1691. De Béthune.
- 1693. Jean de Mesmes, comte d'Avaux.
- 1666. Godefroi d'Estrades; Honoré Courtin, à Bréda.
- 1679. Godefroi d'Estrades; J. B. Colbert; Jean de Mesmes, comte d'Avaux, à Nimègue.

Sous Charles XII.

- 1697. De Guiscard, rappelé en 1701.
- 1697. Harlay, le comte de Crécy, de Caillières, à Riswick.
- 1701, 1707. de Bonac, en Pologne.
- 1702. Du Heron, en Pologne.
- 1707. De Besenval, en Saxe.
- 1710, 1721. Campredon, en Suède.

<sup>1</sup> C'est le fils de Manassès de Pas de Feuquièr, ambassadeur en Suède, en 1633, et auteur des *Mémoires*.

<sup>2</sup> Voyez les *Recherches sur les alliances entre la Suède et la France*, p. 202-217.

<sup>3</sup> Dès 1685, il travaillait en Suède à l'union avec la France. (Voy. Pufendorf, *Res gestæ Frid. Willh.*, chap. XIX, § 20.)

- 1715. Colbert de Croissi, à Stralsund.
- 1717. De la Mark.

Sous Frédéric I<sup>er</sup>.

- 1725. Le marquis de Brancas-Cereste.
- 1728, 1737. Le comte de Casteja.
- 1737. Le comte de Saint-Severin d'Aragon.
- 1743. Antoine de Beaupoil, marquis de Lanmary.
- 1749, 1762. Marquis d'Havrincour.

Sous Adolphe-Frédéric.

- 1763. Baron de Breteuil.
- 1767. L'abbé du Prat, chargé d'affaires.
- 1768. Le comte de Modène, ministre plénipotentiaire.

Sous Gustave III.

- 1771. Gravier, comte de Vergennes.
- 1774. Comte d'Usson de Bonac.
- 1779. De Sainte-Croix, chargé d'affaires.
- 1783. Marquis de Pons.
- 1790, 1791. Gaussen, chargé d'affaires.

Sous Gustave IV (Adolphe).

- 1795. Rivals, ministre plénipotentiaire.
- 1795, 1796. Le Hoc, ambassadeur.
- 1796. Perrochel, chargé d'affaires.
- 1802, 1804. Bourgoing, ministre plénipotentiaire.
- 1802, 1804. Caillard, secrétaire de légation.
- 1802, 1804. Fénélon, secrétaire de légation.

Sous Charles XIII.

- 1810. Désaugiers, chargé d'affaires, rappelé en juillet.
- 1810. Baron Alquier, envoyé extraordinaire, jusqu'en novembre 1811.
- 1810. Duc de Cadore (Paix de Paris).
- 1811. Sabatier de Cabre, chargé d'affaires.
- 1814. De Rumigny, chargé d'affaires.



Sous Charles XIV (Jean).

- 1818. De Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, rappelé en 1820.
- 1818, 1820. De Merona, secrétaire de légation, chargé d'affaires.
- 1821. Comte d'Agoult, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
- 1822. Coulomb, secrétaire de légation.
- 1824. Marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
- 1826. Baron de la Salle, chargé d'affaires.
- 1826. Comte de Montalembert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
- 1828. Tallenay, secrétaire de légation.
- 1830. Duc de la Moskowa (notifie l'avènement de Louis-Philippe I<sup>er</sup>).
- 1832. Marquis de Saint-Simon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, rappelé en 1833.
- 1833, 1837. Billecoq, chargé d'affaires, secrétaire de légation.
- 1830. Marquis de Dalmatie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
- 1834. Duc de Montebello, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
- 1836. Comte de Mornay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
- 1839. Marquis de la Valette, chargé d'affaires.
- 1839. Édouard de la Cour, secrétaire de légation.
- 1844, juin. M. de Bacourt, envoyé pour féliciter le roi Oscar.
- 1844, 31 décembre. M. Victor Lobstein, secrétaire de légation, aujourd'hui ministre plénipotentiaire.

EXTRAITS DES CATALOGUES, INDICATIONS GÉNÉRALES.

J'extraits des catalogues manuscrits des Archives royales les indications suivantes pour ce qui regarde les relations de la France et de la Suède :

Actes de l'ambassade de M. de Mornay, 1561, et Lettres de Pontus de la Gardie.

Traité entre la France et l'Angleterre, 1542, 1679, 1715, 1736, etc.

Lettres et déclarations des personnes royales de France aux rois de Suède, 1561, 1759.

Lettres de Ch. Banér, 1625.

Lettres de Lars Nilsson, etc., à Salvius; lettres de France, 1628, 1632.

Papiers de Hugo Grotius, 1635, 1636, 1643. (Voyez plus loin.)

Papiers de Claes Tott, 1654, 1655, 1657.

Papiers de Courtin, 1657, 1659.

Papiers de E. Pufendorf, 1665, 1669. Relations de l'an 1670.

Papiers de Königsmark, 1666, 1674.

Papiers de G. A. de la Gardie, 1672.

Papiers de Tott, 1672, 1674.

Papiers de P. Sparre, 1674, 1675.

Papiers de N. Lillierot, 1684, 1689.

Papiers de Lillierot. Récit de sa mission politique en France, 1681, 1686.

Papiers de Lillierot. Lettres à Sam. Månsson, 1676, 1679, 1680, 1683, 1684, 1688.

Papiers de Jean Palmquist, 7 volumes : 1685, 1687, 1689, 1691, 1694, 1703.

Correspondance de la légation suédoise, à Paris, avec des personnes françaises, 1628, 1704, 1710, 1768.

1630. Alliance entre la Suède et la France; Westerås, 5 mars, signée par les commissaires suédois, avec pièces justificatives et ratification royale.

Instructions pour les envoyés de la Suède, 1631, 1738.

1633. Congé; Heilbronn, 19 avril; avec ratification royale, Fontainebleau, 16 mai.

1634. Ratification.

1634. Convention entre l'Union évangélique et la France; 10 (20) septembre.

1636. Alliance entre la Suède et la France; Wismar, 20 mars. Ratification royale; Versailles, 2 septembre.

1637. Pleins pouvoirs donnés au comte d'Avaux pour traiter avec les plénipotentiaires suédois; Saint-Germain, 2 juillet.

1638. Acte de prolongation de l'alliance entre la France et la



Suède; Hambourg, 6 mars. Ratification royale; Compiègne, 10 mai.

1638, 1640. Pleins pouvoirs donnés par la reine Christine à Salvius pour traiter avec la France; 11 août 1638, 11 juillet 1640.

1641. Ratification de l'alliance de Hambourg; Reims, 12 août.

1643. Ratification de l'alliance de Hambourg; Reims, 20 juin.

1646. Garantie de la paix de Brömsebro donnée par le roi et la reine sa mère; 23 septembre.

1647. Convention entre les commissaires suédois et le résident français M. de Chanut pour l'envoi de quatre bâtiments de guerre en France; Stockholm, 1<sup>er</sup> mars.

1656. Pleins pouvoirs donnés à l'ambassadeur français M. d'Avaujour, pour traiter avec la Suède; 23 mai.

1657. Description des présents apportés par l'ambassadeur Terlon au roi Charles-Gustave.

1658. Ratification royale de l'alliance conclue à Francfort-sur-le-Mein, le 15 août, pour la ligue défensive du Rhin; Fontainebleau, 13 septembre.

1660. Pleins pouvoirs donnés à l'ambassadeur Terlon pour servir de médiateur entre la Suède et le Danemark; Montpellier, 5 avril.

1660. Ratification du roi de France aux articles qui garantissent la paix d'Oliva; 22 septembre.

1660. Ratification du roi de France à ceux qui garantissent la paix de Copenhague; 22 septembre.

1660. Ratification du roi de France à ceux qui garantissent l'alliance de Francfort du 21 août; Paris, 24 septembre.

1661. Alliance pour dix ans entre la France; Fontainebleau, 12 (22) septembre. Articles secrets.

1662. Éclaircissements sur les articles secrets de Fontainebleau; Fontainebleau, 8 (18) janvier.

1662. Ratification de l'alliance de Fontainebleau; Paris, 22 janvier. — Ratification des articles secrets; 22 janvier. — Ratification des Éclaircissements.

Ratification du roi de Suède aux articles secrets; Stockholm, 10 juin.

1662. Pleins pouvoirs pour le chevalier Terlon; 25 juillet. — Acte d'abolition des articles secrets; Stockholm, 4 (14) décembre.



Traité de commerce entre la Suède et la France; Stockholm, 20 (30) décembre.

1662, 1663. Traité; 24 décembre 1662 (3 janvier 1663); Stockholm.

1672. Traité pour dix ans; Stockholm, 4 (14) avril.

Traité secret; même date.

1675. Traité défensif; Versailles, 15 (25) avril.

1698. Traité; Stockholm, 9 (19) juillet.

Papiers de Dan Cronström, 5 volumes; 1702, 1719, 1704, 1707.

Papiers de Dan Cronström. Lettres au baron Goertz, 1718.

Papiers de E. Sparre, 1712, 1717, 1719, 1720, 2 volumes.

1715. Traité de Versailles; 3 avril.

1727. Acte d'accession; Hanovre, 1725.

Lettres des ambassadeurs Bielke et Gedda; 1719, 1728, 1737, 8 volumes.

Actes du congrès de Soissons; 1728, 1729.

1734, 1735. Traité de subsides (ambassadeur Casteja); 14 (15) juin 1735.

1738. Convention de subsides; 30 octobre (10 novembre).

Dépêches de Fleming; 1737, 1742; 2 volumes.

Dépêches de Tessin; 1739, 1742.

Dépêches des ministres de France à la légation suédoise à Paris; 1742, 1760.

1757. Convention entre la Suède et la France sur la participation à la guerre prochaine.

1757. Plan des opérations militaires, signé par les commissaires des deux parties; 22 septembre.

1757. D'Avrincourt. Déclaration concernant les subsides; 22 septembre.

Dépêches du comte de Creutz, 1766, 1783; 6 volumes.

1784. Traité secret d'une alliance défensive entre la Suède et la France, signé par Gustave III et Louis XVI; 19 juillet.

Dépêches de M. de Staël-Holstein, 1783, 1792; 3 volumes.

Dépêches de M. de Staël-Holstein; 1793, 1795, 1796.

Lettres du roi; 1797.

Dépêches de M. de Staël-Holstein; 1798.

Dépêches de M. de Staël-Holstein et de M. Brinkmann; 1799.

Dépêches : 1783, 1792.

— Telles sont les principales indications des catalogues. —



Voici, entre tous ces documents, ceux que le temps m'a permis d'examiner avec le plus d'attention, de résumer ou de faire copier. — Les recherches nécessaires pour pouvoir affirmer s'ils sont tous absolument inédits seraient sans fin. Après en avoir fait d'assez longues déjà, à la suite desquelles j'ai dû supprimer un grand nombre des notes que j'avais prises dans un premier travail, il m'arrivera peut-être d'insérer, au milieu de renseignements et de pièces qui offriront, je l'espère, de l'intérêt et de la nouveauté, quelques indications superflues.

J'adoptionnerai ici, comme tout à l'heure, l'ordre chronologique.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE. — LETTRES DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>, HENRI II, CHARLES IX,  
CATHERINE DE MÉDICIS, ETC.

1542. — DE FRANÇOIS I<sup>er</sup> AU CHANCELIER PYHY<sup>1</sup>.

(Autographe. Un seul feuillet avec l'adresse : A Monsieur le Chancelier  
de Suedde.)

« La Rochelle, 2 janvier 1542.

« Mons<sup>r</sup> le Chancell<sup>r</sup>, J'ay receu vos lettres du x<sup>me</sup> du passé par lesquelles j'ay entendu comme vous avez soustenu porté et favorisé ma juste querelle envers les princes d'Allemaigne, de sorte que vous leur avez fait cognoistre mon innocence et integrité, et la mallice et callomnies de mes ennemys, dont je vous merceye de bien bon cueur, et vous pryé suivant le contenu de v<sup>re</sup> l<sup>re</sup> user de dilligence a voz trouver pardevers ces deux roys, mes bons freres, parfaicts amys et allyés, et les pryéz de ma part de eulx tenir prestz et leurs navires armés et en estat de servir pour le commencement de mars prochain, vous advertissant q<sup>j</sup>'ay certain advis que nous sommes et nos allyéz menassez pour ce temps-la de l'empereur et d'aucuns ses adherans. A quoy j'espere que nous resisterons si bien à layde de n<sup>re</sup> seigneur que nous mettrons nos ennemys en necessité deulx deffendre et non dassaillir, et a tant je priray Dieu, Mons<sup>r</sup> le chancelier, qu'il vous ayt en sa sainte garde. Escript à la Rochelle, ce deux<sup>e</sup> jour de janvier mil v<sup>cxliij</sup>.

« FRANÇOIS.

« BAYARD. »

<sup>1</sup> Cette lettre se trouve, ainsi que les pièces suivantes, dans le dossier intitulé :  
« Lettres et déclarations des personnes royales de France aux rois de Suède. »

1545. DU DAUPHIN HENRI (HENRI II) AU CHEVALIER ÉRIKSSON LEIONHUFVUD.

(Original. La signature autographe.)

« Compiègne, 13 novembre 1545.

« Mon cousin, j'ai receu vos lres par ce vre gentilhomme pnt porteur. J'ai sceu, tant par icelles que par ledict gentilhomme entendu bien amplement, ce que jusques a pnt avez faict et que deliberez encores cy-apres faire sans aucune chose y espargner pour le service du roy monseigneur et pere; en ensuivant lalliance et parfaite amytié dentre mon cousin le roy de Suedde vre beaufrere, vous et ledit seigneur, pareillement la bonne et tendre affection que vous avez envers moi. Avecques les honnestes offres que par vostre lre me faictes, dont bien fort je vous remercy, vous priant voulloir continuer en cette bonne volunté, comme je me tiens asseuré que ferez, et vous tenir asseuré que en tous les lieux et endroitz ou je pourray soit pour mondict cousin, vre beaufrere, vous ou vos affaires, me trouverez toujours prest a vous faire plaisir, et m'y emploieray daussi bon cueur comme pour les miens propres, ainsi que cognoistrez par effect l'occasion s'y offrant. Et pour ce, mon cousin, que par les lres et articles du roy mondict seigneur, et par ce que vre gentilhomme emporte avecques luy, entendrez bien au long de toutes nouvelles de par deça, cella me gardera vous en faire aucune mention par la pnte. En faisant fin à ycelle, supplieray notre seigneur, mon cousin, qu'il vous ait en sa s<sup>te</sup> garde. De Compiègne, ce xiii<sup>e</sup> jour de novembre mil DXLX.

« Vre bon cousyn,

« HENRY. »

1561. DE CHARLES IX À ÉRIC XIV.

« A tres haut, excellent et puissant prince, nre tres cher et tres amé bon frere et cousin le roy de Suede.

« Saint-Germain, 10 juin 1561.

« Tres haut, tres excellent et tres puissant prince nre t. cher...  
Salut, amour et fraternelle dilection. — Nous auons receu par



les mains du S<sup>r</sup> de Varennes, v<sup>re</sup> conseiller et de v<sup>re</sup> chambre p<sup>nt</sup> porteur lhonneste l<sup>re</sup>. . .

« Nous vous remercions de la douleur que vous avez ressentie de la mort des rois notre père et frère. . . et continuerons l'alliance. . . . »

Signé : « Vostre bon frere et cousin ,

« CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1562. DE CATHERINE DE MÉDICIS À ÉRIC XIV.

Vincennes, 17 juin 1562.

On redemande au roi de Suède, pour le s<sup>r</sup> de Danzay, « ambassadeur du roi mon fils en Danemark, » une somme d'argent qu'il a pretée à un s<sup>r</sup> de la Roze « pour la conduite de certaines affaires à l'intercession du roy de Suede votre père. »

Signé : « Vtre bonne seur et cousine,

« CATHERINE. »

Contresigné : « JOURDIN. »

1562. DU CARDINAL DE LORRAINE À ÉRIC XIV, EN LATIN.

« Paris, 11 décembre 1562.

« Serenissimo principi domino Erico . . . Franciscus dux Guysiae, par Franciae ac ejusdem magnus magister. . . »

Il accueille la demande du roi; il en est flatté; il en écrit à Marie Stuart.

On a ajouté à la suite de l'adresse : « Francisci ducis Guisiae responsum ad regis Eriçi petitum ratione connubii cum regina Scotiae. »

Signé : « FRANÇOYS C<sup>i</sup> DE LORRAINE DUC DE GUIZE. »

1563. DE CHARLES IX À ÉRIC XIV.

« Fontainebleau, 1<sup>er</sup> mars 1563 (reçue le 29 avril).

« Très haut et très excellent. . . »

« Il y a quelque temps que vous nous escriuistes pour faire def-

fence a nos subjectz de naller plus trafficquer au pays de Russye, dautant que uous auez donne ordre qu'ils recouuriroyent commodement a Reuel, qui est ville a vous appartenant, toutes les sortes de marchandises qu'ilz pourroyent desirer dudit pays, et pour aultres causes deduites en vtre lettre, incontinent apres la reception de laquelle nous vous priames que, en attendant plus ample response. . . . vous neussiez a faire innover aucune chose au prejudice de nos subjectz. . . . Nous esperions de vous aultre chose que nous n'auons veu faire, car nous auons sceu que vos subjectz nont laisse de depredier lun des n̄tres, nomme Jacques le Prieur, marchant de n̄tre ville de Dieppe. Lequel, pour la continuation de son commerce de marchandise, auoyt enuoye ung nauire en ces quartiers là, et ayant fait naufrage le long de vos costes, se voulans sauuer ceulx de lequipage dudit navire dedans leur petit basteau, et estans arriuez audit lieu de Reuel, les vostres les auroyent pris par force du commandement du gouuerneur de ladite ville. . . . et rauy et enlevé tout ce dont ils se trouvoient saisiz, revenant a la valeur de cinq mil quatre cens quarante deux talers, et davantage les auroyent detenuz jusques au nombre de 28 en miserable captiuité, dont il n'est encore retourne que troys. . . . »

Le roi demande restitution, délivrance des prisonniers, dommages et intérêts, enfin « seur accès pour nos subjectz traffiquans aux pays de Russye. »

« . . . . Comme aussi vous pouuez bien juger que nous serions contrainctz, là où vous leur voudriez faire courrir sus en leur nauigation et passaige le long de vos costes, de les assister de tout n̄re pouuoir. Nous auons donne charge au s<sup>r</sup> de Danzay, n̄re conseiller et amb<sup>r</sup> resident en Danemark, de faire enuers vous toute l'instance qui sera neçessaire en cette affaire. . . . »

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1563. DE CHARLES IX À ÉRIC XIV.

« Fontainebleau, 1<sup>er</sup> mars 1563 (reçue le 29 avril).

« Nous auons appris par le S<sup>r</sup> de Danzay qu'il y a sans doute à présent guerre entre vous et le roi de Danemark. Nous vous envoyons



de nouveau le S<sup>r</sup> de Danzay pour qu'il vous réconcilie et fasse une bonne paix entre vous.....»

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1563. DE CATHERINE DE MÉDICIS À ÉRIC XIV.

10 mars 1563. Fontainebleau. — Signé : Caterine. Contresigné : Jourdin.

Même sujet et presque mêmes termes.

1565. DE CATHERINE AU MÊME.

Agen, 27 juin 1565. — Signé : Caterine. Contre-signé : Jourdin.

Même sujet : « Nous vous renvoyons le S<sup>r</sup> de Danzay pour accommoder une paix. »

1565. DE CHARLES IX AU MÊME.

« Agen, 27 mars 1565.

« Très haut, etc. . . .

« Nous avons entendu par le contenu. . . . Danzay a esté malade. . . . Nous le renvoyons pour achever la négociation.

« Nous vous avons cydevant escript et prié de n'empescher le commerce de marchandise que nos subjects vont faire à Revel, et de faire faire restitution a François le Nain, marchant de Dieppe, de 5 mil 342 talers que le gouverneur de v<sup>re</sup> ville de Revel luy print. Avons chargé Danzay de vous en faire nouvelle instance. . . . »

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1565. DE CHARLES IX AU MÊME.

« Plessis les Tours, 23 novembre 1565.

« Nous auons receu la l<sup>re</sup> que vous avez escripte du 21 du mois daoust dernier et celle du 22 juin precedent. Par la première, nous auons veu que la paix s'avance par les soins de M. Danzay. Par la seconde, nous auons veu la prière que vous nous faictes de commander a nos subjects quilz portent es lieux ou sera v<sup>re</sup>

armée la plus grande prouision de viures, sel, nitre, draps et aultres choses semblables qu'il leur sera possible pour la commodité de votre armée et prouision de voz subjects. Surquoy nous estimons que vous aurez esté bien adverty de ceste heure de la faulte de tous viures qui se trouve par tous nos royaume et pays, telle et si grande que nous sommes contrainctz den enuoyer sercher et enleuer des pays les plus loingtains avec une infinie despence et incommodité. De sorte que de faire sortir desdits vivres de nosdits royaume et pays, il est autant hors de notre puissance que de bailler ce que nous nauons poinct. Mais quant aux aultres choses mentionnées par votre lre, nosdits subjects ont telle liberté den traffiquer et les sortir de notre royaume, quilz ne fauldront, sachant le désir que vous auez den recouurer, et le moyen qu'il y aura de les débiter ès lieux portés par votre lettre, dy en mener en habondance, sinon quilz craignent que la seureté ny soit telle quilz y puissent nauiguer sans aucun danger ni inconvénient. . . . Ce que nous mandons au Sr de Danzay de vous dire. »

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1508. DU MÊME AU MÊME.

19 janvier 1568. — Signé : Charles. Contre-signé : de Laubespine.

1568. DU MÊME AU MÊME.

Toulouse, 13 février 1568. — Signé : Charles. Contre-signé : de Laubespine.

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. — LETTRES DE HUGO GROTIUS.

Les archives de Suède<sup>1</sup> possèdent un grand nombre de lettres originales et avec signature ou entièrement autographes du célèbre ambassadeur Hugo Grotius. J'ai comparé ces manuscrits avec les éditions suivantes de Grotius :

Hugonis Grotii epistolæ, Amst., 1687, in-folio.

Hugonis Grotii epistolæ ineditæ ad Oxenstiernas patrem et filium aliosque Sueciæ consiliarios e Gallia missæ. . . . ex authentico exemplari quod in bibliotheca Lincopiensi servatur. . . . Harlemi, 1806.

<sup>1</sup> Ainsi que la bibliothèque du comte d'Engeström, celle d'Upsal, etc. (Voyez notre Table des matières.)



Hugonis Grotii ad Joh. Oxenstiernam et Joh. Adl. Salvium et Johannis Oxenstiernæ ad Cerisantem epistolæ ineditæ. Ex codice manuscripto bibliothecæ Hannoveranæ regiæ nunc primum edendas curavit Institutum regii Belgici classis tertia. Harlemi, 1829. — Cette édition contient la partie de la correspondance de Grotius qui s'étend du 28 mai (6 juin) 1643 au 6 février 1646.

Il résulte de cet examen que beaucoup de ces lettres de Grotius sont encore inédites, ou bien que les originaux conservés en Suède portent des apostilles inédites, ou enfin que les détails transmis par chiffres, et non interprétés dans ces éditions, le sont presque toujours dans les originaux. Si l'on pense à la renommée méritée de Grotius et à la grandeur du temps et de la cour où il a vécu, on ne sera pas étonné que j'aie recueilli avidement ces précieuses indications.

Il est probable que la réunion et le déchiffrement des lettres de Grotius conservées aux archives de Stockholm sont dus aux soins et à la science de Gustave Benzelstierna et d'Éric Benzelius, son frère, qui s'étaient occupés de préparer une nouvelle édition de Grotius. On lit, en effet, dans la *Correspondance* de ces deux érudits, publiée par Lidén (Linköping, 1791, in-8°), une sorte de *prospectus* préparé dans cette vue par Benzelstierna<sup>1</sup>.

Bien que l'éditeur de 1806 se soit évidemment servi de ces do-

<sup>1</sup> « Le nom et la profonde érudition de M. Hugo Grotius, y est-il dit, sont si bien connus parmi tout ce qu'il y a de sçavans, qu'à grande raison peut-on dire que les belles sciences sont autant poussées au plus haut point par l'esprit incomparable de ce grand homme, que Mons<sup>r</sup> Grot par leur moyen s'est acquis une gloire immortelle. Feu Mons<sup>r</sup> le grand chancelier Oxenstiern, qui sçavait également rendre justice aux gens de lettres et aux Ministres d'État en est un témoin irréparable. Après la mort du grand Gustave, il le choisit pour être ambassadeur de Suède à la cour de France; il y fut envoyé l'an 1633, et Mons<sup>r</sup> Grot s'en acquitta avec une exactitude sans pareille; le public n'en est que trop convaincu par les belles lettres qu'il a écrites pendant dix ans à la reine Christine, audit chancelier et aux principaux ministres de Suède, dont une grande partie se trouve dans le livre imprimé en Hollande, in-folio, sous le titre de *Epistolæ Hugonis Grotii quotquot reperiri poterant*. Mais, 1° les archives du Roi notre souverain aussi bien que celles du chancelier m'ont fourni un très-beau supplément de soixante lettres; 2° de toutes celles que Mons<sup>r</sup> Grot a écrites à Messieurs nos plénipotentiaires pour la paix d'Osnabrygg, il n'y en a pas une seule d'imprimée; cependant j'ai eu soin d'en ramasser une vingtaine de ses autographes; 3° encore voit-on dans les originaux diverses apostilles qui ne se trouvent pas dans le volume imprimé; 4° ce qu'il y a de plus, c'est que, dans les lettres imprimées aussi bien que dans les anecdotes, les affaires d'État les plus secrètes sont rapportées en



cuments, déposés à la bibliothèque du Gymnase de Linköping, il faut croire qu'il n'a pas eu tout le dossier à sa disposition, ou bien que ce dossier s'est accru depuis cette époque, puisque son travail omet plusieurs lettres, fragments ou interprétations de chiffres qui se trouvent aujourd'hui dans les Archives.

— Lettre 359, page 129 de l'édition de 1687, sans date de mois et commençant par : « Itinere quanquam non intermisso.... » Le manuscrit autographe présente des variantes, particulièrement dans ce passage, qu'il donne ainsi : « Et Hagenoviæ quidem currus reperimus, duos milliones, ut aiebant, nummi Francici ferentes ad exercitus : alius millio eis paucos dies expectari dicebatur. » Le texte de la fin est déchiffré ici comme il suit :

« Asdrubal ardentem amorem ostendebat philosophiæ. Credi

*La Grange*

*Benfeldij*

volebat jam rem venisse ad Abrahamum usque. At 101.... (une  
*rupturam cum Cæsare. Præfetti illi*

ligne de chiffres). 68. 59. 76. non ita censebant, sed expectari  
eventum 22. 42. 41..... de Simonide ad (et non

*conventus Wormatiensis; fabula pecunia in*

pas *in* comme dans l'édition de 1687) Caium transmissa etiam

*Sueciam*

hic 22..... 29. 45., etc.

*calet.*

« Meti, 10 (28) 1635. »

Le manuscrit donne de plus ce nouveau post-scriptum : « Ab  
Hanoviæ comite aiunt ei nondum visum regem; magnam ab eo  
spem in D. Feuquerio collocari qui comum (?) 23, 32, 77, 19,

*Genevam Meti*

sequantur, aiunt quotidie se haberi durius. De Aristotele rumo-

*Philipsburgo*

res nos sollicitos habent. »

— Lettre 362 de l'édition de 1687, in-folio, page 131. Les  
chiffres en sont ici expliqués : « Venit modo ad me Hebbius : dixit  
avere scire 56 49 37 4 85 84... an Justinus venisset Thucydidem

*Patrem Josephum*

*Grotius*

*Alsatiæ*

chiffres ou sous des noms supposés; le bonheur, après une pénible recherche,  
m'en a fait trouver la clef. — Stockholm, ce 1<sup>er</sup> de Novembre, l'an 1715.

Signé « OLAVE BENZELL. »



Terentio traditurus. Ex Canione idem 23 55... scribitur. » Et  
*Gallo* *Belgio* *mihi*  
 deux lignes plus bas : « Ait Eusebium ejus esse ingenii ut 35 52 56...  
*Cardinalem Richelium* *negotia*  
 malit tractari 70 29 43 videbimus brevi... » — Deux lignes plus  
*apud se*  
 bas : « ... Fuisse calumniam de Simonide ad fraga misso, fabro  
*pecuniâ in Sueciam missâ*  
 ut ipse arbitrabatur Asdrubale. Addebat Hannonem ad Thucydidem  
*La Grange* *Feuquieriam* *Vestram Ex-*  
 missum.  
*cellentiam.*

Lettre 371 de l'édition de 1687, in-folio, page 155. Voici le  
 texte rétabli après le déchiffrement : « ... Venit postea ad me Ve-  
 netus, in *Sueciam*, quantum sermone conjici poterat, bene affec-  
 tus. Inter alia dicebat credere se *Gallos* in hoc nunc *Sueciæ* sub-  
 blandiri ut *Oxenstiernii* ope retineant *Germanos* ne *Pragam* mittant  
*pacis* causâ. Ceterum id ipsos optare ut *Cancellarius Oxenstierna*  
*ad mare Balticum* ejusque vicinos abeat quo facilius *Moguntiam*  
 sibi adjungant. Spargere *Gallos* rumore de *Bernhardo Duce Vi-*  
*nariensi*, quasi qui ab ipsis *pecuniam* sumeret, se non credente.  
 Optabat idem aut *Grotium* aut alium a *Sueciâ* pridem heic fuisse,  
 potuisse multum præcaveri. *Heufdius* vero non dubitat quin et  
 meæ tamdiù moræ ad *Dionysium* et eorum quæ *Caleti* acta sint  
 faber fuerit *La Grange* incitantibus ex *fœderatis Evangelicis* ali-  
 quibus. Ego *La Grangio* heic adiutorem ad talia fuisse *Charnacæum*  
 certo odoratus mihi videor. »

— Lettre du 22 janvier (1<sup>er</sup> février) 1635, commençant par :  
 « Mei ne cura. . . »

Il faut y ajouter ce post-scriptum :

« Mercatores per quos literæ *Lutetiæ* ad me recte perveniant nos  
 delegimus :

« Monsieur Oliuier : rue de Quincampoix, marchand flamen.

« Monsieur Francquen, maistre tailleur, a la croix de fer, rue  
 Saint-Martin.

« *Wormatiæ* uen (?) *Petrum* bccx (?) mercatorem belgam. »

— 1635, 7 mai. Lettre commençant par : « *Lutetiam* hac... »  
 Il faut y ajouter un post-scriptum qui a été imprimé, du reste,  
 dans la correspondance d'Éric Benzélius, p. 81 : « Postridie quam



hæc scripseram misi ad Buttillerium filium. Dictus est abiisse in Britanniam Armoricam, ubi est frater Regius et forte non rediturus intra menses aliquot. Restat igitur ut conveniam Bulonium et ex ipso sciam quid mandati acceperit. Scribit mihi ex Cassellis Hermanus Wolfius tres cohortes hostium cæsas ex Guilielmo Duce ad urbem Neustadium et ad lacus magnum parvumque. Eundem Ducem 3 (12) Aprilis ivisse Hildesheimium ut cum Bannerio agat de exercitu xx millium componendo, quo eatur in Thuringiam et Herzfeldium contra copias Picolominæi Isolani et Carpi, et porro si ista bene succedant, Mansfeldius cogatur in prælium. Pacem Pirnensem vult evanuisse castello Coburgo contra induciarum fidem capto a Cæsareanis, de quo ultum se Electoren cæsis tribus Cæsareanorum in Bohemia cohortibus addit Neustadium et Neoburgum de deditione agere, sed puto et ipsum Wolfium tuæ Sublimitati scripsisse. 8 May novi calendarii, hora nona matutina. »

— On ne trouve pas les lettres suivantes dans les éditions citées plus haut :

— 1634, 3 (13) octobre : « Vix abierat Caletensi via... »

— 1635, 12 mai. « Nox hæc multo... »

— A la suite de cette lettre est annexée la pièce suivante : « Extrait des registres du conseil privé du Roy, 15 juin 1635. Sur la requête présentée au roy en son conseil par les religieux Carmes et confrères de la Confrairie du Saint-Scapulaire du Mont-Carmel, contenant que depuis 400 et tant d'années ladite confrairie a esté intitulée... » C'est une sommation à la Sorbonne de renvoyer au Pape la censure du livre *l'Alliance spirituelle avec la Vierge mère de Dieu*.

— 1635, juin ou juillet. « Omnes exerior scribendi.... » Le posts-criptum manque dans l'édition de 1687 : « Jam nunc mihi dicitur... »

— 1635, La lettre commençant par : « Multos sæpe viris.... » marquée 1 (11) août 1635 dans le manuscrit de Stockholm, est datée du 1 (11) août 1634 dans l'édition de 1806.

— 1635, 17 (27) août. « Quanquam scripsi... » Les chiffres sont expliqués dans le manuscrit.

— 1635, 7 septembre. « Ex partibus ad Rhenum... »

— 1635, 9 (19) octobre. « Quid nunc potissimum... » avec un post-scriptum : « Franquendaliam... »

— 1635, 2 (12) octobre. « Literas quas scribere... » L'édition de



1687 place à la fin de cette lettre le post-scriptum qui, dans le manuscrit, fait suite à la précédente : « Franquendaliam... »

— 1635, 6 (16) novembre. « Postquam cum literis... » déchiffrée dans le manuscrit.

— 1635, 7 décembre. « Jactatum diu... » Le manuscrit donne un second post-scriptum.

— 1635, 10 (20) décembre. « Sextus jam dies... » Un post-scriptum à ajouter.

— 1635. Plaintes des archevêques, évêques et autres ecclésiastiques représentant le clergé de France, contre ceux de la religion réformée : « Puisque Dieu, par la valeur de V. M... »

— 1635. Lettre commençant par : « Quanto cum irrisu... » Il faut ajouter ce post-scriptum : « Hebbius rem pecuniariam suam quotidie mihi commendat : eamque dicit moram esse suo discessui. »

— 1635. Lettre commençant par : « Nudius tertius... » Corrections à faire :

Videntur Præcoquis locisque..... de peritos rerum Cimonis...

*Colonia*

*Belgiæ*

non diu se in Callimacho cum Annibale...

*bello*

*imperatore*

— 1635, 8 juin. « Biduum est..... » Il faut ajouter un post-scriptum imprimé dans la *Correspondance* de Benzélius, p. 80 : « Jam nunc intelligo classem Neapolitanam fuisse xxxv galearum, xii galearum earum navium partem plane periisse impactam Corsicis rupibus : alias ita exarmatas ut intra mensem usui esse nequeant. Vallis Felinæ statum ni mature succurratur, esse in periculo, vi millia ab Helvetiis Pontificiis in agrum Mediolanensem pervenisse; in Carinthia vicinisque partibus maximos delectus agi, intraque duos menses Hispanicum ibi exercitum ad xx millia fore. Crequiacum ipsum esse Pignerolæ, ejus copias nondum Alpes transisse, ideo quod exhaustæ essent missis Lafortio periclitanti et in Picardiam auxiliis; cui damno supplementa quæri sed tempore opus. Ab Imperatore postulatum transitum suo militi per agrum Venetum. »

— 1635, 19 juin. « Advenisse pridem in Saxonicas... » Le manuscrit donne les interprétations suivantes : « Addit 48,

*Venetus*

118, etc..... non facile a Clodio..... quod nobilitatem *Belgiæ Hispaniensis* *Hispano*



metuat ne Terentius. . . . Pindarum. . . . »

*Gallia bellum*

Il faut de plus ajouter ce post-scriptum : « Secretarius legati Hispaniæ cum ultra præfinitum in urbe mansisset custoditus et nunc dimissus est. Ego pecuniam mihi quondam debitam oblatamque iterum, iterum comiter recusavi. Tentatus an, si a Suecia desererem, operam meam vellem regi ad res belgicas germanicasque addicere, dixi non impedire legationem mihi creditam quominus utilitates communes persequerem, cæterum fidem me Sublimitati tuæ habiturum servaturumque. »

— 1636, 4 janvier. « Cum nuper in Parlamentum. . . . » Un post-scriptum à ajouter.

— 1656, 4 février. « Immensas gratias. . . » Déchiffrée dans le manuscrit.

— 1636, 8 (18) avril. « Sollicitum me. . . » Une ligne de plus à la fin; finit par : « eam patiuntur. »

— 1636, 8 mai. « Ex quo postremum. . . » Déchiffrée dans le manuscrit.

— 1636, 20 (30) mai. « Ægre tandem. . . » Déchiffrée. Un post-scriptum à ajouter.

— 1656, 21 mai. « De negotio. . . » Déchiffrée. Une apostille : « Postquam literas obligaveram. . . »

— 1637, 21 (31) juin. « Pro binis literis debitor tibi sum. . . »  
Le P. S. est ici déchiffré. « Cujusquam 33, 38, 79. . . . .  
*etiam Arnhemii*

Ad Mimnermum. . . . . posterum minus a Virginio. . . arcana

*Pacem Hispano*

et Potamonis et Galbæ sunt cognita, rectum judico. De Fabio. . .

*Saxonis Brandenburgici Davausio*

eurant ut in Mimnermo. . . ausi non sunt D 21 70. . . ipsa potius

*pace Salvius*

patrimonia Annibalis, quandoquidem cum rota. . . . . Illud de

*Imperatoris Germania*

æqualitate super Tullo. . . . . et Vespasiano. . . diligenter sequi<sup>1</sup>.

*Lotharingia Pomerania*

Simonides ille quo Fabius. . . »

*Rummy Davausius*

<sup>1</sup> Il y a ici en marge ce renvoi : « Accedit quod illorum possessio vi sola, non pactis nititur. »



— 1643, 20 (30) mai (reque le 13 juin) :

« Illustrissime Domine, in prælio ad Rocroium periisse dicuntur Gallorum III millia, hostium supra quatuor, signa capta sunt ferme ducenta, quæ primum ostentata in domo principis Condæi nunc in æde cathedrali suspenduntur. Mitto historiam ejus prælii curante principe editam. Nunc dicitur is qui sub duce Anguiano est exercitus ire in Hannoniam, Burgundicus vero in comitatum Burgundiæ; Guebrianus contra Bavaricas et Lotharingicas copias quæ se jungere dicuntur. Princeps Thomas arcem præcipuam Astæ nondum cepit neque spes videtur liberandæ arcis Derlonæ. Rex Hispaniæ ad Cæsaraugustam est; Silva inter Tortosam et Fragas. Motta Odincurtius Almtrasiam in Catalonia recepisse dicitur. Vana sunt quæ de Siciliæ urbibus jactabantur. Buquoium accepimus ab Hispanis obtruncatum quod Albuquerque, ita ut Mello voluerat, de imperio equestri cedere noluerat, ejusque exemplo irritati equites male se ad Rocroium gesserint. Dux Carolus Wormatiæ est; Mileraius ad Aquas; Marchio Bressæus Brovagii; Esquillonius in urbe cui regina promisit tutelam suam contra vim omnem. Dux Aurelianensis uxorem Medoni recepit ubi archiepiscopus Parisiensis nuptiis eorum benedixit, ad majorem cautionem hac forma : « si conjuncti non estis, ego vos conjungo. » Dux Guisius qui nunc iterum archiepiscopus Remensis dicitur, intra Galliam est Marchiæ. Redeunt et Espernonius, Elbœvius et Sancto-Germanus. Episcopus Bellovacensis additus est ministris regendi statûs, ut et præses Belleurius reginæ cancellarius. Propterea regina Romam misit ut eidem Bellovacensi dignitatem cardinalitiam obtineat. Gerberius hic est missus ab Angliæ rege ad luctûs indicia peragenda et res alias. Cantatus est hymnus Te Deum laudamus ob victoriam ad Rocroium. Burgundicus exercitus dicitur futurus ad XVIII millia. Pecuniæ ægre hic expediuntur. Videtur res eo ire ut exprimantur ab iis qui plusculum sibi sumpserunt. Vicecomiti Turenæ et Gassioni spes fit de dignitate marescalli Franciæ. Ranzovius a captivitate rediit. Qui ituri sint ad colloquia de pace nondum constat. Ante regis mortem dilecti ad id fuerant dux Longovillanus, Davausius, Emeriacus. Davausius quin iturus sit non dubitat, sed multi putant De Chavigniacum, ut se eximat impendentibus procellis, legationem quam nuper excusaverat nunc libenter accepturum. Dandelotus filius Marescalli Castilionæi ad Romanam ecclesiam se contulit, delictus amoribus vir-



ginis non bonæ famæ. Bekius cum 10 millibus dicitur augere Melonis exercitum. Quod multi Germanorum principum voluerant, quodque magis a re Protestantium fuisset ut per circulos deligerentur qui pacis colloquia dirigerent discussum est ab aliis, qui et Palatinum negotium Viennæ seorsim tractari volunt, Bayaro maxime actore qui et impedivit ne Hamburgensium conquerentium de rege Daniæ, et civitatum Ansiaticarum pro Hamburgensibus laborantium ratio haberetur, ita ut faciendum censuerant legati Electoris Mogontiacensis. Proponitur Francofurti ut totus is qui ibi est conventus transferatur ad loca colloqui de pace. Guebrianus et naves et machinas secum habet multas. Regina episcopatus et alia quæ vocant beneficia dat ex consilio Mazarini, Bellovacensis, Lexoviensis Episcopi et Vincentis qui est ex ordine missionis. Maxima est Condæi auctoritas ideo quod assiduus sit ubi res aut statûs aut pecuniariæ tractantur. Dat causas referendas quibus vult, primus sententiam dicit, signat acta. Die dominica venit ad me Girautius jussu De Chavigniâci, quem dicebat jussu reginæ venturum ad me sed morbo impediri. Venit autem ad me Chavigniâcus ipse die Jovis sub vesperam et de luctu solatiisque quædam præfatus, dixit reginam constantem fore in proposito regis defuncti ad continuandum bellum aut pacem faciendam cum regina Suediæ ceterisque fœderatis. De fœderibus ipsis, quanquam ego bis eorum mentionem injeci, nihil dixit. Videntur aliquid mutare velle, ut et nuper scripsi. Vespere diei Veneris vidi et salutavi et regem et reginam regentem. Dixi ea quæ ad minuendum magis quam augendum luctum pertinebant. Inter laudes defuncti regis non tacui curam ejus pro sociis. Dixi præterea ea quæ tempori congruebant. Respondit regina benigne admodum de suo in reginam dominam nostram affectu, præterea constantissimam se fore in persequendis vestigiis regis mariti sui, idque me significare jussit. Deus res et regni hujus et Suedici in concordia ad felicitatem servet, idemque,

« Ill<sup>mo</sup> domine, Excellentiam tuam in prosperis rebus diu servet.

« Lutetiæ, xx (xxx) maii MDCCXLIII.

« Excellentiæ tuæ addictissimus devotissimusque cultor. »

« H. GROTIUS (signature seule autographe). »

P. S. « Hassici qui hic sunt ix Francicorum millia supra promissum accepere. »



- 1643, 17 (27) juin. « Dominica die quæ præteriit. . . . »  
*P. S.* : « Intellexi eum qui cursori Viennensi. . . »
- 1643, 15 (25) juillet. « Accepi litteras reginæ dominæ, datas x junii. . . » *P. S.* : « Accessi comitem Briennium. »
- 1643, 29 juillet (8 août). « Theodonis villæ deditio. . . »  
Premier *P. S.* : « Ad Theodonis villam. . . » Second *P. S.*, ici autographe : « Legati Gallici præter xii pueros nobiles alios assument sed Germanos. Non videntur profecturi ante mensis hujus finem. »
- Sans date. « Theodonis villa duci Anguiano dedita est xv augusti. . . . » *P. S.* : « Sunt qui putant in arcano convenisse. . . »
- 1643, 10 (20) juin. « Aula hæc mutationes. . . . » *P. S.* : « Castillonanum audimus fore inspectorem. . . »
- 1643, 12 (22) août. « Apud reginam regentem. . . » *P. S.* : « Bavaricæ copiæ apud. . . »
- 1643, 19 août. « Venit ad me nunquam visus, . . . » *P. S.* : « Galli alias etiam. . . »
- Sans date. Reçue le 10 septembre. « Novis imperiis abesse. . . »  
*P. S.* : « Dux Bellifortius. . . »
- Sans date. « Ad regem Angliæ. Serenissime rex. Retulerit absque dubio redux. . . »
- 1643, 4 septembre. Au quartier d'Ehrstein. « Monsieur. La nécessité que l'on dit n'avoir point de loy. . . »
- 1643, 9 septembre. « Dux Vindocinensis et uxor ejus. . . »  
*P. S.* : « Chavigniacus erit in consilio. . . »
- 1643, 9 septembre. « Video plerosque rerum prudentes. . . »  
*P. S.* : « Venit ad me Tracyus. . . »
- 1643, 16 septembre. « Adhuc differtur meus ad reginam aditus. . . » *P. S.* : « Dux Engolismensis creditur. . . »
- 1643, 30 septembre. « Regina adhuc icterica est, ex ægritudine quadam, ut creditur, animi. . . » Premier *P. S.* : « Apparet ex mandatis. . . » Second *P. S.*, ici autographe : « Accepi litteras excellentiæ vestræ, datas x sept. de eximendo a malis Bensfeldio et augendo exercitu Guebriani mittendoque trans Rhenum. Jam feci quantum meæ fuit potestatis. Videbimus quid sit eventurum. Res Gallicæ semper miras habent latebras : nunc eo magis quia in Siculi sunt manu. »
- 1643, 14 octobre. « Reginæ valetudo procedit in melius. . . »  
*P. S.* : « Sunt hic quidam a Landgravis. . . »



— 1643, 21 octobre. « Regina regens plane convalescit... »  
*P. S.* : « Melo ipse a montibus... »

— 1643, 29 octobre. « Quæram mihi aditum ad reginam... »  
*P. S.* : « Audimus qui in Italia sunt... »

— 1643, 4 novembre. « Die hujus mensis x<sup>o</sup>..... » *P. S.* :  
« Comes Chavigniacus... »

— 1643, 11 novembre. « Accessi die Jovis elapso... » *P. S.* :  
« Hiberni Romanenses... »

— 1643, 18 novembre. « Quæro aditum ad reginam..... »  
*P. S.* : « Motta Odincurtius impar... » *P. S.* autographe : « Accepi  
litteras excellentiæ vestræ scriptas... »

— 1643, 26 novembre. « Residens a Polonia... » *P. S.* : « De  
re Benfeldii nihil... »

— 1643, 2 décembre. « Crescit fama mali apud Danubium... »  
*P. S.* : « Piccolomineum a rege... »

— 1643, 5 décembre. « De Tubingue. Relation de ce qui s'est  
passé à l'armée du roy en Allemagne, jusqu'à sa desroute. Le ma-  
rêchal de Guebriant ayant passé le Rhin.... » (Cette pièce se  
trouve ici au milieu des lettres de Grotius.)

— 1643, 9 décembre. « Cardinalis Mazarius qui magnam... »  
*P. S.* : « Saxonici qui Francofurti... »

— 1643, 16 décembre. « Vidi exemplum litterarum Mercii... »  
*P. S.* : « Addam quæ hic dicuntur... »

— 1643, 24 décembre. « Est hic Ranzovius, levi, ut dici-  
tur.... » *P. S.* : « Marchio S. Chaumontius ad cardinalem... »

— 1644, 9 janvier. « Proposuit reginæ Ranzovius... » *P. S.* :  
« Postquam hæc scripseram... »

— 1644, 28 janvier. « Pictonici quidem motus..... » *P. S.* :  
« Venit huc in diversas... »

— 1644, 3 février. « Magna nec miranda tamen..... » *P. S.* :  
Ragoskium retro... »

— 1644, 17 février. « Vidi scriptum danicum... » *P. S.* : « Non  
Brugius is de quo sermo fuerat... »

— 1644, 25 février. « Exspecto adhuc mandata..... » *P. S.* :  
« Intelligimus ex Uberlinga.. »

— 1644, 2 mars. « Paratus ad bellum... » *P. S.* : « Jam nunc  
intelligo... »

— 1644, 9 mars. « Incalescunt hic disputationes theologicæ... »  
*P. S.* : Qui regi Angliæ favent... »



— 1644, 16 mars. « Jactantur hic sermones... » *P. S.* : « Qui regis Angliæ res magnas... » *P. S.* autographe : « Accepi litteras excellentiæ vestræ... »

— 1644, 24 mars. A Oxenstierna et Salvius : « Ill<sup>mi</sup> et Exc<sup>mi</sup> Domini. Res aulicæ hic manent... » *P. S.* : « Controversum inter Chavigniacum... »

— 1644, 31 mars. Aux mêmes : « Copiæ moveri ex omni parte... » *P. S.* : Proponunt Galli tanquam... »

— 1644, 20 avril. Aux mêmes : « Oratio quam die Martis... » *P. S.* : « Ossenvilla jam Brisaco... »

— 1644, 28 avril. Aux mêmes : « Ex quo nuntius huc advenit... » *P. S.* : « Hispanis in Italia... » *P. S.* autographe de huit lignes : « Accepi litteras... »

— 1644, 4 mai. Aux mêmes : « Edictum Reginæ nostræ... » *P. S.* : « Rumor hic est decem millibus... » *P. S.* autographe de neuf lignes : « Accepi, Illustrimi... »

— 1644, 11 mai. Aux mêmes : « Profecti sunt Dux Aurelianus... » *P. S.* : « Discimus jam ducis... » *P. S.* autographe : « Accepi litteras, Illustrissimi... »

— 1644, 18 mai. Aux mêmes : « Cum ad rem pertineat... » *P. S.* : « Ludovicus Haro... »

— 1644, 24 mai. Reçue le 4 juin. « Illustrissimi et Excellentissimi Domini. Dux Aurelianensis Gravelingam obsidet, bene capto tempore, dum Rex Angliæ et Daniæ, plane nolentes Flandriam Gallis accrescere, domi negotium habent ita grave ut externis se miscere non possint. Habet Dux secum xx ferme hominum millia, pluribus et opus est ut uno vallo includat oppidum, et castellum non minus firmum oppido. Dux Anguianus apud Virodunum est. Sarcinæ ab eo præmissæ præda hosti fuere. De Catalaniâ evenit quod præsagieram, ingens damnum acceptum est. Dum Uerdam adversus obsidionem quam parari audiebat obtegit Motta Odincurtius, transiit interim Sicorim amnem exercitus Regis Hispaniæ ad xvi millia. Motta Odincurtius qui partem tantum hostilis exercitus venisse arbitratur obviam ivit; equitatus ejus illico cessit, peditatus cæsus aut captus est, tria millia dicunt qui minimum, sex qui plurimum. Verdæ partim ex vetere præsidio, partim ex illis quos illuc fuga tulit, iv esse millia dicuntur, spe exigua ut diu tutari oppidum possint... » Cette longue lettre continue à donner ainsi, à peu près exclusivement,



des nouvelles militaires. Nous ne la transcrivons pas tout entière ici, parce qu'elle est imprimée dans la *Correspondance* de Benzelius, page 82.

— 1544, 26 mai. Aux mêmes : « Dux Aurelianensis... » *P. S.* : « Rumores hic sunt... »

— 1644, 11 juin. Aux mêmes : « Vallum illud castrorum... » *P. S.* : « Galli qui Gravelingam... »

— 1644, 11 juin. Aux mêmes : « Hispani in Belgica læti... » *P. S.* : « Dubito an verum sit... »

— 1644, 16 juin. « Plurimum debeo Excellenciæ vestræ et pro epistola... » Cette lettre, qui se trouve dans l'édition de 1687 sous le n° 1673, page 728, col. B, est ici entièrement autographe.

— 1644, 24 juin. A Oxenstierna et Salvius : « Multæ mihi quas ab amicis... » *P. S.* : « Epistola Palatini Posnæ utilis... »

— 1644, 30 juin. Aux mêmes : « Dixit nuper in publico cardinalis... » *P. S.* : « Sparsi hic rumores... »

— 1644, 6 juillet. Aux mêmes : « Vidi D. Comitem Chavigniacum... » *P. S.* : « D. Cesirantes jussit... »

— 1644, 13 juillet. Aux mêmes : « Gravelinga putatur... » *P. S.* : « Dicitur a Buda legatus... »

— 1644, 20 juillet. Aux mêmes : « Præcipuum de quo nunc... » *P. S.* : « Nuntium jam nunc... »

— 1644, 10 août. Aux mêmes : « Friburgum adventu Ducis... » *P. S.* : « Metuitur hic factio... »

— 1644, 17 août. « A C. Poli disco Sultani... » *P. S.* : « Lanii adhuc vendunt carnes... »

— 1644, 17 août. « Ill<sup>mo</sup> et Exc<sup>mo</sup> Domine. Verum est quod Exc<sup>a</sup> vestra in litteris... » Cette lettre, qui se trouve dans l'édition de 1687, sous le n° 1685, page 730, col. B, est ici entièrement autographe.

— 1644, 29 août. A Oxenstierna et Salvius : « Conveni Ducem Aurelianensem... » *P. S.* : « Regina regens in Parlamentum... »

— 1644, 10 septembre. Aux mêmes : « Regina regens se adhuc parat... » *P. S.* autographe de deux lignes : « Obsessores Philippsburgi... » Second *P. S.* : « Regina jam hinc abiit ad Fontem Bellaqueum... »

— 1644, 14 septembre. Aux mêmes : « Motuum novorum quorum... » *P. S.* : « Copiæ missæ a Præfecto... »



— 1644, 21 septembre. « Ill<sup>me</sup> et Exc<sup>me</sup> Domine. In hoc temporis articulo... » *P. S.* : « Cardinalis Mazarinus non sine periculo ægrotat... » Entièrement autographe.

— 1644, 28 septembre. A Oxenstierna et Salvius : « Cardinalis Mazarinus febri laborat... » *P. S.* : « Pontifex simul... »

— 1644, 29 septembre. « Ill<sup>me</sup> et Exc<sup>me</sup> Domine. Filiorum est paterna... » *P. S.* : « Has litteras miseram die... » Autographe.

— 1644, 1<sup>er</sup> octobre. A Oxenstierna et Salvius : « Video copiam navalem... » *P. S.* : « Qui hic vulgantur... »

— 1644, 5 octobre. Aux mêmes : « Cardinalis Mazarinus quidem... » *P. S.* : « Elector Magontiacensis... »

— 1644, 17 octobre. « Ill<sup>me</sup> et Exc<sup>me</sup> Domine. Accepi litteras... » *P. S.* : « Suppliciter responsum... » Autographe.

— 1644, 19 octobre. A Oxenstierna et Salvius : « Regina regens huc rediit... » *P. S.* : « D. Cerisantes dum mihi nocere studet... »

— 1644, 22 octobre. Aux mêmes : « Cardinalis habet se non quam vellet bene... » *P. S.* : « Duo video dubitari... »

— 1644, 27 octobre. Aux mêmes : « Vidi his diebus ducem Anguianum... » *P. S.* : « Regina Angliæ hoc ipso die... »

— 1644, 2 novembre. Aux mêmes : « Est in Lupara Regina Angliæ... » *P. S.* : « Si qui ex Flandria huc... »

— 1644, 9 novembre. Aux mêmes : « Res hic neque optimæ sunt... » *P. S.* : « Novæ ab Hispania... »

— 1644, 21 décembre. Aux mêmes : « Marescallus Gassio ab aula... » *P. S.* : « Fama hic per urbem... »

— 1644, 29 décembre. « Ill<sup>me</sup> et Exc<sup>me</sup> Domine. Recte accepi litteras... » Cette lettre se trouve dans l'édition de 1687 sous le n° 1717, page 740, col. A. Elle est ici entièrement autographe.

— 1645, 29 janvier. A Oxenstierna et Salvius : « Litteræ a Francofurto... » *P. S.* : « Audimus præterea... » *P. S.* autographe : « Vidi oden quam D. Cerisantes inscripsit D. cardinali Mazarino. Rident affusim eruditi omnes et observant tria manifesta peccata contra prosodiæ leges, qualia ipse, in pueris, discipulis quondam suis, ferre non debuit. Ego vero duo non mala esse quæ de Horatio sumpsit... »

— 1645, 1<sup>er</sup> février. Aux mêmes : « Quæ nuper de italicis... » *P. S.* : « Turcæ iterum navibus. »



— 1645. Sans date de mois : « Ill<sup>me</sup> et Exc<sup>me</sup> Domine. Litteras Exc. vestræ calendis aprilibus . . . » Autographe.

— 1645. 30 mars. A Oxenstierna et Salvius : « Quæ Francofurto veniunt litteræ . . . » *P. S.* : « Dux Bavarus inter alia . . . »

— 1645. 5 avril. « Constitutum est in conventu . . . » *P. S.* : « Litteræ quas a filio meo . . . »

— 1645. 4 juin : « Ill<sup>me</sup> Domine. Summa Illustr. Dominationis vestræ in me benevolentia facit ut . . . » Lettre adressée à Magnus de la Gardie . . . » *Tribuno Prætorianorum Reginae.* »

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. — LETTRES DE LOUIS XIV, LOUIS XV, ETC.

DE MARIE DE MÉDICIS À GUSTAVE II ADOLPHE.

« Bruxelles, 3 septembre 1632.

« Monsieur mon frère,

« Le desir que j'ay eu dans les présentes occurrences . . . » Lettre portée par le sieur de Vaux pour obtenir délivrance du Sieur Des Hayes, qui avait été envoyé au Roi pour une négociation.

DE LOUIS XIV AU ROI DE DANEMARK.

« 28 août 1643.

« Très-haut, très-excellent prince, etc.

« Le feu Roi, notre très-honoré seigneur et père . . . s'est si souvent laissé entendre qu'il compatissait aux maux survenus à la maison palatine . . . » (*Copie*).

DE LOUIS XIV ET ANNE D'AUTRICHE À CHARLES X GUSTAVE, 1654-1659.

— Paris, 11 septembre 1654. Compliments de bon avènement au roi de Suède.

— Paris, 11 septembre 1654, présentée en audience publique par le baron d'Avaugour.

Même sujet; presque mêmes termes.

— Paris, 11 septembre 1654. Félicitations par le comte de Brienne pour le mariage du Roi. Lettre adressée à la princesse Éléonore-Hedvige, reine de Suède.

— Paris, 18 octobre 1654. « Nous avons accordé au baron d'Avaugour de revenir. »



— Paris, 6 mai 1655. Signé : Anne. « Au Roy de Suède, monsieur mon frère.

« Monsieur mon frère,

« Quoique la nécessité de mourir, qui est commune à tous les hommes, ne nous dust pas permettre de nous affliger d'un accident que nous sauons estre ineuitable, neantmoins, quand la mort oste du monde une personne qui a des qualitez qui ne sont pas communes ou que nous aimons, il est impossible que nous n'en ressentions de la douleur. C'est pourquoy Votre Majesté n'aura pas peine à croire que j'ay appris avec desplaisir la nouvelle de la mort de ma sœur, la Reyne Marie-Éléonore, douairière de Suède... »

— Avril 1658. « Nous, Louis, ... à Très-haut... Sans doute le sieur Chevalier de Terlon, l'un de nos conseillers à notre conseil d'Estat et ambassadeur près de Vostre Majesté, se sera desjà acquité des ordres... » Félicitations sur la paix conclue avec le Danemark.

— Paris, 20 juin 1659. « Nous, Louis, ... à Très-haut... » Deux marchands de La Rochelle ont eu leur navire, chargé pour Memel et Dantzick, pris par un navire suédois. On demande la mise en liberté.

— Toulouse, 11 novembre 1659. Condoléances pour la mort du duc de Holstein.

— Toulouse, 16 décembre 1659. 4 feuillets, 7 pages.

« Le Roy ayant fait examiner, en présence de son conseil, le memorial qui luy a esté présenté le jour du present mois de décembre, par le sieur président Biorenklou, ambassadeur de Suède... »

La lettre finit par : « Comme la Boheme, la Silezie et la Moravie, particulièrement si l'Autriche en est exceptée, comme membre de l'Empire. Faict à Toulouse... »

C'est un mémoire sur la paix à conclure entre la Suède et le Danemark. La paix d'Allemagne ne sera jamais sûre sans la paix du Nord. Le Roi veut s'y employer. Si l'Autriche et la maison de Brandebourg ne veulent pas traiter, le Roi assistera ouvertement le roi de Suède. Il faut, tout au moins, qu'on obtienne la paix de Pologne et même, s'il est possible, par quelque article secret

avec les Polonais, l'exclusion de la maison d'Autriche lors de l'élection de leur nouveau roi.

DE LOUIS XIV, CONDÉ, DE LIONNE ET AUTRES, AU GOUVERNEMENT  
DE CHARLES XI (MINEUR), 1660-1672.

- Montpellier, 5 avril 1660. Au roi de Suède.
- Montpellier, 5 avril 1660. Reçue à Stockholm le 16 mai 1660. A la Reine, sur la mort du Roi son mari.
- Saint-Jean-de-Luz, 26 mai 1660. Reçue le 23 juin 1660. Au Roi. « Après les guerres que... »
- Paris, 22 septembre 1660. Au Roi. « Le sieur Cheualier de Terlon... »
- Paris, 20 décembre 1660. Reçue le 23 février 1661. « La résolution que V. M.... »
- Paris, 24 janvier 1661. Signée Marie Terèse. Contre-signée Colbert. Au Roi. « Les assurances... »
- Paris, 20 février 1661. Reçue le 15 mars 1661. « Le sieur de Courtin... »
- Paris, 10 mars 1661. Reçue le 11 avril 1661. « La perte que nous venons de faire<sup>1</sup> nous ayant fait resoudre de prendre nous-mesmes en main le régime de nos états... amitié avec vous... les princes d'Allemagne avant nos considérations et l'action de nos armes, vivoient dans une oppression qui alloit bientôt les réduire à un véritable esclavage. Et comme nous avons esté eslevé dans ces maximes... Asseurons V. M. que nous ne nous départirons pas de la résolution que nous avons prise de donner toute notre application à régir nous-mesme nos estats, sans nous en reposer que sur nos propres soins... »
- Paris, 8 avril 1661. Reçue le 28 avril. « Nous avions déjà... »
- Paris, 16 avril 1661. « Notre principal soin... »
- Fontainebleau, 1<sup>er</sup> novembre 1661. Reçue le 16 février 1662. « Il est du devoir... »
- Paris, 23 décembre 1661. Reçue le 25 février 1662. « La plupart des provinces... »
- Paris, 1<sup>er</sup> janvier 1662. Reçue le 7 avril 1662. « Après la candeur... »

<sup>1</sup> De Mazarin.



— Paris, 19 janvier 1662. « Le nommé Jean Janssen... »

— Paris, 3 avril 1662. Reçue le 3 juin 1662. « Le zèle que nous avons... »

— Saint-Germain, 10 mai 1662. Reçue le 10 septembre 1662. « Comme nous n'avons rien... » Difficultés sur la paix d'Oliva...

— Paris, 20 mai 1662. Reçue le 3 juin. « Il y a desjà plusieurs mois... »

— Paris, 20 mai 1662. Reçue le 27 juin. « La joye des heureux événemens... »

— Saint-Germain, 25 juillet 1662. Contre-signée Letellier. (Les précédentes lettres du Roi sont contre-signées De Loménie.) « Le désir extreme... »

— Saint-Germain, 25 juillet 1662. Contre-signée Letellier. A Hedvige-Eléonore, reine de Suède. « Envoyant en Suède Terlon... »

— Paris, 16 novembre 1662. A la Reine. Contre-signée De Loménie. « Votre vertu et votre propre mérite... »

— Paris, 30 novembre 1662. Reçue le 13 décembre. Contre-signée De Loménie. Au Roi. « L'amitié qui est... »

— Paris, 16 mars 1663. Au Roi. « Le sieur Usidal, baron de Wildenbruk... »

— Paris, 21 mai 1663. Contre-signée De Lionne. Reçue le 17 juin « Notre cousin, le duc de Mecklenbourg... »

— Paris, 25 mai 1663. Reçue le 17 juin. Contre-signée De Lionne. Au Roi. « Le sieur Gamberosius... »

— Paris, 23 mai 1663. Lettre *autographe* de De Lionne, avec cette adresse: « Pour M. Gamberosius. »

« Monsieur,

« Je vous envoie la response que le Roy a commandé estre faite de sa part au mémoire que vous m'adressastes dernièrement, dont le titre estoit : « *De quibusdam Regiæ maiestatis et regni Sueciæ desideriis*. Vous verrez, par ladite response, les sentimens de Sa Majesté sur tous les points contenus dans vostre mémoire. Cependant, je demeure, Monsieur, votre très-affectionné serviteur. »

On y a joint cette pièce intitulée : « Responce du Roy au mé-

moire que le sieur Gamberosius a présenté à S. M. » Reçue à Stockholm, le 25 juin 1663. Commence par : « Sa Majesté a eu fort agréable la confidente communication que le Roy et le Régime de la couronne de Suède ont voulu luy faire de leurs sentimens, intentions et désirs sur les affaires. . . »

— Paris, 19 juillet 1663. Reçue le 6 août. « Ayant, cy-devant, fait fournir. . . »

— Paris, 24 décembre 1663. Présentée en audience du 27 décembre.

« Sire,

« Je tiens à un honneur si grand le mariage que le Roy vient de faire de M. le duc d'Anguien, mon fils, avec une princesse qui est de la maison de V. M. . . nous vous prions de l'approuver. . . »

Signé : « LOUIS DE BOURBON. »

Henri-Jules de Bourbon, *Monsieur le Prince*, fils du grand Condé, épousa en 1663 Anne de Bavière, princesse palatine du Rhin.

— Paris, 24 décembre 1663. Présentée en audience royale.

« Sire,

« Ayant l'honneur d'entrer dans l'alliance de V. M., par mon mariage. . . »

Signé : « HENRY JULE DE BOURBON. »

— Paris, 22 février 1664. Reçue à Stockholm, le 17 mars 1664. « Nous faisons tant de cas. . . »

— Versailles, 12 mai 1664. « Nous avons escoutté. . . »

— Fontainebleau, 16 juillet 1664. « Comme l'amitié entre les potentats. . . Nous vous envoyons le sieur chevalier de Terlon, ayant considéré qu'outre sa fidélité et la grande connoissance qu'il s'est acquise en tant de voyages de toutes les affaires du Nord, il vous seroit d'ailleurs plus agréable qu'aucun autre, ayant eu le bonheur en plusieurs occasions importantes de vous faire paroistre sa sincérité et son zèle pour tous vos interests, lors mesme qu'ils sembloient estre, en quelque façon, désunys des nostres. »



— Fontainebleau, 16 juillet 1664. Autre lettre de créance pour Terlon, nommé ambassadeur.

— Fontainebleau, 26 juillet 1664. « L'Électeur de Mayence nous a fait. . . »

— Paris, 16 décembre 1664. « Le sieur Augustin Leyonskiold. . . »

— Vincennes, dernier aoust 1664. « Le sieur chevalier de Terlon. . . » Signée Marie Térése. Contre-signée De Brisacier.

— Vincennes, 14 septembre 1664. « Nous n'avons pas voulu laisser partir de Terlon. . . » Signée Anne. Contre-signée De Fraisset.

— Saint-Germain, 3 juillet 1665. « Renvoyant vers Vostre Majesté Terlon. . . »

— Paris, 28 août 1665. « Nous avons reçu. . . » Réclamations de l'Électeur de Mayence. . .

— Paris, 25 novembre 1665. « Ayant bien. . . »

— Paris, 20 décembre 1665. « L'estat présent. . . »

— Versailles, 22 janvier 1666. « Il a plu enfin. . . Notre mère est morte. . . »

— Saint-Germain, 14 mai 1666. « Notre bonne sœur. . . » A la Reine.

— Saint-Germain, 14 mai 1666. « Ayant estimé. . . »

— Fontainebleau, 23 juillet 1666. « Nous avons reçu. . . »  
Présentée au Roi par Pomponne, le 21 août.

— Vincennes, 7 septembre 1666. « Dès l'instant mesme. . . »

— Saint-Germain, 19 octobre 1666. « L'interest que V. M. . . »

— Saint-Germain, 27 octobre 1666. « Nous avons escouté. . . »

— Saint-Germain, 17 décembre 1666. « Nous avons reçu. . . »

— Saint-Germain, 28 janvier 1667. « Nous avons reçu la lettre de V. M. du 8 de l'autre mois. . . »

— Charleroi, 8 juin 1667. « Nous venons de recevoir avis. . . »

— Versailles, juillet 1667. « Le sieur comte Oxenstiern ayant pris. . . » Contre-signée Arnould.

— Saint-Germain, 23 septembre 1667. Lue en séance du sénat, le 11 octobre. « La paix entre nous. . . » (Paix de Bréda).

— Saint-Germain, 8 février 1668. « Ayant pris depuis quelques jours la résolution. . . » (Motifs de la campagne).

— Saint-Germain, 15 juin 1668. « Le sieur de Pomponne, conseiller. . . »

- Paris, 16 novembre 1668. « La lettre dont V. M. . . »
- Saint-Germain, 31 janvier 1670. « L'ambassadeur d'Angleterre. . . »
- Paris, 23 janvier 1671. « Nous avons reçu la lettre. . . du 29 novembre dernier. . . »
- Versailles, 10 avril 1671. « Depuis que, par le retour. . . »
- Tournay, 8 juin 1671. « Le soin que nous avons. . . » Lettre de rappel de Pomponne.
- Saint-Germain, 17 septembre 1671. « Ayant choisi le sieur de Pomponne pour succéder à Lionne. . . »
- Saint-Germain, 11 octobre 1671. « Le sieur Courtin. . . »
- Versailles, 17 septembre 1771. « Le Roy ayant toujours désiré. . . » Signée Louis. Contre-signée Tellier.
- Saint-Germain, 24 avril 1672. « Nous avons vu. . . »
- Versailles, 7 octobre 1672. « Aiant bien voulu. . . »
- Versailles 7 octobre 1672. « Nous aurions plutôt. . . »
- Versailles, 10 octobre 1672. « Le choix que nous avons fait du sieur marquis de Feuquière. . . »
- Versailles, 15 décembre 1672. « Nous avons accordé. . . »

DU DUC D'ORLÉANS À CHARLES XI.

— Paris, 20 décembre 1665. Présentée en audience le 16 février 1666. Autographe.

« Monsieur,

« Bien que j'aye prié le sieur de Pomponne que le Roy, mon seigneur et frère, envoie en qualité d'ambassadeur extraordinaire vers V. M., de lui faire connoître la très-parfaite inclination que j'ay pour elle et combien je souhaite de trouver les occasions de luy en rendre des preuves, je ne laisseray pas de luy en donner des assurances par celle-cy. Je prie donc V. M. de me faire la grâce de croire que je n'ay pas de plus forte passion que celle de luy tesmoigner par les effects que personne ne s'intéresse plus que je ne fais en tout ce qui la regarde et que je suis très-véritablement, Monsieur, votre très-affectionné frère et serviteur,

« PHILIPPE. »



— Sans date. « Au Roy de Suède, monsieur mon frère. » (Non autographe.)

« Monsieur,

« J'ay diféré quelque tems à répondre à la lettre qui m'a esté rendue de la part de V. M. par son ambassadeur, attendant quelque succès du sujet de son voiage, auquel j'ay contribué auprès du Roy, mon seigneur et frère, autant que jay pu. . .

« Il ne me reste après cela qu'à souhaiter toute sorte de succez aux entreprises de V. M., comme il y a lieu de l'espérer par les sages conseils de la reyne, de laquelle je seré tousjours. . . »

DE LOUIS XIV À CHARLES XI, 1673-1693.

|        |                  |       |                      |
|--------|------------------|-------|----------------------|
| 1673.  | 27 janvier.      | 1677. | 9 avril.             |
|        | 4 février.       | 1678. | 11 juin.             |
|        | 10 février.      |       | 19 août.             |
|        | 17 mars.         | 1679. | 3 février.           |
|        | 18 juin.         |       | 21 avril.            |
|        | 10 août.         |       | 19 mai.              |
|        | 20 août.         |       | 4 septembre.         |
|        | 20 août.         | 1680. | 19 janvier.          |
| Nancy, | 20 août.         |       | 15 mars.             |
| 1674.  | 24 avril.        |       | 10 juillet.          |
|        | 4 mai.           |       | 12 juillet.          |
|        | juillet.         |       | 22 juillet.          |
|        | 23 juillet.      | 1682. | avril.               |
|        | juillet.         |       | 22 mai.              |
|        | 7 septembre.     | 1683. | 31 juillet.          |
|        | 4 (14) décembre. |       | 9 septembre.         |
| 1675.  | 14 janvier.      |       | 19 décembre.         |
|        | mai.             | 1684. | 15 septembre.        |
|        | mai.             | 1685. | 21 juin.             |
|        | 7 mai.           |       | 20 juillet.          |
| 1676.  | 17 janvier.      |       | 8 décembre.          |
|        | 7 février.       | 1686. | 31 août.             |
|        | 27 février.      | 1687. | 31 janvier.          |
|        | 5 novembre.      |       | 14 mars.             |
| 1677.  | 19 février.      | 1688. | 27 mars.             |
|        | 19 mars.         | 1699. | 1 <sup>er</sup> mai. |

|       |             |       |               |
|-------|-------------|-------|---------------|
| 1699. | 14 juillet. | 1691. | 26 octobre.   |
| 1690. | 28 avril.   | 1692. | 9 décembre.   |
| 1691. | 17 octobre. | —     | — —           |
|       | 26 octobre. | 1693. | 30 septembre. |

LETTRES DIVERSES.

Dans les papiers de Lillieroth, 1674-1680, je trouve les morceaux qui suivent :

— Extraits de la lettre du Roi à M. de Feuquières (12 pages). 31 mars 1678. « Je répondray principalement à ce qui regarde la manière dont on vous avoit parlé touchant les conditions de la paix et la trêve qui avoit esté proposée par le roy de la Grande-Bretagne. . . »

— Copie de la lettre de M. le marquis de Béthune à M. le marquis de Feuquières. Varsovie, 8 mars 1678. « Enfin, Monsieur, après une longue attente, je vois toutes les mesures que j'ai prises icy rompues. . . »

— Copie de la lettre du Roy à MM. les plénipotentiaires. Escrite à Saint-Germain, le 9 avril 1678.

« Mon cousin,

« MM. Colbert et comte d'Avaux, comme dans le temps mesme que mes armes viennent. . . »

DE LOUIS XIV ET LOUIS XV À CHARLES XII.

Ce ne sont guère que des lettres de crédit, des pleins-pouvoirs, des félicitations d'avènement, des notifications et félicitations pour mariages, traités, etc.; mais l'indication des dates et lieux d'envoi peuvent servir à l'histoire, soit pour résoudre une difficulté de chronologie, soit pour reconstituer un itinéraire.

|       |                     |       |                    |
|-------|---------------------|-------|--------------------|
| 1697. | 10 juin.            |       | du dauphin par le  |
|       | 27 septembre.       |       | comte de Guiscard. |
|       | 19 décembre.        | 1700. | 15 avril.          |
| 1698. | 7 mars.             |       | 21 novembre.       |
|       | 27 mars.            | 1701. | 3 avril.           |
|       | 10 juillet.         |       | 16 juin.           |
|       | 9 octobre.          |       | 2 août.            |
| 1699. | 18 avril.           |       | 2 août.            |
|       | 25 mai. Compliments |       | 8 septembre.       |



|       |                          |       |                      |
|-------|--------------------------|-------|----------------------|
| 1701. | 6 octobre.               | 1710. | 15 février.          |
| 1702. | 1 <sup>er</sup> juin.    |       | 5 juin. Au sénat.    |
|       | 10 août.                 |       | 10 juillet.          |
| 1703. | 17 mars.                 | 1711. | 15 avril.            |
| 1704. | 25 juin.                 |       | 15 avril.            |
|       | 26 juin. Naissance du    |       | 21 mai.              |
|       | duc de Bretagne.         | 1712. | 12 février.          |
|       | Lettre du dauphin.       |       | 18 février.          |
| 1705. | 15 avril. Mort du jeune  |       | 9 mars.              |
|       | prince. Lettre du        |       | 26 mars.             |
|       | dauphin.                 |       | 17 avril.            |
|       | 20 avril.                | 1714. | 10 mars.             |
| 1707. | 8 janvier.               | 1715. | 14 avril.            |
|       | 30 janvier.              |       | 5 septembre. Mort de |
|       | 24 février.              |       | Louis XIV. Lettre    |
|       | 28 avril.                |       | de Philippe, duc     |
|       | 14 juillet.              |       | d'Orléans.           |
| 1710. | 15 février. Naissance du | 1716. | 5 août.              |
|       | duc d'Anjou. Lettre      | 1717. | 15 mars.             |
|       | du dauphin.              |       | 17 mars.             |

Dans la même liasse, se trouve, avec ces pièces de chancellerie, une lettre, entièrement autographe, de Louis XIV à Charles XII :  
Lettre reçue à Demotica, le 13 novembre 1713.

« Monsieur mon frère,

« J'ay reçu la lettre de Votre Majesté, escrite de Demirtache, près d'Andrinople, du 15 de may dernier. Je suis fort sensible à l'intérêt que vous me tesmoignés prendre aux traittés de paix que j'ay conclus à Utreck et à ceux que j'ay moyennés entre le roy d'Espagne, mon petit-fils, et les mesmes puissances qui lui faisoient une injuste guerre. Votre Majesté juge bien de mes sentimens lorsqu'elle me marque estre persuadée à quel point je désire que la paix me donne les moyens de contribuer à la satisfaction de Votre Majesté par le restablissement d'une paix juste et avantageuse entr'elle et tous ses ennemys après les grands travaux qu'elle a essayés avec tant de gloire, et de conserver et maintenir la mesme amitié et correspondance qui a esté entre les roys nos

prédécesseurs, estant avec toute la passion et l'estime possible,  
« Monsieur mon frère, votre bien bon frère,

« LOUIS. »

« A Fontainebleau, le 19 septembre 1713. »

— Versailles, 16 mars 1714. Reçue à Demitoka, 5 août 1714.  
D'une écriture à peu près semblable à celle de Louis XIV, mais  
non de sa main.

« Monsieur mon frère,

« Je n'ay rien oublié dans le cours d'une guerre très-difficile  
pour marquer à V. M. mon affection à ses intérêts, l'amitié que  
j'ay pour elle. Je croy luy en donner encore de nouvelles preuves  
en travaillant suivant le plan que le baron de Sparre luy expli-  
quera. Je sçay que son zèle pour V. M. n'est pas moindre que ce-  
luy qu'il a fait paroître en toutes les occasions pour mon service.  
Ainsy, je lui ay confié sans peine ce que je vous dirois moy-  
mesme, si j'avois le plaisir de voir V. M. et de l'assurer que je  
suis,

« Monsieur mon frère, votre bon frère,

« LOUIS. »

— Saint-Cloud, 25 juin 1716. Au roy de Suède, monsieur  
mon frère.

« Monsieur,

« C'est avec beaucoup de douleur que je me vois obligée de tes-  
moigner à V. M. la part que je prens dans la perte qu'elle vient  
de faire par la mort de la reyne douairière de Suède...

« Votre très-affectionnée sœur et servante,

« ÉLISABETH-CHARLOTTE. »

— Versailles, 1714, 12 septembre.

« Monsieur mon frère,

« Vous savés quel est l'ynterêt que je prends à tout ce qui vous  
regarde. Ainsy vous pouvez juger du plaisir que j'ay d'apprendre  
par V. M. mesme son heureuse arrivée dans ses estats. Il ne me  
suffit pas d'asseurer V. M. que j'y suis très-sensible, je veux encore



lui faire connoître par les effets mes sentimens pour elle, et que je suis, avec autant d'estime que d'amitié véritable,

« Monsieur mon frère, votre bon frère,

« LOUIS. »

De la même écriture que la lettre du 16 mars.

— Versailles, 30 avril 1715. Reçue à Stralsund, 19 (30) mai 1715.

« Monsieur mon frère,

« Ayant résolu de dépêcher un ambassadeur extraordinaire vers V. M. pour cultiver la bonne correspondance que je désire d'entretenir avec elle, j'ay fait choix du comte de Croissy, lieutenant général dans mes armées, comme d'un sujet en qui j'ay une confiance particulière et qui a toutes les qualités propres pour se bien acquitter de cet employ... »

— Paris, 1<sup>er</sup> mars 1717. Du duc d'Orléans.

« J'ai reçu la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire sur le rappel de M. le comte de Sparre, son ambassadeur... »

§ 4. ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À STOCKHOLM.

Le dépôt des archives annexées aux affaires étrangères à Stockholm contient en général, sauf un certain nombre de dossiers réservés par des motifs spéciaux, les documents diplomatiques concernant la période des cinquante dernières années. A mesure qu'une année s'écoule, les documents relatifs à celle qui se trouve précéder cette période sont portés aux archives du royaume, où elles deviennent publiques. Il faut pour pénétrer dans le dépôt des affaires étrangères une autorisation particulière. Je n'ai point examiné ces archives. Je ne les mentionne ici qu'afin de saisir l'occasion de faire connaître un certain nombre de documents très-importants pour l'histoire des relations entre la France et la Suède qui y sont conservés, et qui, bien qu'imprimés, sont accessibles seulement à un petit nombre de personnes, en Suède même. Je veux parler d'une suite de lettres écrites en français et contenues dans le dossier coté E, n° 13 1/2, portant de la main du sénateur comte suédois Ulric Scheffer la suscription suivante :



*Une partie de la correspondance particulière du roi avec différents souverains et autres personnes distinguées dans les pays étrangers, depuis la révolution de 1772.* — En 1847, le délai pendant lequel Gustave III avait interdit la publication de ses papiers étant depuis cinq ans écoulé, M. le baron Manderström, alors directeur général des affaires étrangères, aujourd'hui ministre plénipotentiaire de Suède à la cour de Vienne, crut devoir livrer à l'impression ces documents<sup>1</sup>; ne voulant pas, toutefois, en étendre la publicité, il tira seulement à quarante exemplaires. Sept durent être réservés pour les bibliothèques de Suède; ajoutez les dons spéciaux; il est clair que cette publication laissa ces documents à peu près inédits. Leur importance est telle cependant que j'ai cru devoir en prendre une copie presque intégrale; j'en donnerai ici les fragments qui m'ont semblé avoir le plus de valeur historique.

Autre part déjà j'ai invoqué ces curieux témoignages, au commencement d'un long travail *Sur les intérêts du Nord Scandinave dans la question d'Orient* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1855). Les pièces que je ne pouvais employer, à propos d'une question tout actuelle, qu'en passant et que par courtes citations, méritent d'être données intégralement. J'y ajouterai d'ailleurs ici, pour en expliquer ou en compléter certaines données restées obscures, des fragments, ceux-là tout à fait inédits, des dépêches diplomatiques conservées dans le dépôt des Archives royales.

On sait, pour le rappeler en quelques mots, qu'après la mort de Charles XII la Suède, épuisée et vaincue, dut accepter, d'une part, la constitution de 1720, qui remplaça la royauté souveraine par une dangereuse oligarchie, facile à corrompre; de l'autre, la paix de 1721, qui céda à la Russie la Livonie, l'Ingrie, l'Esthonie et la Carélie. Non contente d'acquérir enfin les côtes de la Baltique, objet de sa longue convoitise, la Russie comprit aussitôt que l'anarchie suédoise, résultat inévitable de la nouvelle constitution,

<sup>1</sup> Sous ce titre : *Recueil de documents inédits concernant l'histoire de Suède*. Tome I<sup>er</sup>. Correspondance inédite de ce souverain, sous le règne de Gustave III. Stockholm, 1847, in-8°. Chez Nordstedt et fils. — Sans nom d'éditeur. — Le second volume contient des documents qui ne concernent en rien la France, et qui sont par eux-mêmes moins importants. Ils ont rapport aux négociations du mariage du frère de Gustave III, duc de Sudermanie. Il y a d'amusants détails sur les petites cours d'Allemagne.



lui offrirait une ouverture favorable dans les affaires de ses voisins, et elle associa à ses projets une puissance toute nouvelle, mais déjà ambitieuse, la Prusse. Unies par leurs intérêts communs, Prusse et Russie imposèrent d'abord à la Suède leur garantie en faveur de la constitution de 1720. La funeste période qui fut marquée en Suède par les discussions des *chapeaux* et des *bonnets* ayant encouragé leurs espérances, elles firent un autre pas en avant; et, de même qu'on avait vu leur traité défensif de 1764, qui garantissait secrètement la constitution de Pologne, devenir le prélude du partage ultérieur de ce royaume, de même elles ajoutèrent à leur garantie de la constitution suédoise un article secret qui préparait le partage éventuel de la Suède au profit de ses deux voisines. Ces trames perfides, Gustave III les rompit en faisant la révolution de 1772. Mais ce fut la France qui l'assista dans cette tâche, en lui accordant des subsides, et qui le soutint après la révolution contre le ressentiment de ses ennemis trompés.

Les preuves de cette amitié constante de la France, de celle des Bourbons d'Espagne et de la cour de Vienne, ennemie de la cour de Berlin, les faits mêmes de la garantie russo-prussienne et du traité secret, faits jusqu'à présent inconnus, les curieuses marques du dépit de Frédéric II et du prince Henri de Prusse, et les témoignages de leur mauvaise volonté, que la politique française eut à surveiller et à contenir, voilà les principaux traits qui ressortiront de la lecture de nos documents. Les premiers montrent combien Gustave III avait lieu de compter sur l'amitié de la France et de ses alliés qui, en effet, ne lui fit pas défaut. Les autres font comprendre de quelle utilité ces bons offices devaient être, soit pour l'avenir de la Suède elle-même, soit pour le maintien de l'équilibre européen.

I. LETTRE DE LOUIS XV À GUSTAVE III.

(Au dépôt des Affaires étrangères à Stockholm. Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« V. M. connaît trop mes sentiments pour n'être pas bien persuadée de la part que j'ai prise à l'heureuse révolution qu'elle vient d'opérer en Suède. Elle aura vu dans la lettre que le baron de Lieven lui aura remise de ma part combien mon cœur a été



affecté d'un événement qui a contribué au bonheur de sa nation<sup>1</sup>. Je ne doute pas que toutes les autres puissances, dès qu'elles seront exactement informées de toutes les circonstances du changement arrivé dans le gouvernement de V. M., n'y donnent d'autant plus leur approbation qu'elles n'ont aucun droit de se mêler de l'administration purement intérieure de son royaume. Les réponses que V. M. doit recevoir des cours différentes auxquelles elle a fait part de ses dispositions ne lui laisseront, à ce que j'espère, aucun motif d'inquiétude à cet égard; mais si, contre toute vraisemblance, quelque ennemi de son autorité légitime entreprenait de faire revivre l'anarchie tyrannique qu'elle a détruite, V. M. trouvera dans la fermeté de son courage les ressources nécessaires pour soutenir la justice de sa cause, et elle éprouvera constamment de ma part le même intérêt que j'ai toujours pris à sa considération et à sa sûreté. Elle a pour garants de mes sentiments la parfaite estime et la sincère amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère et cousin,

« De V. M.

« Le bon frère et cousin,

« LOUIS.

« A Fontainebleau, ce 13 octobre 1772.»

2. LETTRE DE GUSTAVE III À LOUIS XV.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer<sup>2</sup>. Sans date. M. le baron Manderström la place en novembre 1772.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Rien ne peut être plus satisfaisant pour moi que de recevoir des assurances intimes de la part de V. M. de l'intérêt constant et sin-

<sup>1</sup> La révolution avait eu lieu dans la journée du 16 août 1772.

<sup>2</sup> Le comte Ulric Scheffer, né le 5 août 1716, avait servi dans les armées françaises de 1743 à 1751. Il était devenu colonel du régiment le Royal Suédois. Il succéda à son frère Charles-Frédéric Scheffer comme ambassadeur de Suède à Paris, de 1751 à 1769. Rappelé alors en Suède, devenu ministre, chevalier de l'ordre des Séraphins et comte en 1771, il fut un des principaux instruments de la révolution de 1772 et jouit de toute la faveur de Gustave III. Il se retira des affaires en 1783 et mourut le 4 mars 1799.



cère qu'elle veut bien prendre à ce qui me regarde, et du soin qu'elle se donne pour empêcher que mes voisins n'éclatent dans les mauvaises intentions qu'ils avaient formées contre moi et contre mon royaume en voyant qu'ils allaient y perdre une influence dont ils n'avaient jusqu'à présent fait qu'un usage trop dangereux et trop funeste. V. M. peut être persuadée que tant que j'existerai je maintiendrai la forme qui m'a délivré d'un joug si odieux. Mais je tâcherai de le faire par des moyens qui, en assurant ma propre tranquillité, n'entraîneront point un si fidèle et si tendre allié que l'est V. M., dans des embarras que je serais au désespoir de causer. Je fais volontiers cet aveu et mon cœur ne démentira jamais tous les sentiments que la plus vive amitié y a fait naître. Les mesures que prend V. M. pour seconder mes vues me paraissent si bien dirigées que je suis presque assuré de leur succès et que je lui en fais tous mes remerciements, mais j'avoue que je ne comprends rien dans la conduite que tient le roi de Danemark à mon égard. Il a déjà donné à votre ministre des assurances qui, dans d'autres circonstances, devraient paraître satisfaisantes, et il vient d'en donner également au mien; malgré cela il fait des préparatifs si formidables dans la Norvège que tous mes sujets sur la frontière en sont alarmés et qu'il m'a été impossible de ne pas y tourner une attention plus suivie. Si c'est de concert avec quelque autre cour ou si l'on se flatte de pouvoir susciter quelque mécontentement dans l'intérieur de mon royaume, c'est ce que j'ignore encore. Mais en attendant j'ai cru essentiel de me présenter moi-même sur la frontière, et c'est ce qui m'a déterminé à faire le voyage que je fais actuellement, sans égard à la rigueur de la saison à laquelle il faut me préparer. La déclaration que mon ministre a dû remettre en même temps à la cour de Danemark doit vraisemblablement débrouiller cette situation et, à ce que j'espère, amener une plus grande certitude de la façon de penser de cette cour. En tous cas je trouve qu'il est bien doux de pouvoir déposer dans le sein de V. M. avec une confiance entière tout ce que ma situation peut avoir d'embarrassant, et je compte toujours sur l'amitié dont elle m'a donné des preuves si évidentes. C'est avec ces sentiments et ceux de la plus haute estime que je suis, etc. »



3. LETTRE DE GUSTAVE III À CHARLES III, ROI D'ESPAGNE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Le 7 novembre 1772.

« Monsieur mon frère et cousin,

« Comme je n'ignore pas jusqu'à quel point V. M. a pris part à l'heureuse révolution qui s'est passée dans mon royaume le 19 août dernier, et l'amitié particulière avec laquelle elle seconde mes vues justes et pacifiques, conjointement avec mon bon et fidèle allié le roi de France, je ne saurais me dispenser de lui en témoigner ma vive reconnaissance. Il est dans le sang des Bourbons d'être liés de la plus tendre amitié avec les souverains de ma maison, et j'ai bien hérité de mes ancêtres la même façon de penser pour V. M. et tout ce qui lui appartient. J'y ajoute encore tous les sentiments que vos grandes qualités et votre amour pour la justice et l'équité excitent dans mon cœur, et je ne doute pas que V. M. ne soit entièrement convaincue de la haute estime et de l'amitié particulière avec lesquelles je suis, etc. »

4. RÉPONSE DE CHARLES III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai été certainement très-aise et affecté de l'heureuse révolution que les talents, la sagesse et la fermeté de Votre Majesté ont su amener dans la forme du gouvernement de son royaume. Le bonheur de ses peuples, l'honneur de la royauté et l'équilibre du Nord la faisaient désirer depuis longtemps. Ce grand ouvrage était réservé aux qualités supérieures de V. M. J'espère qu'on ne tentera pas de le troubler et que pouvant le consolider la Suède acquerra de nouveau son ancienne considération. Mon attachement à sa famille et les liens qui m'y unissent me feront toujours contribuer autant que possible à cet objet salulaire et intéressant. Je désire



que Votre Majesté en soit persuadée et de la haute estime et amitié particulière avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« CHARLES.

« A Madrid, ce 28 décembre 1772. »

5. LETTRE DE L'IMPÉRATRICE-REINE À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Je suis très-sensible à l'attention que Votre Majesté me marque à m'écrire au sujet du grand événement qui vient d'arriver dans votre royaume; sa façon de penser à mon égard me flatte et elle peut compter sur le plus sincère retour de ma part. Mes souhaits pour la satisfaction de V. M. et pour celle de sa famille sont aussi réels que ceux pour la conservation de la tranquillité du Nord, et c'est sur ces sentiments que je vous prie d'être persuadé de l'amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« La bonne sœur et cousine,

« MARIE-THÉRÈSE.

« Schönbrun, ce 29 septembre 1772. »

6. LETTRE DE GUSTAVE III À LOUIS XV.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Ce 24 mars 1773.

« Monsieur mon frère et mon cousin,

« Des circonstances dont l'ambassadeur de V. M. lui rendra compte m'obligent à réclamer aujourd'hui de nouveau, et de la manière la plus pressante, cette amitié que V. M. m'a accoutumé à regarder comme le plus ferme appui de mon trône. Je dois y compter, dans ce moment, avec d'autant plus de confiance, qu'il ne s'agit pas de mon intérêt seul, mais que ma cause est réellement celle de l'Europe entière menacée des efforts réunis d'une

ligue qui paraît avoir la domination universelle pour objet. La puissance de V. M. peut seule mettre des bornes à des vues si ambitieuses et si injustes, c'est d'elle que j'attends mes conseils et l'assistance dont j'ai besoin, étant au reste avec des sentiments fortifiés tous les jours par ma reconnaissance,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère,

« GUSTAVE. »

7. LETTRE DE GUSTAVE III À CHARLES III.

(Minnte de la main du comte de Scheffer.)

« Le 24 mars 1773.

« Monsieur mon frère et cousin,

« Les marques que V. M. m'a données tout nouvellement de son souvenir et de son amitié, jointes à la conduite très-favorable à mes intérêts que V. M. a bien voulu prescrire à ses ministres dans toutes les cours, me font recourir aujourd'hui à V. M. avec une confiance entière dans une conjoncture dont les circonstances lui seront développées par le sieur de Llano<sup>1</sup>, à qui je m'en suis ouvert. V. M. verra par son rapport qu'il ne s'agit pas de mes intérêts seuls, mais que ma cause est dans ce moment celle de tous les rois et de tous les États qui veulent conserver leur indépendance. J'attends tout de la puissance de V. M. et de sa sagesse, et serai toujours avec la reconnaissance la plus vraie, Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère,

« GUSTAVE. »

8. RÉPONSE DE CHARLES III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai senti la critique situation dans laquelle Votre Majesté se

<sup>1</sup> Ministre de S. M. Catholique à la cour de Suède.



trouvait. Je me suis concerté avec le roi de France pour nous employer à parer le coup qui menaçait Votre Majesté et son royaume; nous avons lieu d'espérer qu'on y a réussi, au moins pour le présent. Nous continuerons dans les mêmes principes et, selon les circonstances, j'emploierai tous les moyens qui me seront possibles pour donner à V. M. des preuves de l'intérêt sincère que je prends à la conservation de son royaume, et pour convaincre V. M. des sentiments d'amitié avec lesquels je suis,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« CHARLES.

« A Aranjuez, ce 20 mai 1773. »

Une dépêche particulière adressée au comte de Scheffer par le comte de Creutz, ministre de Suède à Paris, et reproduite aussi par M. le baron Manderström, peut servir de commentaire aux trois lettres précédentes. Ce qui mettait Gustave III si fort en émoi, c'était sans doute la connaissance d'une alliance secrète conclue, après le partage de la Pologne, entre la Russie et le Danemark. Ce document montrera précisément où en étaient les liaisons de la Suède avec la France :

« Paris, 4 juillet 1773. »

Le comte se félicite d'abord de ce que M. d'Aiguillon a heureusement triomphé des intrigues employées pour lui nuire. Le roi doit en être content, écrit-il, car ce ministre paraît augmenter tous les jours de zèle et d'activité pour ses intérêts, et la Suède est l'objet principal de toute sa politique..... « Il me le dit sans cesse, et il a bien raison de penser ainsi. Le partage de la Pologne ferait tort à son ministère sans l'éclat que la révolution de Suède fait jaillir sur lui. Si la Suède était opprimée, la France serait à jamais couverte d'ignominie. Elle ne trouverait plus ni alliés ni amis; elle resterait seule et verrait l'Europe sous le joug sans pouvoir y remédier. Voilà ce que je ne cesse de répéter à M<sup>r</sup> d'Aiguillon, et ce qui fait la plus forte impression sur son esprit.

« Mais ce que je lui représente avec plus de force, c'est qu'il ne



faut pas être dupe de la Russie. Son langage est flatteur, mais si elle avait fait des projets qu'elle ne voulût exécuter qu'à la paix, que deviendrait la Suède au cas que l'on s'y fiât? Voilà pourquoi je lui ai fait sentir la nécessité de fournir au roi de plus grands moyens pour accélérer le rétablissement de son armée et de sa marine, et de répondre à la Russie avec les mêmes caresses et la même amitié, afin que si elle est de bonne foi on puisse profiter de ses dispositions pour se lier avec elle; que, si elle ne l'est pas, on puisse la retenir en montrant qu'on est préparé à tout.

« J'ai eu l'honneur de mander au roi que M<sup>r</sup> d'Aiguillon m'avait promis de faire des avances vers la fin de l'année, après que les 1,500,000 francs de cette année auraient été payés, mais qu'il recommandait le plus grand secret sur tout ceci. Il est donc nécessaire de continuer à représenter sans cesse les besoins du roi à M<sup>r</sup> de Vergennes, afin que M<sup>r</sup> d'Aiguillon trouve la besogne avancée par l'impression qu'auront faite au conseil les dépêches de ce ministre, lorsqu'il sera question de faire des avances.

« Pour ce qui regarde les 547,000 francs, je le répète encore, S. M. ne doit pas en avoir la moindre inquiétude. Ils seront toujours avancés jusqu'au dernier terme du paiement des subsides, et alors payés en supplément pour couronner le tout. » Le comte de Creutz parle ensuite des difficultés qu'il a eues pour toutes ces négociations de subsides et de secours extraordinaires au moment de la révolution et au mois de novembre suivant, et de la nécessité où il a été de céder quelque chose pour ne point se brouiller avec M<sup>r</sup> d'Aiguillon.

« J'ai eu hier le plaisir de parler longtemps de vous avec M<sup>r</sup> d'Aiguillon. Ce ministre a pour vous la plus véritable amitié et la plus haute estime de vos talents. Croyez-moi, c'est un grand bonheur que les ministres des puissances alliées se connaissent personnellement. La liaison personnelle de M<sup>r</sup> de Choiseul et du prince de Kaunitz rendait celle de leur cour encore plus intime. Depuis la retraite du premier, la froideur a été sur le point de succéder à la chaude amitié que les deux cours avaient l'une pour l'autre. Votre correspondance avec M<sup>me</sup> d'Aiguillon est d'un grand avantage; elle rafraîchit et fortifie les sentiments qu'on a déjà pour V. E. »



9. LETTRE DE LOUIS XV À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin ,

« J'ai reçu avec le plus sensible plaisir la médaille que les États assemblés avaient demandé à Votre Majesté de faire frapper à l'occasion de l'heureuse révolution qui a fait revivre les anciennes lois dans le royaume de Suède, et qui y a établi la nouvelle constitution qui fait la gloire personnelle de V. M. et qui assure pour toujours le bonheur de sa nation. C'est un monument dont je conserverai d'autant plus précieusement le souvenir qu'il consacre le talent et le courage supérieurs dont V. M. a donné les preuves les plus signalées, et auxquelles mon cœur a pris la part la plus sincère. Mon intérêt sera toujours également vif pour tout ce qui pourra avoir rapport à V. M., et je ne cesserai jamais d'être, avec l'estime la plus parfaite et l'amitié la plus tendre, Monsieur mon frère et cousin ,

« De Votre Majesté ,

« Le bon frère et cousin ,

« LOUIS.

« A Versailles, le 3 décembre 1773. »

10. LETTRE DU DUC D'AIGUILLON À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Sire ,

« J'exprimerais difficilement à V. M. à quel point j'ai été touché et flatté des nouvelles assurances qu'elle a daigné me donner de l'estime et des bontés dont elle m'honore. Je me borne à la supplier d'être bien convaincue que j'en sens vivement tout le prix et que je n'ai rien plus à cœur que de les justifier et de m'en rendre digne de plus en plus. Ses intérêts sont si étroitement unis avec ceux du Roi mon maître que je ne pourrais les perdre de vue un instant sans trahir mon devoir. Sa gloire ne m'est pas moins chère, mais je ne prétends pas me faire un mérite auprès d'elle du zèle inaltérable avec lequel je la défends ; la cause est trop bonne et trop belle pour que je ne sente pas combien il est glorieux pour moi d'en être le chevalier. J'espère que bientôt je n'aurai plus à



combattre pour elle, et que tout l'univers rendra à ses vertus et à ses talents le même hommage que je leur rends depuis longtemps. Je ne suis point étonné de l'impression qu'a faite sur V. M. l'extravagant et indigne complot dont son ambassadeur lui a transmis les détails et l'objet ; il est heureusement anéanti, et je crois qu'il est inutile que je l'assure que le Roi mon maître n'en avait aucune connaissance, et qu'il persiste invariablement dans les principes dont V. M. est instruite et qu'elle a approuvés. Il est plus déterminé que jamais à lui donner tous les secours dont elle pourra avoir besoin pour soutenir son autorité envers et contre tous ceux qui voudraient l'attaquer.

« J'ai tout lieu de croire qu'on en a abandonné le projet, mais je vois avec douleur qu'on suit avec opiniâtreté celui qu'on a formé depuis plus d'un an d'inspirer de la jalousie et de l'inquiétude aux puissances voisines de V. M. et de lui supposer des desseins ambitieux, malgré les assurances que nous ne cessons de donner de son excessive modération. La vérité percera à la fin les nuages dont on cherche à l'envelopper, et V. M. parviendra à la faire connaître en persistant à suivre la conduite admirable qu'elle tient. Je la supplie très-humblement de me permettre de lui témoigner combien j'y applaudis, et de mettre à ses pieds l'hommage bien sincère de ma vive reconnaissance, de mon dévouement sans bornes, et du profond respect avec lequel je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le duc d'AIGUILLON.

« Versailles, ce 18 décembre 1773. »

Quel est cet « extravagant et indigne complot » dont parle le duc d'Aiguillon ? M. le baron Manderström pense qu'il s'agit probablement d'une intrigue politique dans laquelle quelque ministre de France à l'étranger aurait trempé à l'insu de son souverain. Nous n'oserions encore hasarder une réponse, mais nous pouvons citer à ce sujet une dépêche entièrement inédite du comte de Creutz à Gustave III qui se trouve aux Archives du royaume et donne quelques indices :



« 25 novembre 1773.

« J'ai remis à M. le duc d'Aiguillon la lettre de V. M. Il a été pénétré jusqu'au fond de l'âme de tant de bonté et de l'intérêt que V. M. prend à ce qui le regarde. Il m'a chargé de mettre à ses pieds sa reconnaissance et son profond respect. Il aurait souhaité seulement que ce que cette lettre contenait eût été mis en chiffre à cause de l'importance de cette affaire, du secret qu'elle exige et de l'attention que cela aura donné au roi de Prusse, qui sûrement aura fait ouvrir la lettre en chemin... »

11. LETTRE DE LOUIS XVI À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Marly, ce 25 juillet 1774.

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai reçu avec grand plaisir la lettre que le comte de Vergennes m'a remise de la part de Votre Majesté. Je connaissais bien tout l'attachement que Vous aviez pour le roi mon aïeul, et j'ai été bien touché de la douleur que vous avez marquée à sa mort. J'espère qu'Elle ne doute pas que je suis dans les mêmes sentiments où était le feu roi à son égard. Le comte de Vergennes ne fait que m'y confirmer par tous les bons témoignages qu'il me rend de Votre Majesté. Le comte d'Usson, mon ambassadeur auprès d'elle, sera toujours chargé d'entretenir la parfaite intelligence qui est si convenable entre les deux couronnes, et de témoigner à V. M. les sentiments de la sincère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« LOUIS. »

12. LETTRE DU DUC D'AIGUILLON À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Sire,

« Je sens mieux que je ne puis l'exprimer à V. M. le prix des nouvelles assurances qu'elle daigne me donner des bontés dont



elle m'honore; elles sont la récompense la plus flatteuse que je pouvais désirer de mes travaux, et je m'en rappelle sans cesse le souvenir dans ma retraite avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance. V. M. ne doit me savoir aucun gré des soins que j'ai pu me donner pour seconder ses sages et généreux projets. J'ai servi l'ami de mon maître, l'allié de sa couronne le plus fidèle et le plus utile. Le malheureux prince que je regretterai toute ma vie, encore plus comme mon père que comme mon protecteur et mon roi, a conservé jusqu'au dernier moment de ses jours la tendresse la plus constante et la plus sincère pour V. M., et j'étais toujours sûr de lui plaire en lui proposant de la défendre et de la soutenir. Le maintien de l'indépendance absolue de la Suède et de l'autorité légitime de son roi formait la base de son système politique, et son cœur avait encore plus de part à cette façon de penser que l'intérêt de son État. Son petit-fils m'a paru avoir hérité de ces sentiments, et je crois pouvoir assurer V. M. qu'elle éprouvera de sa part les mêmes marques d'amitié qu'elle a reçues du roi son grand-père. Je ne lui ai pas laissé ignorer, avant de me retirer de son conseil, tous les motifs qui doivent le déterminer à resserrer les anciens liens qui l'unissent avec Elle et les avantages qu'il pouvait s'en promettre, et j'ai la satisfaction de savoir que j'ai eu le bonheur de le persuader. Quelque éloigné que je sois désormais des affaires publiques, je ne perdrai jamais de vue celles de la Suède, et je ne cesserai point de faire les vœux les plus ardents pour la gloire et la prospérité du héros du Nord; heureux si je puis me flatter qu'il daignera me conserver ses bontés et se rappeler quelquefois le souvenir de mon zèle à toute épreuve pour son service, et de mon dévouement absolu à sa personne.

« Je suis avec le plus profond respect,

« Sire

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le duc d'AIGUILLON.

« Veiret<sup>1</sup>, ce 17 août 1774.»

<sup>1</sup> Château de Touraine, appartenant au duc d'Aiguillon.



13. LETTRE DE GUSTAVE III AU COMTE DE MAUREPAS.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Gripsholm, le 5 janvier 1776.

« Monsieur le comte, autant j'ai été alarmé lorsque je vous ai su malade, autant j'ai pris de part à votre rétablissement, dont mon ambassadeur vient de m'informer. L'avantage que j'ai eu de vous connaître personnellement, et la confiance que le roi votre maître a placée en vos sages conseils, sont autant de raisons pour que je m'intéresse très-vivement à tout ce qui vous regarde. J'y ajouterai encore que je compte beaucoup sur votre amitié pour moi, et avec ces sentiments, vous ne douterez certainement pas de ceux du véritable attachement avec lequel je suis, Monsieur le comte, etc. »

Le comte de Maurepas était à cette époque au comble de sa puissance. Les dépêches du comte de Creutz montrent de quel crédit et de quelle intimité la légation de Suède à Paris jouissait auprès de cet homme d'État.

Dans la dépêche du 1<sup>er</sup> février 1776 (inédite aux Archives royales), Creutz écrit : « Je vais rendre compte à V. M. par une autre voie que la poste ordinaire, d'une conversation intéressante que j'ai eue avec le comte de Maurepas. »

En effet, le baron Manderström cite une dépêche de cet ambassadeur, chiffrée, datée du 7 février, qui arriva par l'entremise d'une maison de commerce, et qui est aujourd'hui aux Affaires étrangères de Stockholm. Elle est adressée à Gustave III lui-même :

« Je profite de cette voye détournée pour rendre compte à V. M. d'une conversation infiniment intéressante que j'ai eue avec le comte de Maurepas, et qui prouve jusqu'où va sa confiance en moi. Quelque sûr que soit ce chiffre, je n'ai pas voulu me servir de la poste ordinaire, pour éviter toute possibilité de voir éventer ce secret, et je supplie Votre Majesté de le garder religieusement pour Elle, puisque, s'il venait à transpirer avant le temps, ce serait une chose funeste pour la France et pour la Suède.

« En parlant avec le comte de Maurepas des moyens les plus efficaces qu'on pourrait employer, soit pour assurer la sûreté de Votre Majesté, soit pour rompre la ligue du Nord, soit enfin pour don-



ner à la France et à ses amis la supériorité nécessaire pour brider l'ambition des puissances qui voudraient tout envahir, je lui demandai naturellement s'il croyait que la cour de Vienne entrerait de bonne foi dans ces vues, et si sa politique intéressée, jointe au peu d'affection que l'empereur avait pour la France, ne la rendrait pas toujours froide et nonchalante chaque fois qu'il s'agirait de s'exposer pour la France ou de prendre un parti vigoureux pour empêcher l'oppression de ses alliés.

« Le comte de Maurepas me répondit avec la même franchise : Nous ne pouvons ni n'osons nous reposer sur la cour de Vienne; son alliance nous pèse plus qu'elle ne nous est utile. Le traité de Versailles a fait beaucoup de mal; il a renversé absolument l'ordre des choses, et il faut tôt ou tard revenir à des liaisons plus naturelles. Du temps du cardinal de Fleury, M. de Lichtenstein avait déjà proposé une alliance entre l'Espagne, la France et l'Autriche; mais le premier était trop éclairé pour n'en pas sentir tout l'inconvénient. Je me souviens que pendant une maladie grave du cardinal, il me fit appeler et me dit : On veut me séduire par une alliance catholique; on croit, parce que je suis un vieux prêtre, qu'on aura bon marché de moi; mais ils se trompent, et si je meurs, ne donnez pas, vous autres, dans le panneau. Tenez-vous-en aux alliances protestantes, c'est le seul moyen de conserver la liberté de l'Europe et l'ascendant que la France y doit avoir. — L'expérience, poursuivit le comte de Maurepas, en a suffisamment prouvé la vérité. Voyez avec quelle ingratitude la cour de Vienne nous a payés de nos efforts pour elle. Elle s'est livrée à nos ennemis pour envahir la Pologne. Les projets de l'empereur pour l'oppression de l'Allemagne sont visibles; peut-être en a-t-il de pareils pour l'Italie. Il faut assurer d'une manière stable et permanente la sûreté de la Suède pour affranchir l'Allemagne et pour humilier les Russes; pour pouvoir enfin faire la guerre avec avantage, si le malheur des circonstances l'exige, il faut revenir à l'alliance avec la Prusse. Mais comme il n'y a rien à faire avec le roi d'aujourd'hui, qu'il abuserait des moindres pas qu'on ferait vers lui pour nous trahir et pour nous susciter des tracasseries, il faut attendre sa mort ou celle de l'impératrice-reine. Dans l'un ou l'autre cas, les choses rentreront dans leur ordre naturel, car le prince royal de Prusse paraît bien disposé pour nous, et l'empereur, une fois le maître, est trop ambitieux et trop remuant



pour ne pas forcer le roi de Prusse à se jeter dans nos bras. Je vous confie mes sentiments parce que je connais votre discrétion, votre manière de voir, et que j'aime à discuter les choses avec vous.

« Je remerciai le comte de Maurepas d'une marque de confiance aussi distinguée, et je lui dis qu'il était impossible de ne pas être de son avis; que c'était le seul moyen de débrouiller le chaos du système de l'Europe, et de rétablir l'équilibre; qu'en bridant l'ambition de l'empereur, il était également important d'abaisser la Russie, cette puissance immense par son étendue, effrayante par ses ressources, et qui, tôt ou tard, engloutirait l'Europe si l'on ne formait pas, par de bonnes alliances, des digues suffisantes pour contenir ses débordements; que la France, la Suède et la Prusse liées ensemble, et coupant l'Europe du Nord au Midi, étaient capables de se donner les mains pour exécuter les plus grandes choses; qu'alors la Suède pourrait redevenir aux dépens de la Russie une puissance formidable, rendre à la France les services qu'elle en a reçus, et lui manifester par des preuves efficaces un attachement fortifié par les siècles et consacré par le penchant personnel de Votre Majesté. Je dis ensuite au comte de Maurepas que le comte de Saint-Germain m'avait aussi parlé de la nécessité d'abaisser la Russie et qu'il regardait ce projet comme le premier dont il fallait s'occuper.

« De tout ceci Votre Majesté daignera conclure que la France est lasse de l'alliance avec la cour de Vienne; qu'elle n'attend que l'occasion pour la quitter; que cette occasion peut naître d'un moment à l'autre. Rien ne doit être plus vraisemblable. Tant que les liaisons actuelles subsistent, la France ne peut venir au secours de Votre Majesté qu'avec de l'argent et une flotte. Ce dernier secours dépend encore de l'Angleterre, et Votre Majesté est environnée de tous côtés. Mais si la France gagnait la Prusse, que d'avantages n'en résulterait-il pas pour Votre Majesté! La Russie tremblerait jusque dans ses foyers et à la première guerre elle succomberait selon le calcul des probabilités. Je crois donc qu'il est de mon devoir de fortifier tous les jours davantage le ministère français dans ce sentiment, et j'y travaillerai sans relâche. Cela donnera encore plus de poids à l'alliance de Votre Majesté. La France ne sera pas, comme à présent, dans le cas de trembler sans cesse pour notre sûreté, et d'être en peine des moyens qu'il faut



prendre pour venir à notre secours. Votre Majesté jouera alors le rôle qui convient à la grandeur de son génie, à ses talents et à sa dignité.

« Je profiterai quelquefois de cette voie détournée pour écrire à Votre Majesté, parce qu'on n'ouvre pas les lettres des banquiers, à moins que ce ne soit celles des banquiers de la cour. »

14. LETTRE DU COMTE DE MAUREPAS À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Signature autographe.)

« Sire,

« Je ne puis exprimer à Votre Majesté ma sensibilité aux marques de bonté et d'intérêt qu'elle veut bien me donner dans la lettre dont elle m'a honoré. Je ne désire profiter du rétablissement de ma santé, auquel elle veut bien prendre part, que pour continuer à lui donner des marques de mon zèle et de mon attachement à ses intérêts. Je suis bien assuré que c'est ce que je puis faire de plus agréable au roi mon maître, qui ne désire que d'affermir et resserrer les liens qui l'unissent à Votre Majesté. Je puis et dois sur cela m'en rapporter au compte que le comte de Creutz, son ambassadeur, aura l'honneur de rendre à Votre Majesté; je me flatte qu'il me rendra justice à cet égard. Le bonheur que j'ai eu d'approcher Votre Majesté personnellement et ma reconnaissance lui répondent de la pureté et de la sincérité de mes sentiments, autant que du respect avec lequel je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très obéissant serviteur.

« MAUREPAS.

« A Versailles, le 13 février 1776. »

15. LETTRE DE LOUIS XVI À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai reçu avec le plus grand plaisir la lettre que le baron de Nolcken, votre envoyé extraordinaire en Angleterre, m'a remise de votre part. V. M. est assurée de la satisfaction que j'ai toujours



en apprenant de ses nouvelles par elle-même. Les précautions qu'elle témoigne devoir prendre, pour assurer la tranquillité de ses sujets contre les inquiétudes qu'elle pourrait avoir de la part de ses voisins me paraissent on ne peut plus justes; la fermeté et la tranquillité d'âme alliées à la douceur nécessaire dans les occasions, sont des moyens sûrs pour maintenir la bonne harmonie qui doit régner entre les puissances. V. M. connaît le vif intérêt que je prends à ce qui la regarde, et la constante amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« LOUIS.

« A Versailles, le 16 février 1776. »

16. LETTRE DE MARIE-ANTOINETTE À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe. Sans date, mais conservée à côté de la précédente, et probablement de la même année.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Avec un chef tel que vous, la nouvelle chevalerie effaceroit bientôt l'ancienne. Je ne recevrai jamais d'hommages qui me flattent davantage que les vôtres. Les commencemens de Votre règne en assurent la gloire et la prospérité; sa longue durée fera le bonheur de vos peuples et la joie de vos amis. C'est le vœu et le sentiment bien sincère de Votre bonne sœur et cousine,

« MARIE-ANTOINETTE.

« Versailles, 26 février. »

17. LETTRE DE CHARLES III À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Je trouve dans le départ du baron de Sparre l'occasion que j'attendais depuis longtemps avec impatience pour répondre à la lettre de V. M., que mon envoyé m'apporte. J'ai été très-sensible à cette marque du souvenir et de l'amitié de V. M., et quoique je n'aye jamais pû me résoudre à concevoir les mêmes soupçons que

mes gouverneurs ont eu du pavillon suédois, je vois avec plaisir combien V. M. a été affectée des apparences qui y ont donné lieu, et qu'elle veut bien se rappeler la part que j'ai prise autant par sentiment que par l'amitié ancienne de nos couronnes et celle de ma maison au succès de ses glorieuses entreprises. Persuadé toujours de la façon de penser de V. M., j'avoue que je serais flatté d'avoir des raisons de lui donner des preuves de mon attachement comme je l'ai été dernièrement, en ordonnant qu'on relachât la cargaison du vaisseau suédois qu'un des miens amena à Cadix, quoique les tribunaux l'eussent jugé être de bonne prise.

« Mr. de Llano, que je n'oublierai pas avoir mérité d'être recommandé de V. M., et qui a été fidèle organe de ses sentiments, me rendant compte de l'état déplorable de la Suède après 50 ans d'anarchie, n'a jamais douté de son rétablissement si on en laisse le temps à V. M. J'ai observé avec soin tous les événements qui contribuent à conserver le calme du Nord auquel je m'intéresse.

« Que V. M. me permette de lui recommander le baron de Sparre, dont la conduite dans ce pays lui a mérité l'estime générale, et de l'assurer de l'amitié sincère, de la parfaite estime et de la haute considération avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« CHARLES.

« Aranjuez, ce 21 mai 1776. »

18. LETTRE DE LOUIS XVI À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère,

« J'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre par laquelle vous me félicitez sur l'avantage que ma flotte a remporté sur celle des Anglais<sup>1</sup>. Les complimens que V. M. me fait me sont très-agréables, venant de sa part. Je regarde bien comme Elle la crise présente de l'Europe comme très-intéressante, et les réflexions qu'Elle fait

<sup>1</sup> La bataille d'Ouessant avait eu lieu le 27 juillet.



là-dessus sont très-justes. Le jour où V. M. m'écrivit est un jour dont je me souviendrai toujours avec plaisir par la stabilité de puissance qu'il a donné à un allié auquel je suis véritablement attaché et que je prie d'être persuadé de la sincère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère,

« LOUIS.

« A Versailles, ce 4 octobre 1778. »

19. LETTRE DU COMTE DE MAUREPAS À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Signature autographe.)

« Sire,

« Le comte de Creutz, ambassadeur de Votre Majesté, m'a remis la lettre dont il lui a plu m'honorer. Je n'ai point été surpris de la part qu'elle veut bien prendre à la situation actuelle de la France. Je connais les sentiments de Votre Majesté pour une puissance son amie et son alliée, et sa constante amitié pour le roi mon maître; mais quant à la part qu'elle veut bien m'attribuer dans nos succès, je ne peux la regarder que comme un effet des bontés dont elle m'a donné tant de marques dès les premiers moments où j'eus le bonheur de lui faire ma cour; je ne puis les mériter que par mon zèle et mon attachement à son service. Je ne perdrai aucune occasion de servir auprès du roi les intérêts de Votre Majesté. Si les circonstances permettent à la paix de satisfaire le désir qu'Elle témoigne d'un établissement aux Indes occidentales, j'aurai soin de le rappeler au Roi et d'instruire M. le comte de Creutz de tout ce qui se passera à cet égard. Je m'en remets au compte plus détaillé qu'il aura l'honneur de rendre à Votre Majesté. Je la supplie de compter sur mon zèle.

« Je suis avec le respect le plus profond,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« MAUREPAS.

« A Versailles, le 13 septembre 1779. »



La Suède n'a acquis l'île de Saint-Barthélemy que par la convention de Versailles du 1<sup>er</sup> juillet 1784; on voit cependant que, dès 1779, des négociations étaient commencées par elle pour obtenir une semblable possession. On en suit facilement les premières traces dans les dépêches inédites du comte de Creutz :

Dépêche du 5 août : « Creutz voudrait obtenir qu'à la paix, la France et l'Espagne cédassent à la Suède l'île de la Grenade, riche et salubre, bien boisée, avec un sucre d'une qualité supérieure, et celle de la Marguerite ou de la Trinité, dont l'Espagne ne tire rien. »

Dépêche du 9 septembre : « Éloge de l'île de la Grenade. C'est la clef des îles du Vent, etc. »

Dépêche du 16 : « Tabago serait la meilleure île pour nous. Elle pourrait donner par la suite une culture de 50,000 barriques de sucre, ce qui serait un objet de commerce de plus de 50 millions. »

Dépêche du 2 décembre : « Pour ce qui est d'engager l'Espagne à céder Porto-Rico ou quelque autre de ses nombreuses îles, c'est un point de négociation difficile. J'en ai déjà parlé au comte de Vergennes. Il trouve l'idée excellente : « mais la cour d'Espagne, » dit-il, est si difficile sur tout ! Elle tient pour maxime que céder « un rocher dans la mer serait démembrer la monarchie; que « n'avons-nous pas fait pour l'engager à nous céder sa portion de « Saint-Domingue ! »

Dépêche du 13 janvier 1780 : « M. de Vergennes m'a dit : « Si « l'Espagne pouvait placer un poteau sur un rocher dans la mer, « aucune persuasion humaine ne pourrait l'engager à le céder. Elle « voit la contrebande partout, et elle aimerait mieux voir ses colonies mourir de faim que de détacher un grain de sable de ses « vastes possessions. »

20. LETTRE DU COMTE DE VERGENNES À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Sire,

« Pénétré de reconnaissance de la confiance que Votre Majesté se plaît à me marquer, il me serait bien flatteur de la justifier et



de contribuer au succès de ses désirs. C'est dans cette vue, Sire, que j'ai cru devoir mettre sous les yeux du Roi mon maître la lettre dont Votre Majesté a daigné m'honorer. Sa Majesté, toujours fidèle aux sentimens qu'elle lui a voués et à l'intérêt qu'elle ne cessera dans aucun temps de prendre à sa satisfaction personnelle et à la prospérité de la Suède, désire avec ardeur que des circonstances mieux prononcées qu'elles ne le sont encore lui permettent de seconder les vues que Votre Majesté forme sur un établissement dans les Antilles. Le roi, sensible à l'amitié dont V. M. ne perd aucune occasion de lui confirmer les témoignages, sera toujours très-empressé à ne lui rien laisser à désirer de la sienne, et ce serait avec le plus véritable plaisir que sa Majesté verrait réussir une vue, laquelle, d'un grand intérêt pour la Suède, serait d'une convenance réciproque pour les deux couronnes. Mais le succès dépendra nécessairement des événements; l'Angleterre n'est pas à beaucoup près au point où l'on peut disposer de ses dépouilles : elle est plus étonnée qu'abattue de l'orage qu'elle a si imprudemment provoqué.

« Je ne m'étendrai pas en protestations, Sire, pour convaincre Votre Majesté combien il me serait flatteur d'être l'heureux instrument qui contribuerait à attacher à sa couronne le nouveau fleuron qu'elle désire d'y ajouter. Si mon attachement respectueux pour sa personne, si mon zèle pour son service n'étaient pas des motifs assez forts pour la convaincre de la sincérité de la disposition que j'ai l'honneur de lui exprimer, Elle en trouverait la sûreté dans le sentiment naturel à tout Français de ramener à l'égalité un ennemi qui n'a que trop souvent affecté une orgueilleuse supériorité; mais Votre Majesté n'ignore pas, et nous ne nous dissimulons pas qu'on fait le plus souvent la paix comme on peut et non pas comme on veut.

« Je sens tout le prix de ce que Votre Majesté daigne me dire par rapport à la paix de l'Allemagne : c'est un service rendu à l'humanité en général; mais il me semble que V. M. ne devait pas moins apprécier le bonheur que nous avons eu de prévenir le retour de la guerre entre la Russie et les Turcs. Si nous avons réussi par ce moyen à nous rapprocher de la première de ces puissances, et à dissiper les défiances dont elle n'avait été que trop longtemps prévenue contre nous, les liaisons de la France et de la Suède cessant de lui être suspectes, la politique n'alarmera plus



les sentiments personnels et réciproques de Votre Majesté et de l'impératrice sa cousine.

« Je suis avec le plus profond respect,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« DE VERGENNES.

« Versailles, le 2 octobre 1779. »

On voit, par les documents qui précèdent, que la France était la plus constante et la plus ferme alliée de la Suède. Voici maintenant contre quels dangers, contre quelle mauvaise volonté et quels ressentiments de la Russie et de la Prusse nous avions à préserver le cabinet de Stockholm, et contre quelles menaces nous avions aussi à sauvegarder l'équilibre européen. Nous nous servons encore des documents conservés aux Archives des affaires étrangères de Stockholm.

21. DU ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe<sup>1</sup>.)

« Ce 1<sup>er</sup> de septembre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Je vois par la lettre de V. M. le succès qu'elle a eu dans le changement de la forme du gouvernement suédois; mais croit-elle que cet événement se borne à la réussite d'une révolution dans l'intérieur de son royaume et ne se souvient-elle pas que la Russie et le Danemark et moi-même nous avons garanti cette forme de gouvernement? Que S. M. se souviennne de ce que j'ai eu la satisfaction de lui dire, lorsqu'à Berlin j'ai joui de sa présence. Je crains bien que les suites de cette affaire n'entraînent V. M. dans une situation pire que celle qu'elle vient de quitter, et que ce ne soit l'époque du plus grand malheur qui puisse arriver à la Suède. Vous savez, Sire, que j'ai des engagements avec la Russie; je les ai contractés longtemps avant l'entreprise que vous

<sup>1</sup> C'est évidemment une réponse à une lettre par laquelle Gustave III avait annoncé à son oncle la révolution du 15 août 1772.



venez de faire : l'honneur et la bonne foi m'empêchent également de les rompre, et j'avoue à V. M. que je suis au désespoir de voir que c'est elle qui m'oblige à prendre parti contre elle, moi qui l'aime et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagements ; elle me met le poignard au cœur en me jetant dans un embarras cruel, duquel je ne vois aucune issue pour sortir. J'ai écrit de même à la reine sa mère : je lui expose les choses dans la plus grande vérité ; mais la chose est faite et la difficulté consiste à y trouver un remède. Je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai parvenir à rajuster ce qui s'est passé, ne pensant qu'aux véritables intérêts de V. M. et ne souhaitant que de pouvoir lui donner des marques de la haute estime et de l'attachement avec lequel je suis,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et fidèle oncle,

« FRÉDÉRIC. »

22. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie, mais très-authentique.)

« De Reinsberg, le 7 septembre 1772.

« Ma très-chère sœur,

« Je vous félicite, ma chère sœur, sur la joie et le contentement que vous ressentez, et je bénis le ciel que sans aucun danger vos fils soient sortis d'une crise aussi violente. Je crois que vous ne doutez pas que je vous souhaite et à vos enfants le plus grand bonheur ; mais tel est le sort des souverains et des princes qu'ils tiennent par l'intérêt et la politique aux états qui les environnent. Je ne répéterai pas ce que j'ai eu souvent l'honneur de vous dire à ce sujet. Vous avez tant de connaissance et d'esprit qu'il serait inutile de vous faire le tableau de l'Europe. Tout ce que je dois vous dire, ma conscience, mon amour pour vous et vos enfants m'y obligent, c'est que j'eusse souhaité que le roi se fût contenté de la constitution de l'année 1720. Je regarderais cet arrangement comme solide au lieu que ma tendresse est alarmée pour les suites que je prévois, et je crains que malheureusement vous, ma chère sœur, et le roi votre fils n'en soyez convaincus que lors-



qu'on n'y pourra plus apporter de remède. Je connais votre courage et je ne doute nullement de celui du roi votre fils; mais, ma chère sœur, le courage devient souvent inutile, et, sans succomber, on peut se trouver dans un labyrinthe pire que celui dont on vient de sortir. Je suis convaincu que le roi fera tout au monde pour accommoder les affaires à l'amiable; tout ce qu'il m'écrivait à ce sujet me fait connaître combien il craint d'être forcé à d'autres entreprises; cette idée seule m'afflige; mais vous devez connaître la force des engagements, et que les États qui sont en alliance sont liés par des nœuds que leur intérêt ne peut pas rompre. Qu'il m'en coûte à vous dire ces tristes vérités et de troubler votre bonheur actuel par des nuages que l'avenir doit former! Mais, si vous voulez vous le rappeler, je vous dis la même chose en Suède et j'ajoutai que je rendais grâce au ciel que les projets de Norrköping n'avaient pas réussi, puisque les suites en auraient pu être funestes<sup>1</sup>. J'ai déchargé mon cœur et ma conscience; je prévois, à vous dire le vrai, ma chère sœur, que les conseils de l'amitié seront reçus tout comme les représentations ministérielles; au moins j'ai rempli mon devoir, je ne puis autre chose dans ce monde-ci.

« Pour mon particulier, je vous souhaite, au roi et à vos enfants, tout le bonheur, et j'espère, pour peu qu'on veuille s'y prêter, que tout pourra s'accommoder à l'amiable. Je fais des vœux pour votre passage et pour celui de l'aimable nièce; si j'étais Neptune, je vous accompagnerais; mes pensées vous suivront, étant à jamais,

« Ma chère sœur,

« Votre très-dévoué et fidèle frère et serviteur,

« HENRI. »

23. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie.)

« De Reinsberg le 10 septembre 1772.

« Ma très-chère sœur,

« Si je n'avais pas des appréhensions pour l'avenir, si mon cœur

<sup>1</sup> On y avait préparé un coup d'État semblable à celui qui réussit au mois d'août 1772.



ne s'intéressait pas si tendrement à vous, ma chère sœur, au roi de Suède et à votre famille, j'aurais pu partager votre joie sur le succès du roi. Mais dans des cas extrêmes où l'on s'intéresse, il ne reste que la vérité à dire. Je trouve cependant la lettre que vous avez reçue à ce sujet trop cruelle, trop grossière, trop impolie et exagérée en tous points, sans même y toucher véritablement l'état de la question; la réponse que vous avez faite est admirable, modérée, tendre et touchante, mais s'il m'est permis de le dire, je ne trouve pas qu'on envisage les choses dans leur véritable point de vue. Il s'agit de bien discuter l'intérêt de tant de puissances; tout comme il y en a qui sont attachées à la Suède, et qui sans doute auront été à favoriser la révolution pour en tirer l'avantage en temps et lieu, tout ainsi il y en a d'autres qui par leur situation sont obligées à prévenir les desseins d'une puissance qui pourrait se servir de la Suède contre leurs intérêts. Je suis convaincu en mon particulier des sentiments du roi votre fils, je suis assuré qu'il n'a aucun dessein formé contre aucune puissance, mais avec le gouvernement d'à présent la Suède deviendra, si elle conserve la paix pendant dix ans, puissance prépondérante. Jugez, ma chère sœur, avec équité et dites ensuite si c'est caprice de la part du voisin formidable s'il tâche à éviter qu'une puissance qui par sa situation ne pouvait lui nuire, mais qui à cette heure peut se mettre dans l'état d'être un jour de nouveau à ranger dans le calcul des balances politiques, si pour éviter cet événement il n'est pas de son intérêt de la prévenir; c'est l'état de la question, c'est sur cet objet que le roi votre fils aura à négocier, c'est sur le parti qu'il pourra prendre que sera fondée sa tranquillité. Soyez convaincue, ma chère sœur, que tout ce qu'il sera possible de faire pour calmer les esprits sera mis en usage, mais il n'y a pas de plume assez éloquente au monde pour convaincre un ministère que ce qui est reconnu pour un intérêt d'État puisse être sacrifié à l'amitié et à des considérations personnelles; ce dont je suis convaincu, c'est qu'on s'emploiera (surtout ici) à ajuster à l'amiable ce grand différend; si de notre côté on avait les moindres vues, on pourrait très-aisément à cette heure les satisfaire, mais il est très-certain qu'on fera tout ce qui humainement est possible pour accorder les esprits dont dépendra la réussite du roi votre fils, et il aura sujet de bien mûrement peser ses résolutions avant de les prendre, car il sera ensuite seul responsable des événements.



On ne peut agir plus cordialement que de prévenir sur de pareils objets; cela ne se fait qu'entre parents; dans d'autres occasions on saisit la fortune quand elle se présente, et on ne refuse pas d'en profiter. Tout dépend des lettres qu'on recevra du Nord; toujours je suis certain que vous aurez, ma chère sœur, tout le loisir pour prendre, de concert avec le roi votre fils, des résolutions pour votre tranquillité. J'espère que vous n'avez aucun doute, ma chère sœur, que si je me trouve en état de vous servir, j'en saisirai les occasions avec le plus grand empressement.

« J'ai fait des vœux durant votre trajet en Suède. Je souhaite que le bonheur vous ramène bientôt sur ces mers, et que j'aie la douce satisfaction de vous revoir dans ce pays : en attendant cet événement heureux, je vous prie de vous rappeler souvent les tendres sentiments avec lesquels je suis,

« Ma chère sœur,

« Votre très-dévoué et fidèle frère et serviteur,

« HENRI. »

24. LE ROI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie.)

« 11 septembre 1772.

« Ma très-chère sœur,

« Je suis bien fâché que vous distinguiez si mal vos amis de vos ennemis, moi qui vous parle avec franchise et qui vous la dis dans un moment où l'illusion d'un bonheur précaire vous aveugle sur les suites de cette révolution. Vous croyez que c'est mauvaise volonté de ma part; non, ma chère sœur, si votre bonheur était solide, je serais le premier à vous en féliciter, mais les choses en sont bien éloignées; je vous envoie ici la copie de l'article de notre garantie tel qu'il a été signé à Saint-Pétersbourg, et j'y ajoute même que si je ne peux trouver des expédients pour calmer les esprits, je remplirai mes traités, parce que ce sont des engagements de nation à nation, et où la personne n'entre pour rien; voilà ce qui me met de mauvaise humeur de voir que par l'action la plus téméraire et la plus étourdie, vos fils me forcent de m'ar-



mer contre eux ; ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie qui certainement pourrait exciter au plus la cupidité d'un cadet de famille ; mais le bien de cet État exige nécessairement que je reste lié avec la Russie, et je serais justement blâmé par la postérité si mon penchant personnel l'emportait sur le bien du peuple auquel je dois tous mes soins. Je vous dis, ma chère sœur, les choses telles qu'elles sont, et je ne pronostique que des infortunes. Car si cela en vient à une guerre, comme je l'appréhende beaucoup, qui vous répondra qu'une partie de votre armée suédoise ne passera pas du côté des Russes, et qui vous garantira que cette nation dégradée comme elle l'est ne leur livre pas son roi ? Enfin il y a cent malheurs de ce genre à prévoir qui me font frémir pour vous, tandis que je ne vois aucune puissance en état de vous assister et de vous secourir.

« Veuille le ciel que je me trompe et que vous soyez heureuse, soyez persuadée que personne ne s'en réjouira plus cordialement que moi, qui serai jusqu'au dernier soupir, avec autant de considération que de tendresse,

« Ma très-chère sœur,

« Votre fidèle frère et serviteur,

« FRÉDÉRIC. »

25. ARTICLE SECRET, TROISIÈME DU TRAITÉ ENTRE LA PRUSSE ET LA RUSSIE,  
CONCLU À SAINT-PÉTERSBOURG, LE 12 OCTOBRE 1769.

(*Ibid.* Pièce annexée à la lettre précédente.)

« Les hautes parties contractantes s'étant déjà concertées par un des articles secrets du traité d'alliance signé le 31 mars de l'année 1764 sur la nécessité de maintenir la forme du gouvernement, confirmée par les quatre états du royaume de Suède, et de s'opposer au rétablissement de la souveraineté, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'Impératrice confirment de la manière la plus solennelle par le présent article tous les engagements qu'elles ont contractés alors, et s'engagent de nouveau à donner à leurs ministres résidents à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confidence et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer



la susdite constitution du royaume de Suède et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait pas pour atteindre le but désiré et que, malgré tous les efforts des deux parties contractantes, il arrivât que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleversât la forme du gouvernement de 1720 dans les articles fondamentaux, en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les États, et de nommer aux charges sans le consentement du sénat, Leurs Majestés sont convenues que l'un et l'autre de ces deux cas, savoir celui d'une agression de la part de la Suède et celui du renversement total de la présente forme du gouvernement seront regardés comme le *casus fœderis*; et S. M. le roi de Prusse s'engage dans les deux cas susmentionnés et lorsqu'elle en sera requise par S. M. l'Impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps considérable de ses troupes dans ce duché. Ce présent article secret aura la même force et vigueur que s'il était inséré mot pour mot dans le traité principal d'alliance défensive signé aujourd'hui et sera ratifié en même temps. En foi de quoi il en a été fait deux exemplaires semblables, que nous, les ministres plénipotentiaires de S. M. l'impératrice de toutes les Russies, autorisés à cet effet, avons signés et scellés du cachet de nos armes.

« Fait à Saint-Petersbourg le 12 octobre 1769.

« (L. S.) Victor-Frédéric, comte de SOLMS.

« (L. S.) G. N. PANNIN.

« (L. S.) Prince A. GALITZIN. »

26. COURTE ANALYSE SUR L'ARTICLE SECRET DU TRAITÉ ENTRE L'IMPÉRATRICE  
DE RUSSIE ET LE ROI DE PRUSSE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer. C'est une réfutation digne et ferme des prétentions énoncées dans l'article secret. Cette pièce fut probablement envoyée au roi de Prusse.)

« La première réflexion qui tombe sur le traité conclu entre les cours de Berlin et de Saint-Petersbourg est de demander par quel droit ces deux cours peuvent se croire autorisées à disposer des



affaires domestiques d'une troisième à son insu, sans la consulter et sans en être requises en aucune manière? Ces maximes sont si nouvelles et si peu fondées dans le droit des gens universellement reçu, qu'on ne saurait voir sans la plus grande surprise qu'un pareil traité puisse exister, tout comme il est encore plus étonnant qu'on veuille se croire obligé de remplir un traité établi sur des principes qui révoltent l'indépendance et la sûreté de tous les États de l'Europe. Il est dit dans ce traité que les cours contractantes doivent donner à leur ministres résidents à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confiance et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer la constitution du royaume de Suède, et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Pour ce qui est du premier point, personne n'empêche les cours respectives d'instruire leurs ministres de telle manière qu'elles le jugent à propos; il y a même apparence que ceux de Pétersbourg et de Berlin se sont fidèlement acquittés de leurs instructions; mais ces mêmes instructions peuvent-elles faire loi pour un tiers? Quant au second point, qui est-ce qui trouble la tranquillité du Nord? Ou la Suède, qui prend des mesures innocentes ne regardant que ses affaires domestiques, et qui proteste qu'elle veut vivre en paix et en bonne intelligence avec tous ses voisins, ou bien celui de ses voisins qui menace de faire la guerre à la Suède, et qui va embraser le Nord du feu de la guerre si ces menaces sont mises en exécution? Par ce qui suit dans le traité, on trouve le détail des circonstances dans lesquelles le *casus fœderis* doit avoir lieu, savoir :

*Si malgré la coopération des ministres et les efforts des deux parties contractantes, il arrivait que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède. Mais la Russie est-elle bien attaquée? le craint-elle? soyons de bonne foi! Si une faction dominante dans ce royaume bouleversait la forme du gouvernement de 1720. Est-ce actuellement une faction qui a fait cette révolution? C'est le roi, appuyé de personnes de tous les partis, ce sont les États, c'est la nation entière, c'est la voix publique et le concours de tous les membres du royaume. Si on accorde au roi le pouvoir illimité de faire des lois. Ce pouvoir n'a pas été accordé. Si le roi peut déclarer la guerre. Mais il ne le peut pas enfin.*



*Si le roi peut lever des impôts.* Mais pour se convaincre que dans ce cas, aussi bien que dans tous les précédents, le roi a besoin du concours de tous les États, on n'a qu'à lire la nouvelle forme du gouvernement du 21 d'août de l'année présente, et il n'en restera pas le moindre doute. Il n'est donc question que du pouvoir de *convoquer les États* du royaume et de *disposer des charges et offices de l'État*, dont le dernier est d'autant plus compatible avec un gouvernement libre que le stathouder de Hollande le possède à un degré beaucoup plus étendu que ne fait actuellement même le roi de Suède. En vérité, l'Europe entière sera bien étonnée quand elle apprendra que deux cours étrangères veuillent se lier entre elles pour disposer de la convocation des états en Suède et de la nomination des personnes à qui le roi doit accorder les charges publiques dans son royaume; elle le sera encore davantage en apprenant que Sa Majesté Prussienne se croit dans la nécessité de faire la guerre à la Suède en conformité d'un traité de cette nature et pour des raisons pareilles à celles-ci. Le temps passé n'en fournit point d'exemple, et l'avenir aura de la peine à le croire. Mais on présume trop de l'équité de ce monarque pour imaginer un instant qu'il veuille donner une atteinte si cruelle à sa propre gloire et aux principes de justice dont il a toujours été animé. »

27. LE ROI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie.)

« Ce 21 septembre 1772.

« Ma très chère sœur,

« Souffrez que je vous félicite de l'heureux passage que vous venez de faire en Suède sans avoir souffert de l'incommodité de la mer. Nous en avons reçu aujourd'hui l'agréable nouvelle, de sorte que je ne doute point que ma lettre ne vous retrouve à Stockholm en bonne santé. J'ai été plus heureux à Saint-Pétersbourg que je ne l'aurais pu espérer du commencement. L'impératrice de Russie a appris la révolution de Suède assez patiemment, mais ce qui m'a fourni l'occasion d'adoucir les esprits, c'est la rupture du congrès de Poczia<sup>1</sup>; il faut donc, ma très chère sœur, em-

<sup>1</sup> Connue sous le nom de congrès de Fokzani, 2 août 1772. Grég. Orloff



ployer le bénéfice du temps que la fortune vous accorde à tâcher d'apaiser de plus en plus les esprits en Russie. Une fausse démarche pourrait tout perdre; si l'impératrice peut soupçonner le moins du monde que le roi de Suède médite de l'attaquer, tout est perdu. Ne vous fiez pas sur vos Suédois, je sais qu'on murmure dans l'obscurité, qu'il y a nombre de mécontents, et qu'à la première levée de boucliers d'une puissance voisine, tous les malheurs que je vous ai prédits vous accablent. Vous ne pouvez compter en Suède que sur ceux qui ont travaillé à la révolution; le reste sont de faux-frères qui n'attendent que le moment de vous trahir. Ménagez la Russie, je vous le conseille en frère. Ménagez-la plus que jamais, car quoi que vous disent les Français, le sort du roi de Suède est actuellement entre les mains de l'impératrice de Russie, et une vengeance différée n'est pas encore éteinte<sup>1</sup>. Je voudrais vous écrire sur des matières qui vous fussent plus agréables, cependant des vérités, quelque dures qu'elles soient, sont plus utiles que des flatteries déplacées, et principalement dans les conjonctures présentes. Je vous embrasse mille fois, ma chère sœur; je m'intéresserai toujours tendrement à votre personne, étant avec la plus haute considération,

« Ma très chère sœur,

« Votre fidèle frère et serviteur,

« FRÉDÉRIC. »

28. LE ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« Ce 5 octobre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Il est naturel de craindre quand on s'intéresse pour des personnes, surtout quand on les voit engagées dans des entreprises dont le danger est éminent; voilà comme j'ai pensé en apprenant la révolution de Suède et toutes les circonstances où se trouvait

y négocia, avec Osman-Effendi, la paix entre la Russie et la Porte; mais ces négociations n'aboutirent pas.

<sup>1</sup> Ce conseil de ménager l'impératrice de Russie avait probablement pour véritable but de détacher la Suède de la France.



V. M. Quoique j'admire ses grands talents, je ne lui souhaite jamais de se trouver dans la situation où la fatalité m'avait mis durant la dernière guerre : c'est un souhait à faire à son plus cruel ennemi, et non pas à des parents auxquels leur mérite personnel autant que le sang nous intéresse, et si mes vœux sont exaucés, V. M. jouira d'une longue paix avec ses voisins, dont elle sait mieux que je ne puis lui dire qu'il y en a qui méritent de sa part les plus grands ménagements.

« Elle a deux factions dans son royaume, ennemies depuis longtemps l'une de l'autre; ce n'est pas l'ouvrage d'un jour que de les réunir cordialement. Sa prudence commencera cet ouvrage, mais il n'y a que le temps qui puisse le consolider. C'est sur cette réunion des esprits que Votre Majesté peut établir et affermir son règne, et cette entreprise demande de la tranquillité et du repos, de sorte que je suis persuadé que Votre Majesté fermera constamment l'oreille aux insinuations malignes de ceux qui voudraient la brouiller mal à propos avec ses voisins et qu'elle ne pensera qu'à recueillir tranquillement les fruits des soins qu'elle se donne pour remettre l'ordre et la règle dans son royaume. Comme c'est ce qui contribuera le plus à sa gloire, je serai des premiers à l'applaudir, l'assurant de la haute estime et de la considération avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et fidèle oncle,

« FRÉDÉRIC. »

29. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« Reinsberg, 6 décembre 1772.

« Sire,

« Le comte Dœnhof m'a envoyé la lettre dont V. M. l'avait chargé pour moi. Je me trouve flatté et touché par l'amitié que vous me témoignez, je voudrais qu'elle pût vous être utile; je n'ai à vous offrir que des sentiments, au moins c'est par eux que vous pouvez juger que la franchise avec laquelle je m'exprime n'a d'autre



objet que de vous présenter les affaires et leur situation comme je l'envisage. Je crois devoir sur un sujet si intéressant ne parler à V. M. qu'en qualité de parent et d'ami. J'écarte tout ce qui peut blesser l'esprit national et je suis sûr que si je dis quelque chose à cet égard, V. M. l'envisagera dans son véritable point de vue et saisira mon intention, laquelle n'a d'autre but que de peindre la vérité, mais qui est fort éloignée de vouloir en la peignant rendre les objets autres que tels que je les envisage. Il s'agit de considérer la situation où V. M. se trouve avec celle qu'elle pourrait avoir plus paisiblement par des accommodements. Je suis fort éloigné de penser que qui que ce soit au monde se désiste d'une situation qu'il a prise qui lui paraît avantageuse pour en prendre une moindre; mais je crois aussi qu'il vaut mieux avoir moins et le conserver avec sûreté que de vouloir maintenir contre une partie de l'Europe ce qu'on ne pourra défendre contre tant de force. Par le premier cas V. M. est sûre de la garantie de ce qu'elle possède; elle est certaine de la vie et de la sûreté de ses amis; elle est encore dans l'avantage de conserver tous ses États sans le moindre démembrement; dans le second cas où je suppose plusieurs puissances liguées contre elle, je lui laisse à juger militairement et politiquement si une défense même aurait lieu: inondé d'étrangers par tant de côtés différents, le courage même ne pourrait se faire connaître. Je pourrais prouver la carte à la main ce que j'avance: la Suède a 40,000 hommes; je suppose qu'on ajoute autant (et encore cela ne peut-il être que par de nouvelles levées); cette armée, si elle se divise, est faible partout, et réunie elle donne au reste des agresseurs le temps de pénétrer où ils veulent. Une autre considération, c'est qu'en Suède même on verrait de nouveau éclore un parti, et c'est alors, c'est dans cette affreuse situation que les amis de V. M. seraient à plaindre. Il ne s'agirait plus de chercher quel accommodement choisir, mais il faudrait laisser établir entièrement le gouvernement sur le pied que les ennemis de V. M. le voudraient conserver. Je vous conjure, par l'amitié la plus tendre, de ne jamais vous précipiter dans cet abîme. Il serait également dangereux de vous laisser emporter d'abord à trop de complaisance; on peut gagner par la roideur; mais un prince éclairé, sage et qui aime ses peuples, sait sacrifier quelque chose de ses intérêts plutôt que de voir un subversement total. Je suis garant à V. M. que par les voies de douceur vous pou-



vez mettre les affaires, non pas entièrement sur le pied où vous le désirez, mais sur un pied bien au-dessus du feu roi votre père; mais au nom du ciel, ne soyez pas trop contraire à un arrangement lorsque vous serez certain que c'est l'unique moyen qui vous reste pour que la Suède et votre famille et vous soyez conservés. Voilà ce que l'amitié exige de moi; je vous ai parlé plus naturellement encore et avec une franchise plus ouverte; je crois qu'il y a des cas dans la vie où on ne doit pas taire la vérité, au risque même de faire de la peine à l'ami auquel on la dit. L'ambassadeur que V. M. envoie à Pétersbourg fera un très-bon effet; si vous aviez pu voir l'impératrice cela serait encore meilleur, et l'on gagne beaucoup lorsque deux personnes d'esprit discutent elles-mêmes leurs propres affaires; mais je comprends la difficulté de ce projet, et ce n'est pas mon intention de le proposer; tout ce que j'espère, c'est que V. M. sera convaincue par la manière ouverte avec laquelle je vous parle de l'amitié sincère et de la haute considération avec laquelle je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Votre dévoué oncle et serviteur,

« HENRI. »

30. LE ROI DE SUÈDE AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer avec des corrections de celle du roi. Réponse à la lettre précédente. Point de date; mais cette pièce doit être, suivant M. le baron Manderström, de décembre 1772, au plus tard de janvier 1773.)

« Monsieur mon oncle,

« Je ne puis assez vous dire combien je suis touché de la franchise avec laquelle V. A. R. veut bien me parler. C'est la preuve la plus convaincante qu'elle pouvait me donner de son amitié et de l'intérêt qu'elle prend à mon bonheur. Mais, mon cher oncle, dites-moi donc, au nom de Dieu, ce que j'ai fait pour m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis si infailliblement menacé. N'ai-je pas manifesté de la manière la plus évidente mes vues pacifiques? Mon désir de cultiver l'amitié de tous mes voisins, de respecter les traités, de me concilier leur affection, ne leur est-il



pas assez connu pour qu'il leur en reste aujourd'hui le moindre doute? Quels peuvent donc être leurs griefs contre moi, et que me demandent-ils? S'il est question du changement qui s'est fait dans la forme du gouvernement de mon royaume, vous êtes trop juste, mon cher oncle, pour ne pas sentir que c'est une affaire qui ne peut être traitée avec les puissances étrangères. Elle a été faite et ratifiée par la nation suédoise; cette nation y trouve aujourd'hui son bonheur au point de me le témoigner tous les jours par des larmes de joie et par les bénédictions qu'elle me donne partout où je passe. Quel droit les puissances étrangères peuvent-elles donc avoir de me chercher querelle pour avoir rendu heureux mes sujets, à qui je me dois tout entier et pour qui seuls j'occupe le trône que la Providence m'a laissé en partage?

« Vous m'avouerez bien, mon cher oncle, que si c'est là une cause de guerre, il n'y a plus de justice dans le monde, et jamais je ne pourrai espérer d'établir la paix assez solidement pour être sûr de la conserver. Que gagnerais-je par des traités et des garanties avec des puissances qui ne connaîtraient d'autres droits que leurs volonté, et qui ne consulteraient que leurs forces pour les exécuter? Avec de tels voisins il faudrait nécessairement succomber un jour, et alors il vaudrait autant en courir les risques d'abord que d'en venir là après avoir subi l'humiliation de me laisser prescrire des lois sur la forme de l'administration de mon royaume. Mais je ne dois pas seulement supposer que ce cas soit possible.

« Quoi que vous me disiez, mon cher oncle, sur les dangers qui me menacent, je ne puis me mettre dans l'esprit qu'on m'attaquera au mépris de tous les principes de droit et de justice, attaquant en même temps le droit de tous les souverains et de toutes les nations indépendantes. Je présume mieux de mes voisins et surtout de celui qui, par les liens du sang, toujours si précieux pour lui, a tant de motifs de me soutenir contre les autres en cas qu'ils puissent concevoir des plans d'une iniquité si manifeste. C'est là-dessus que je compte principalement, et je conjure V. A. R., par toute la droiture de son cœur qui m'est si bien connue, de s'employer autant qu'elle le peut à plaider ma cause qui est celle de la justice et de la paix. Hors ces deux objets je n'en ai pas de plus cher que celui de convaincre V. A. R., de la tendre amitié avec laquelle je suis, etc. »



31. LE ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« Le 8 décembre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Le comte Dœnhof m'a rendu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, qui m'a fait un plaisir sensible en me renouvelant les assurances de son amitié, dont je fais un cas infini. Je n'ai jamais changé de façon de penser vis-à-vis de Votre Majesté; mon cœur ne saurait se démentir, mais j'ai craint les suites de ses entreprises, et mes craintes ne sont pas encore calmées sur son sujet. Tout le monde n'envisage pas du même œil la révolution qui s'est faite dans le gouvernement de Suède; cela peut causer des guerres et répandre, Sire, de l'amertume sur le reste de votre règne.

« Il y a des moments de calme auxquels de forts orages succèdent; la Suède en est menacée, et je ne vois pas comment elle y pourra résister. J'ai cru qu'en écrivant à Votre Majesté ma probité demandait que je me servisse du pinceau de la vérité et non de celui de la flatterie pour lui exposer mes craintes sur l'avenir.

« Jamais je ne désirerai plus d'être trompé dans mes conjonctures que dans les circonstances présentes; cependant, j'ai tout lieu d'appréhender le contraire. Votre Majesté vient de calmer l'alarme qu'Elle a causée aux Danois, et je suis persuadé de ses sentimens pacifiques; sans doute qu'ils conviennent à sa situation où son plus grand objet consiste à gagner, à réunir les esprits. Autant qu'il m'est revenu de la Russie, l'impératrice, ayant éprouvé l'embarras que souvent les ambassadeurs suscitent à sa cour, s'est, à ce qu'on m'a dit, déterminée à ne recevoir que des ministres du second ordre; je suppose donc que Votre Majesté se conformera appertement à cette règle pour le caractère qu'elle donnera au comte Posse; en attendant je fais des vœux pour que les affaires tournent selon l'avantage de Votre Majesté, en l'assurant de la tendresse pleine de considération avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et fidèle oncle,

« FRÉDÉRIC. »



32. LE ROI DE SUÈDE AU ROI DE PRUSSE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer. Point de date; mais doit avoir été écrite d'Oerebro, en janvier 1773.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« C'est toujours avec la même satisfaction que je reçois les lettres que Votre Majesté veut bien m'écrire. J'ai actuellement à la remercier de celle qu'elle m'a fait parvenir en date du 8 du mois passé. Les sentiments d'intérêt pour mon bonheur que V. M. y exprime me touchent sensiblement, et ils me seront toujours chers à conserver. Mais pour me servir de la même franchise dont V. M. me donne l'exemple et dont le principe est gravé dans mon propre cœur, je lui demanderai de qui je dois avoir les malheurs à appréhender que V. M. semble m'annoncer, et qu'est-ce que les puissances étrangères ont à faire dans les affaires qui ne regardent que l'intérieur de mon royaume? Quant au premier, je suis certain qu'il y a en Europe des souverains qui, bien loin de m'en vouloir, me donneront dans l'occasion toute l'assistance qui est en leur pouvoir, et mes voisins m'ont donné, chacun séparément, les assurances les plus fortes de leur amitié et de leur désir de vouloir vivre avec moi dans une bonne et parfaite harmonie. Je dois donc avoir trop de confiance en leur bonne foi pour pouvoir croire qu'ils soient occupés à former des projets pernicieux contre ma personne et mes États dans le temps que reçois des assurances du contraire de leur part; et quant au second, V. M. sent parfaitement elle-même jusqu'à quel point le devoir m'impose la loi de maintenir la gloire et l'indépendance de ma couronne. C'est un sujet sur lequel je ne puis ni ne dois jamais admettre de tempérament. La chose elle-même n'en est point susceptible, et lorsque j'observe rigoureusement de ne me point mêler dans les affaires domestiques de quelque puissance que ce soit, j'ai lieu de prétendre à un retour également équitable de leur part. Le contraire établirait un simple droit de convenance dans le monde qui peut aller à l'infini et qui n'a point de bornes. Mais de plus V. M. peut être persuadée que si le flambeau de la guerre s'allume dans le Nord, il s'étendra certainement plus loin, et les événements une fois abandonnés au sort des armes, il sera bien difficile, malgré



toutes les probabilités mêmes, de prévoir ou de calculer quelles en seront les suites.

« Telle est la manière sous laquelle j'envisage ma propre situation et celle des affaires en général. Je la confie à un oncle qui m'est cher et à un souverain qui par ses qualités jouit de l'admiration de toute l'Europe. Sous l'un ou l'autre de ces titres son amitié me sera précieuse à conserver, tout comme je m'efforcerai toujours de convaincre V. M. du sentiment de la haute estime et de l'attachement parfait avec lesquels je serai toujours,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté, etc. »

33. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE ULRIQUE-ÉLÉONORE.

(*Ibid.* Copie, malheureusement incomplète, au dépôt des affaires étrangères.)

« Décembre 1772.

« Je souhaite du fond de mon cœur que rien au monde ne trouble votre tranquillité. Vous pouvez être persuadée que le roi pense de même, et il n'y a que les lois que les engagements imposent qui pourraient le forcer d'agir autrement. Il fera tout ce qui est possible d'obtenir par la négociation pour entretenir la tranquillité. Je souhaite qu'on y réussisse, mais à moins que le roi de Suède ne trouve moyen de concilier les esprits, je ne prévois rien d'heureux, et je crois de mon devoir de vous le dire tout naturellement. La Russie n'est pas la seule qui trouve son intérêt blessé par la nouvelle forme de gouvernement en Suède. Les Anglais en sont plus fâchés encore. Jugez, ma chère sœur, quelle sera la position du roi de Suède si ce feu vient à s'embraser. Ne vous flattez pas des Turcs; je suis convaincu et certain qu'ils feront leur paix; mais si même cela n'arrivait pas, je vous assure que cela n'influera pas sur les affaires de Suède. Ce qui vous prouve, ma chère sœur, qu'on voudrait pour tout au monde vous tirer de ce labyrinthe, c'est la franchise avec laquelle je vous écris. Elle peut paraître dure, mais il y a des vérités, lorsqu'on est obligé de les dire, qui ne souffrent pas de voile. La seconde raison est que si on n'avait pas affaire à des parents, *on aurait un moyen sûr, en irritant les esprits, de s'emparer d'un domaine qui arrondirait nos états*; on est bien éloigné de cette pensée, et si l'honneur exigeait une



*pareille extrémité*, je suis sûr qu'on montrerait le plus grand dés-intéressement, au moins c'est ma façon de penser, et j'espère qu'on l'adoptera. Vous avez la bonté de me féliciter, ma chère sœur, sur notre prise de possession de la Pologne, etc. (*sic*) . . . .

« Les affaires dépendent des circonstances dans lesquelles on les entreprend. Si on hasarde le meilleur projet dans un temps où les combinaisons politiques sont défavorables, il peut réussir, mais il est impossible qu'il se maintienne. Je crains bien que ma sincérité ne vous déplaie. Je donnerais ma vie si je pouvais faire sentir à vous et au roi votre fils la triste vérité dont je suis pénétré; et ce qui me chagrine le plus, c'est que tous les partis qu'il peut prendre seront difficiles pour lui et remplis d'écueils. Il ne peut se désister volontairement d'un plan de gouvernement qu'il a arrangé lui-même, et s'il choisit le parti désespéré de le défendre, il aura tant d'adversaires que sans perte de sang, et sans même cueillir cette vaine gloire, il se trouvera sous les lois qu'on voudra lui dicter. Je voudrais prouver cela sur table, et *je jure mon honneur que je ne le dis pas pour grossir les objets*. Outre tous les ennemis du dehors, il aura ceux du pays, car un parti étouffé n'est pas un parti éteint. Dans l'armée, dans tous les états, il verra le désordre régner d'abord que des armées ennemies auront mis le pied dans ses états. Voilà un tableau qui me fait frémir; je le trace parce qu'il est temps encore, et parmi le choix des remèdes, peut-être le roi votre fils en trouvera qui pourront prévenir ce danger. Je bénirai le ciel lorsque cette triste affaire sera terminée, etc., etc. (*sic*) . . . . »

34. LE ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« 23 janvier 1773.

« Monsieur mon frère,

« Je viens de recevoir la lettre que V. M. m'écrit d'Oerebro; avec toute la satisfaction possible, je vois que V. M. approuve ma franchise, même elle veut que je la pousse plus loin. Je ne doute pas que V. M. n'ait de bons alliés, mais je les trouve bien éloignés de la Suède, et par conséquent peu en état de l'assister. Elle me dit qu'elle est satisfaite des témoignages d'amitié que lui ont donnés



ses voisins. Je me garderai bien de la troubler dans l'heureuse sécurité dont elle jouit, et bien loin de me plaire à prophétiser des infortunes, j'aimerais mieux annoncer des prospérités. Cependant je déclare à V. M. comme à tout son royaume que je ne me suis jamais cru prophète, ni voyant, ni inspiré; je ne sais que calculer l'avenir sur de certaines données qui peuvent quelquefois tromper par la vicissitude des événements, et qui souvent répondent au pronostic qu'on en a porté. Je pourrais me servir de la réponse de ce devin qui avait pronostiqué les malheurs qui menaçaient César, ce grand homme, aux ides de mars. César lui dit en le rencontrant : « Eh bien ! ces ides de mars sont venues » ; le devin lui répondit : « Elles ne sont pas encore passées. » V. M. sait le reste ; mais le cas n'est pas exactement pareil : la catastrophe de César n'est point à craindre pour V. M., et si les présages de l'avenir lui font de la peine, je puis comme un autre couvrir de fleurs les précipices pour les cacher à ses yeux. Elle peut toutefois compter que s'il y a quelqu'un qui souhaite la soustraire au hasard des événements, c'est moi, et que si les choses tournent autrement, ce ne sera pas ma faute, étant avec toute la considération et toute l'amitié possible,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et oncle,

« FRÉDÉRIC. »

35. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(Ibid. Autographe.)

\* « De Berlin, 7 de février 1773.

« Sire,

« Je suis touché on ne peut pas plus par les preuves de l'amitié de Votre Majesté; il est bien rare que la franchise soit un chemin pour cultiver l'amitié, c'est ordinairement l'écueil où elle se brise. Vous ne pensez pas ainsi, et moi, j'aime plus à déplaire qu'à voiler la vérité. Cependant je crois en avoir dit assez sur le sujet intéressant qui regarde la situation de Votre Majesté. La question qu'elle me fait est une question des droits des souverains; elle me demande, et voilà ses expressions : *dites-moi ce que j'ai fait pour*



*m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis infailliblement menacé!* Je sais trop que vous connaissez, Sire, vos intérêts et ceux des puissances qui vous environnent, en un mot le système politique de toute l'Europe. De là, il est aisé de conclure qu'il n'arrive aucun changement dans un État qui n'intéresse tous les autres. Il en est qui croient en profiter, tout comme d'autres s'en trouvent très-lésés, et c'est sur cette combinaison que sont fondées ensuite les mesures que prennent tout ces corps politiques, soit pour leur sûreté, soit pour le renversement d'un système qui leur est nuisible. Comme les souverains n'ont point de tribunal où leur cause se plaide, ils ont le droit de se rendre justice eux-mêmes. Si plusieurs souverains sont d'accord, si les traités les unissent, la justice qu'ils se rendent devient aisée, et dans ce cas, l'accommodement est l'unique chemin qui reste à la partie la plus faible. Voilà comme j'envisage l'Europe; entrer dans la discussion des droits de chaque prince serait un labyrinthe dont on ne sortirait pas, mais il est aisé de déterminer l'intérêt des États par leur situation, et par la liaison que les traités mettent entre eux. Je souhaite que cet orage s'éloigne de Votre Majesté, ou qu'il reste toujours dans les cas des probabilités, sans qu'il se réalise; mon bonheur sera considérable si, dans quelque cas qui se présente, je puis vous donner des preuves de ma tendre amitié et de la vénération avec laquelle je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-dévoué cousin, oncle et serviteur,

« HENRI. »

36. L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE AU ROI DE SUÈDE. •

(*Ibid.* Autographe.)

« A Péterhof, ce 5 juillet 1774.

« Monsieur mon frère et cousin,

« La lettre de Votre Majesté, en date du 7 juillet, n. st., vient de m'instruire des circonstances qui l'ont engagée à différer son voyage de Finlande jusqu'à l'année prochaine, et que ce ne sera qu'alors que j'aurai le plaisir et l'honneur de la voir dans mes



États. Ne pouvant douter de la sincérité des sentiments de Votre Majesté à mon égard, qu'elle a trouvé bon de me réitérer tant de fois et en toute occasion; je ne peux, en vivant dans l'attente de voir remplir la promesse que Votre Majesté veut bien me faire, que fermer mon ouïe et mon entendement aux interprétations sinistres de gens mal instruits des intentions de Votre Majesté. Me réjouissant au reste avec elle de l'heureuse arrivée de la princesse et de l'accomplissement du mariage de M. le duc de Sudermanie, quoiqu'il m'ait privé de la satisfaction d'assurer Votre Majesté de bouche que je serai toujours avec la plus haute considération et une amitié très-sincère,

« Monsieur mon frère et cousin ,

« De Votre Majesté ,

« La bonne sœur, cousine et voisine ,

« CATHERINE. »

37. L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« A Saint-Pétersbourg, le 5 janvier 1775.

« Monsieur mon frère et cousin ,

« Mes affaires m'appellent à Moscou pour un an; je ne saurais partir d'ici sans en faire part à Votre Majesté, puisqu'il lui a plu l'été passé de me dire dans une de ses lettres que son intention de venir à Pétersbourg n'était différée que jusqu'au printemps de la présente année. Je me trouve dans la dure nécessité par mon voyage de Moscou, devenu indispensable, de rendre à Votre Majesté la parole qu'elle a bien voulu me donner et de la prier de remettre cette entrevue, toujours infiniment agréable pour moi, à tel autre temps qu'elle jugera à propos de déterminer; en attendant, je ne négligerai aucune occasion où je pourrai prouver à Votre Majesté les sentiments de la haute considération et de l'amitié inaltérable avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur mon frère et cousin ,

« De Votre Majesté ,

« La bonne sœur, amie, cousine et voisine ,

« CATHERINE. »



38. LE ROI DE SUÈDE À L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Le 6 mai 1775.

« J'aborde maintenant dans cette partie de mes États qui confine à ceux de Votre Majesté Impériale, et le premier soin qui m'occupe est de vous en faire part, Madame; je vais remplir un devoir que m'impose l'ancien usage suivi par mes prédécesseurs. Il aurait rempli toute mon attente, si j'avais pu me procurer la satisfaction à laquelle je m'étais préparé il y a longtemps; mais plus cette journée m'approchera des confins de mon royaume, plus je sentirai de regret de ce que les circonstances en ont autrement décidé. Elle ne changeront pourtant jamais rien dans le motif qui m'avait déterminé à former ces vœux. C'était l'amitié la plus vraie et la plus sincère, et ne pouvant pas vous en convaincre actuellement par moi-même, j'envoie mon premier écuyer le comte de Levenhaupt vers Votre Majesté Impériale pour lui remettre cette lettre de ma part, et pour vous assurer, Madame, que rien n'égale les sentiments de la haute considération et de l'attachement parfait avec lesquels je suis, etc. »

Voilà ces documents, jusqu'à présent à peu près inconnus et inédits. Ils nous ont semblé devoir occuper une place dans un recueil de pièces destiné à retracer la suite des rapports de la France avec la Suède. C'est sur la base d'une alliance politique étroite et à peu près constante que les relations intellectuelles des deux pays se sont formées et perpétuées.

§ 5. BIBLIOTHÈQUE DU COMTE D'ENGESTRÖM, À STOCKHOLM.

Cette collection, commencée par le secrétaire d'État Benzeltierna, échut après lui à son neveu le comte d'Engeström, ambassadeur, puis premier ministre sous le roi Charles XIII, chancelier de l'académie de Lund, etc. Elle comptait alors 10,000 volumes environ; le comte d'Engeström y ajouta plus de 6,000 volumes, des manuscrits, des dessins de Rubens, Vanloo, Sergell, etc.; des gravures, des cartes, une quarantaine de tableaux, dont quelques-uns importants; des antiquités et 6,000 monnaies. Il mourut en



1826, à l'âge de soixante et quinze ans. Il avait eu soin de désigner avant sa mort un bibliothécaire et de destiner une partie de sa grande fortune à l'entretien de ses collections. Suivant ses dernières intentions, le ministre d'État au département des affaires étrangères a accepté la surintendance de cette bibliothèque, devenue, par la volonté du testateur, publique à certains jours. Elle est ouverte chaque samedi, et située dans le faubourg méridional de Stockholm, rue de Rhenfeldt. — Un ouvrage sert de guide à qui veut étudier cette bibliothèque, c'est le recueil intitulé : *Handlingar ur H. E. Stats-Ministerns Herr Gr. L. V. Engeströms bibliothek*, 4 vol. in-12° (en suédois), Stockholm, 1809-1824.

Parmi les manuscrits français ou relatifs à la France, ou semblant dignes d'attention, que contient la bibliothèque du comte d'Engeström, les catalogues indiquent les suivants :

*Remonstrances et offres des conjurés et relegués du royaume de Suède au roi Henri III pour avoir justice de l'assassinat commis en la personnes d'Erri, roi de Suède, son frère.*

*La vie de Gustave-Adolphe*; 1 vol. in-fol.

*Vindiciæ belli sveco-germanici, seu defensio armorum S. R. Majestatis sueciæ*; in-4°. Par Carolus Marinus, Holmiæ, 1650.

*Ode sur les victoires de Charles-Gustave, roy de Suède.*

*Discours sur l'intérêt présent de la Suède, écrit du temps de Charles XI*; in-8°.

*Lettres de Charles XII.*

*Lettres par V. N. G. à S. A. R. la princesse héréditaire de Suède, l'année 1719.*

*L'histoire de César, Auguste et Tibère*; in-4°.

*Ihre, sur les lois des Goths*; in-4°.

*Sur le décroissement des eaux dans le Nord*; in-4°.

*Mémoires tirés des manuscrits de la Bibliothèque vaticane, pour servir à l'histoire de Suède*; in-folio.

*Lettres du roi Stanislas de Pologne au colonel d'Ekeblad, 1706-1709*; in-4°.

*Éloge du maréchal Baner, 1697.*

*Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Suède, en cinq dialogues*; in-folio.

*Lettres de Paris à M. Gjörwell; 1773*, in-4°.

*Cymbalum mundi*, en quatre dialogues, de Bonaventure des Perriers, valet de chambre de Marguerite de Valois, reine de Navarre,



avec une lettre critique, dans laquelle on justifie cet ouvrage d'athéisme et d'impiété; in-8°.

*Relation des événements qui ont rapport à la mort de Paul 1<sup>er</sup>, empereur de toutes les Russies; in-4°.*

*Sur la mort de Paul 1<sup>er</sup>; in-folio.*

*Pièces différentes, qui regardent la Hollande, dans l'intervalle de 1680 à 1690, in-folio.*

*Abrégé historique de l'anarchie de France, 1665.*

*Relation de la conduite présente de la cour de France.*

*Journal du siège de Namur du temps de Louis XIV, in-4°.*

*La France démasquée.*

*État de la France à l'égard de ses finances, 1755-1761; in-4°.*

*Correspondances secrètes pour former un recueil annuel de toutes les nouveautés curieuses de France, 1775; in-8°.*

Dans un volume in-folio, intitulé au dos : *Gallica*, n° 16, ne renfermant, je le crains, que des copies de brochures ou publications françaises fort connues, je trouve, en négligeant beaucoup d'autres indications évidemment inutiles :

— *Parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne sur ce qui regarde la guerre*, douze petites pages. — Commence par : « Vous trouverez en M. le Prince tout ce que peut la force d'un grand génie, vous luy verrez un courage presque impétueux, uni aux lumières toujours nettes et toujours présentes. M. de Turenne a les avantages du sang-froid, une grande capacité, une longue expérience, une valeur assurée. Celuy-là, résolu dans les conseils, jamais embarrassé dans ses ordres, prenant mieux son parti qu'homme du monde, celuy-ci se faisant un plan de la guerre, disposant toutes choses à sa fin, en les conduisant avec un jugement aussy esloigné de la lenteur que de la précipitation. L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires jusqu'à ce que l'épuisement de ses forces le fasse tomber dans le besoin de repos; encore a-t-on vu la vigueur de son esprit, supérieur aux infirmités du corps, continuer en des longues et fortes maladies les mesmes soins qu'il auroit pu prendre dans une grande santé. L'autre est toujours aussy agissant qu'il doit l'estre, il sçait mêler le travail et le repos, n'oublie rien qui puisse estre utile et ne fait rien de superflu. M. le Prince, fier dans le commandement, est également craint et estimé. M. de Turenne plus facile, plus indulgent, est moins obéi par l'autorité qu'il se donne que par la considération qu'on a pour luy... »



Finit par : « M. de Turenne s'est fait le César du siècle, mais religieux ; M. le Prince, sans superstition, s'est fait Alexandre. »

— Copie d'une lettre au cardinal (Mazarin) de la part des protestants. — « Monseigneur, Votre Éminence a été informée par monsieur notre député général du sujet dont nous avons souhaité avec tant de passion d'avoir l'honneur de luy parler nous-mêmes... Elle sait la douleur qui nous fait gémir depuis la déclaration du 18 juillet 1656... V.É. sait que tout nouvellement nous en avons eu un exemple, où des troupes ayant été envoyées avec ordre exprès du lieutenant du roy de ne loger que chez ceux de notre religion, elles y ont exercé des cruautés que les âmes les plus dénaturées auroient peine à exercer contre les ennemis de l'État. Non-seulement on nous prive de toute sorte de charges et d'emplois, mais on oste la liberté à nos artisans de gagner leur vie aux métiers les plus vils et les plus contemptibles, comme si, pour estre de notre profession, on estait condamné de mourir de faim. On nous ravit nos enfans pour les enfermer malgré nous dans les couvens... etc. »

— Plusieurs pièces sur Fouquet.

— Édit du roy Louis XIV, donné à Paris, en juillet 1643, « pour l'établissement des bureaux de ventes mobilières, volontaires, hards et trocqs dans la ville et fauxbourgs de Paris et autres villes et gros bourgs du royaume. »

« Louis, par la grâce de Dieu... Entre les soins que nous prenons... » — Copie.

— « Portrait d'un véritable honnête homme (en vers), lequel on a trouvé dans la cassette de M. le duc de Bourgogne, après sa mort, composé par l'archevêque de Cambrai, M. de Fénelon, autrefois son gouverneur. » Ces vers sont connus. Ils sont tout simplement dans le petit et innocent ouvrage de l'*École des mœurs*, Lyon, 1787, fort répandu autrefois. Il y a deux jolis vers :

Ne reprochez jamais les plaisirs que vous faites,  
Et les mettez au rang des affaires secrètes.

Il semble que Fénelon lui-même n'eût pas dédaigné de les signer. Les autres sont détestables.

— Lettre au roi, sans signature ni date : « Sire, tant que Dieu m'a laissé un peu de force, je l'ay toute employée pour témoi-



gner à V. M. par mes services la reconnoissance que j'ay des faveurs et des bienfaits dont elle m'a comblée. J'ay mesme combattu longtemps contre ma mauvaise santé et contre ma foiblesse pour essayer de rendre à vous et à la Reine un service que vous tesmoigniez vous estre agréable; mais, Sire, à cette heure qu'il n'a pas plu à Dieu de me laisser en estat de faire mon devoir, je ne sçauois mieux vous témoigner l'extrême reconnoissance que j'ay de toutes vos bontés qu'en vous suppliant avec tout le respect que je vous dois de reprendre la charge de dame d'honneur de la Reine dont V. M. m'a honorée avec tant de bonté. Je luy suis trop obligée pour souffrir qu'une place qui a tant de besoin d'estre remplie demeure plus longtemps par mes incommodités comme si elle étoit vuide, le service de la Reyne en souffre un trop notable préjudice... Que Dieu verse sur votre personne sacrée, sur celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin et de toute votre royale famille toutes les prospérités... »

— Copie d'une lettre de Louis XIV : « Versailles, 24 juin 1670. J'ai reçu une lettre de vous qui m'a surpris et fâché. J'ay peine à vous refuser quelque chose, mais je ne sçauois vous accorder ce que vous me demandez ni recevoir un présent de vous pour le donner aussitost à un autre. Je souhaite que vous gardiez longtemps ce que je vous ai donné et que vous occupiez une place dont je vous ai jugée (*sic*) capable; Montausier vous dira les sentimens qu'il m'a trouvé et quoyque je puisse me remettre à son rapport pour vous faire connoître l'amitié que j'ai pour vous, je ne laisseray pas de dire encor moy mesme qu'elle est telle que vous la pouvez désirer et qu'elle ne changera jamais. »

« Signé Louis. »

Cette dernière lettre est-elle une réponse à la précédente, et s'agit-il, par exemple, de la retraite de Madame de Montausier? Cela semble probable.

— Compliment fait par Monsieur le duc d'Agénois à l'infant Don Philippe à Perpignan : « Monseigneur, le Roy mon maître m'a chargé de vous assurer... »

— Histoire de France par le S<sup>r</sup> d'Hannonville, historiographe, un gros volume in-4° (c. xiv. 1-17.), Paris, rue des Poirées, près le collège des Jésuites, 1729. Manuscrit. Commence par : « Abrégé historique de la monarchie de France. La monarchie des François



occupe le pays qu'on nommoit anciennement... » finit par l'énumération des enfants de Louis XV.

— Pièce satirique : « Le diable, pesant le maréchal de Saxe et M. de Löwendal dans une balance, dit :

Tous deux vaillants,  
Tous deux galants,  
Tous deux contents,  
Tous deux paillards,  
Tous deux pillards,  
Tous deux bâtards,  
Tous deux sans foi,  
Tous deux sans loi,  
Tous deux à moi.

— Fragments de lettres sur Maurepas.

— Harangue de M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de S. M. le roi de France, dans son audience du 23 avril 1744, à Messieurs des États généraux des Pays-Bas Unis. Onze pages (en suédois).

— Écrit satirique contre le ministre des affaires étrangères Germain-Louis de Chauvelin, qui, après avoir joui longtemps de l'entière confiance du cardinal de Fleury, fut disgracié et exilé à Bourges, le 20 février 1737. On l'accusait d'avoir, par le traité de Vienne, en 1736, sacrifié les intérêts des alliés de la France à l'empereur Charles VI, dont il aurait reçu pour ce service des sommes considérables, en même temps qu'il en recevait de ses ennemis. On assurait qu'il avait fait donner avis aux cours de Madrid et de Turin des négociations entamées avec l'Autriche, et que le cardinal prenait le plus grand soin de cacher à ces deux cours alliées de la France.

« Extrait d'une tablette de M. Chauvelin, trouvée sur le chemin de Grosbois<sup>1</sup> à Bourges :

« Reçu de la reine d'Espagne, pour avoir engagé le cardinal de Fleury à déclarer la guerre à l'empereur pour mettre obstacle à la paix, par an : 300,000 livres.

« Les directeurs de la compagnie des Indes me font tous les ans

<sup>1</sup> C'était la terre du ministre disgracié. Grosbois est voisin de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise). Cette terre a appartenu ensuite à Monsieur, frère de Louis XVI, à Barras, à Moreau et à Berthier.



pour ma part sur l'agiotage des caisses et fraudes des actions : 200,000<sup>l</sup>.

« Des étrangers retirés en France, pour les protéger contre leurs créanciers : 50,000<sup>l</sup>.

« Je retiens des appointements de mes commis : 30,000<sup>l</sup>.

« Du pape, pour avoir fait décider au Parlement à soutenir les droits contre les jansénistes : 60,000<sup>l</sup>.

« État de ma dépense :

« A Berjac, valet de chambre du cardinal, pour l'engager à me montrer les dépêches particulières : 15,000<sup>l</sup>.

« Aux Jésuites et aux Jansénistes pour faire écrire les uns contre les autres : 200,000<sup>l</sup>.

« A l'auteur des Garottes et le trafic pour les continuer. . .

« Au premier valet de chambre du roi pour m'avertir de ce qui se passe : 5,000<sup>l</sup>.

« A plusieurs particuliers pour me rendre compte de ce que l'on dit dans les maisons et cafés : 8,000<sup>l</sup>.

« A deux ducs pour être mes espions : 30,000<sup>l</sup>.

« A M. le Président, pour m'avertir de ce qui se passe au Parlement : 10,000<sup>l</sup>.

« A une duchesse pour ses services auprès du cardinal : 20,000<sup>l</sup>.

« Qui de 14,000,000.

« Paie 358,000.

« Reste de bon 1,042,000. »

— Compliment du R. P. Martial Hardi, récollet, fait au roi à l'ouverture du carême 1766 :

« Sire, posséder la plus brillante couronne, commander à un peuple digne d'obéir. . . »

— Lettre de M. \*\*\* , résidant à Berlin, à son ami à Paris. Imprimé. Berlin, chez Samuel Pitra, 1768, brochure in-4°.

Commence par : « Mon cher ami, quand je vous ai entretenu de quelques objets de finance, je ne prévoyais pas que vous vous livreriez entièrement à cette partie. S. M. rend justice à vos talents. N'ayez pas de respect humain, car vous sortiriez du ministère sans être regretté. . . Je ne suis pas riche, mais j'occupe une place éminente, confiée par un grand monarque. . . » Quelles sont les ressources de France, quels sont les moyens de remédier aux abus.



On trouve à la suite : Copie du mémoire remis à M. de l'Avardy (contrôleur général en 1763), par le même auteur. Suit un plan de régie et des évaluations de bestiaux, de biens ruraux, etc. Imprimé.

— Copie de la lettre du chevalier de Muy au roi, qui lui offre le département de la guerre : « Sire, mon âge, mon peu de capacité et la dureté de mon caractère sont des raisons plus que suffisantes pour m'éloigner de la cour. Je suis trop pénétré de la supériorité des lumières de M. de Choiseul et ne m'en sens point assez pour le remplacer. D'ailleurs, j'ai vu beaucoup de ministres qui ont fini par déplaire à V. M., malheur que je redoute le plus, et je vous supplie, Sire, de m'accorder la grâce et la permission d'être toujours attaché à votre service avec la liberté de vivre et de mourir au sein de ma famille. »

— Discussion du mérite des candidats à l'Académie : MM. Chabanon, l'abbé Maury et Lemierre. Janvier 1778. Commence par : « Il y avait plus de six mois que le fauteuil de M. Gresset se trouvait vacant lorsque l'abbé Millot en a pris possession... »

— Copie de la lettre de M. Beaumarchais à M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, 3 janvier 1778 : « M<sup>r</sup> le Comte, tant que la demoiselle d'Eon s'est contentée de vous écrire ou de vous faire dire du mal de moi, relativement aux services que je lui ai rendus en Angleterre, vous m'avez vu mépriser son ingratitude en silence et gémir de sa folie sans m'en plaindre. Je dis folie, car... vous savez avec quelle chaleur j'ai plaidé sa cause, avec quelle douce compassion j'ai dissimulé ses fautes en les rejetant sur la faiblesse d'un sexe à qui l'on peut tout pardonner... Je n'ai cessé de vous importuner pour qu'il me fût permis d'étendre encore en sa faveur les générosités du Roi, que vous me reprochiez d'avoir déjà portées trop loin... pour obtenir de vous et de S. M. la condescendance de retrancher le terrible mot de pardon du sauf-conduit que je sollicitais pour cet être amphibie... et quelles preuves accablantes je pourrais publier de sa noire ingratitude et de ses folies si j'ouvrais mon portefeuille. Aujourd'hui... c'est à Paris même que dans les plus grandes maisons où la curiosité la fait admettre un moment, c'est à table et devant les valets qu'elle a poussé la noirceur jusqu'à m'accuser publiquement d'avoir à mon profit retenu 60,000 livres qui lui appartenaient dans les fonds que j'étais, dit-elle, chargé



de lui remettre, laquelle somme elle va me forcer de lui restituer en me perdant d'honneur. Je vous supplie de permettre que ma justification soit publique. »

Réponse de M. de Vergennes, 10 janvier 1778 : « J'ai reçu, M<sup>r</sup>, votre lettre du 3 de ce mois. »

Envoi des deux copie précédentes, certifiées conformes aux originaux, à M<sup>lle</sup> d'Éon, 13 janvier 1778 : « Un autre eût cherché, M<sup>lle</sup>, à se venger de vos calomnies de façon à vous ôter pour toujours l'envie de nuire à vos bienfaiteurs. Il me suffit de vous en ôter le crédit en vous faisant connaître ma lettre à M. le comte de Vergennes et la réponse de ce ministre. Qu'un ménagement si peu mérité vous fasse rentrer en vous-même et vous rende au moins plus modérée puisque mes services accumulés n'ont pu vous inspirer ni justice ni reconnaissance. Cela est essentiel à votre repos, croyez-en celui qui vous pardonne, mais qui regretterait infiniment de vous avoir connue si l'on pouvait se repentir d'avoir obligé l'ingratitude même. Je suis très-parfaitement, M<sup>lle</sup>... »

Monsieur de Loménie a très-probablement connu ces trois lettres dont la seconde, celle de M. de Vergennes, est citée par lui *in extenso* dans son intéressant travail sur Beaumarchais. (*Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> mars 1853, p. 964.)

— Mémoire présenté au roi de France par S. A. R. M<sup>r</sup> le duc d'Orléans, fait par son Chancelier, le marquis du Crest, en 1787, lorsqu'il fut question en France des grandes réformes dans les finances. Commence par : « Le Roy n'a cessé de manifester depuis qu'il est sur le throsne le désir ardent de rendre ses peuples heureux. Par quelle fatalité faut-il... » 11 pages. Finit par : « Je ne sais, en m'abandonnant à l'impulsion patriotique qui me dicte cet écrit, comment il me sera possible de le faire parvenir au Roy, mais s'il lui parvient, puisse-t-il le lire, le relire et le méditer ! Ce n'est pas une de ces dénonciations obscures qu'un zèle timide inspire et n'ose avouer ; je signe d'avance ces vérités hardies, plus touché de l'heureuse révolution qu'elles doivent opérer si elles parviennent au pied du trône qu'effrayé du glaive ministériel qu'elles peuvent élever sur ma tête. Signé : le M<sup>is</sup> du Crest, chancelier de S. A. R. M<sup>r</sup> le duc d'Orléans. » Analyse : « Le funeste coup qu'on vient de faire frapper au Roi... Qui osera garantir la tranquillité des provinces quand on y présentera les édits et la déclaration à l'enregistrement, surtout lorsque, les parcourant, le



peuple apprendra la translation du Parlement à Troyes! L'immovibilité des magistrats doit être soutenue... Je crois impossible que le déficit excède 50 millions. Je crois qu'il peut être couvert sans impôt. S'il faut des impôts, il n'en est pas de plus désastreux que ceux que M. l'archevêque de Toulouse a proposés. Je crois que le renvoi de tous les ministres est le seul moyen de conserver l'autorité du Roy. Je jouis de 40 mille écus de rente, d'une réputation intacte... Je suis chargé d'une administration importante... Quel est l'homme à mettre à la tête des finances en cette crise, qui puisse les mieux connaître, qui ait une expérience plus étendue...?»

— Copie de la lettre de M. de Montmorin, ministre du roi, au président de l'Assemblée nationale, relative à une lettre de l'empereur Léopold II au roi de France, sur les affaires d'Alsace, janvier 1791. Commence par : « Le roi m'a ordonné de communiquer à l'Assemblée nationale... »

— Discours prononcé devant l'Assemblée nationale, à Paris, le 27 août 1792, par Anacharsis Cloots, énergumène et athée prussien bien connu.

— Proclamation distribuée dans Paris avant le départ de Louis XVIII de la capitale : « Les défenseurs de la nation française à leurs concitoyens: Nous arrêtons ce qui suit : Art. 1<sup>er</sup>. Celui qui a osé dire au peuple français : je suis ton maître légitime... » Finit par : « Art. 5. Le 1<sup>er</sup> mars 1815, à 5 heures du matin, le premier acte sera affiché et mis à exécution. Le canon et les cloches annoncent au monde entier que le peuple français a reconquis sa liberté. »

— Dans un volume intitulé : *Lettres de Paris*, etc., à M. Gjörwell, 1773, C. IV. I. 34, on trouve :

Versailles, 4 décembre. « Monsieur, d'après certaines dispositions du contrôleur général, on présume qu'il penserait à rétablir notre compagnie des Indes fort inconsidérément détruite sous le dernier règne... L'autre jour, en comité chez le Roi, il y a eu une altercation fort vive entre le comte de Mury et M. Turgot. »

Versailles, décembre. « Monsieur, voilà ce que nous avons prédit qui commence à se réaliser. Les princes et pairs s'assembleront vendredi au parlement pour fixer des remontrances... M. de Beaumarchais va reprendre l'affaire de Goetzman, et le parlement accédera volontiers à juger de nouveau toutes les



causes un peu importantes décidées par les membres postiches. M. de Beaumarchais s'est accommodé par une transaction amiable avec le comte de la Blache. Cette affaire était la plus intéressante pour le premier, puisque son bien-être personnel en dépendait. . . »

Versailles, 8 décembre. — 12 décembre 1773. — 13 décembre. — 22 décembre. — 25 décembre. « Voici ce qui a été réglé pour madame du Barry. Le Roi lui achète une terre à vingt lieues de Paris où elle habitera et où elle pourra vivre avec plus de liberté que dans une maison religieuse, où elle mourroit à petit feu. . . »

Versailles, 5 avril 1775. « Monsieur, on répandit, il y a quelques années, le bruit que le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, avait, chez un boulanger, rue Saint-Honoré, à Paris, donné l'alarme fondée d'un incendie, et en avait profité pour enlever la jolie fille de la maison. . . Les parents, informés que sous ce règne on ne leur refusera pas justice, vont attaquer au parlement le duc comme incendiaire et ravisseur. . . La création de nos sept maréchaux de France a déplu grandement. Les méchants de la cour ont dit : Voilà les sept péchés mortels. »

Ces lettres ne sont pas signées. Elles sont remplies de fautes de français et d'orthographe. Elles semblent avoir été pliées comme des lettres envoyées. Sont-ce des copies ou des originaux ? D'après une note ajoutée à la dernière d'entre elles, peut-être par Gjörwell lui-même, ce sont les bulletins par lesquels Grimm tenait Gustave III au courant de ce qui se passait à Paris et à la cour. Nous avons déjà cité dans la bibliothèque de Drottningholm, réunie à la bibliothèque royale de Stockholm, plusieurs volumes de pareils bulletins envoyés par Grimm au roi de Suède, qui l'avait pris à sa solde.

— Lettres autographes de Cérisantes avec déchiffrements. On sait que Cérisantes, né d'une famille écossaise établie en Anjou, eut quelque temps à la cour de France, grâce à la faveur d'Oxenshiern, le caractère d'envoyé de Suède :

« Idibus Augusti 1650. — Illustrissime et excellentissime Domine. Quas Meldis ad illustrissimam excellentiam vestram miseram literas. . . Utar amicorum operâ et ejus negotii fautores inveniam. Venit modo adhuc Hebbius et dixit scire 364937. . . . . an Justinus  
Patrum Josephum Grotius



gratiam et pacem a Deo patre per Jesum Christum. . . . .  
*ad magnates accessuro : circumspiciendum.*

Finit par : « Infinitus valere jubeo, obsequentissime Johannes Seyfertus Ulmeus suevus jam et pastor Castren (?). »

« Lutetiæ, 18 martis 1645. — Illustrissime et excellentissime Domine ac Patrone mihi plurimum suspiciende, Sanctæ Regiæ Majestatis dominæ meæ clementissimæ litteras nudius tertius accepi cum inclusis ad illustrissimum D. Grotium. . . »

Signé : « M. DUNCANUS DE CERISANTES. »

« Lutetiæ, 5 augusti 1645. — Illustrissime ac excellentissime Domine ac Patrone mihi plurimum suspiciende, postquam fratrem meum adolescentem in Sueciam mihi. . . »

Signé : « CERISANTES. »

« Monasterii, 15 maii 1644. — Illustrissime, etc. cum feliciter Osnabrugam advenissem. . . »

Signé : « CERISANTES. »

— Lettres de Grotius, dans un dossier intitulé : « Volumen Epistolarum Hug. Grotii nondum editarum quas ex archivo Oxenstierniano collegit et exscripsit clarus vir Laurentius Horrmannus.

Ces lettres paraissent toutes originales, et plusieurs sont entièrement autographes.

« Lutetiæ, 2 octobris, Novi Calendri 1636. — Non multum agitur. Hispani Cateleto Atrebatum. . . » — Finit par : . . . . « Quorum auctor esse nolim. » P.-S. « Consilium Gallorum ducendi in Belgicæ interiora exercitus magno captum animo successum tamen non habuit apparente illico ut processum fuerat commeatum inopia. Interim in Deyenveldij stativa quæ in via Doclanum erant, hostis noctu irrumpens, diripuit et cuncta inde ad oram maris usque populabundus percursat, multumque timeri video ne ut in Ducatu Burgundiæ ita et in Campania hybernet non levi Galliæ malo hostis. . . » — Finit par : . . . . « Illuc mitti intelligo. » — « Lutetiæ, 10 octobris, N. Cal. 1636. » — Ces deux morceaux forment dans l'édition in-folio de 1607 deux lettres séparées, adressées à Camerarius, pages 268 et 270.

A Salvius. — « Domine, Pro binis literis debitor tibi sum. . . » 1637, 20 (30) julii. — Imprimé dans l'édition de 1687, p. 346, sous la date du 21.



Au même.—« 21 (31) julii.—*P.-S.* « Resumo calamum... » En marge, on lit ces interprétations : « Hispano pour Virginio, Saxonis pour Potamonis, Brandenburgi pour Galbæ, Davausio pour Fabio, pace pour Mimnermo, Germania pour Annibalis, Lotharingia pour Tullo, Pomerania pour Vespasiano, Rumus pour Simeon, Davausius pour Fabius. » — Dans l'édition de 1687, ce *P.-S.* est placé à la suite de la lettre 800, qui commence par : « Pro binis literis. » Le texte que j'ai vu à Stockholm, et que je n'ai pas copié en entier, doit être différent en quelques détails de celui de l'édition de 1687, car je ne retrouve dans celui-ci ni le mot *Potamonis* ni le mot *Simeon*. Il y a ici Polonie et Simonides. Nous avons déjà rencontré parmi les documents des Archives royales (voir plus haut) un déchiffrement de ce *P.-S.* un peu différent de celui-ci.

1644, 18 juin. — « Cum jam naves apud Batavos... » Trois lignes de *P. S.* — La lettre, mais non le *P.-S.*, se trouve dans l'édition de 1687, page 727.

A la Reine. « Accepi cum debita... » — 1645. Lutetiæ, 8 (18)...

« E tuis, Schmalzi... » — A Schmalchius, Lut. 12 (22) mars 1635.

A Oxenstierna. — « Magnos semper viros... » — Hambourg, 16 (26) février 1633.

A Oxenstierna. — « Sicut illæ gentes quas... » — Hambourg, 20 (30) janvier 1634.

L'édition de 1687 ne donne pas de lettres à Axel Oxenstierna avant la fin de 1634. La première est la 359<sup>e</sup> de cette édition, dont nous avons donné plus haut le déchiffrement.

« Nobis quicquid tibi... » 8 (18) mars 1637.

« Edicta ad rem pecuniarum... » — Lut., 14 (24) juillet 1637.

« Mitto exempla epistolarum... » — Lutetiæ, 14 (24) juillet 1638. — Cette lettre, adressée à Oxenstierna, se trouve sous le n<sup>o</sup> 991 dans l'édition de 1687, mais il y manque un second post-scriptum que voici : « Venit ad me iterum Berlisius dicitque Franciæ Cancellarium morbo impeditum hactenus nunc serio vacare velle inquisitioni in vim mihi meisque illatam. In chartula typis edita quam mitto reperiet Sublimitas tua carusas accepti principis Casimiri non improbables. Tuæ Sublimitatis cultor devotissimus. H. Gr. »

« Cum omnia... » — Lut. 16 (26) février 1640.

« Cerizantius Gallus... » — 18 (28) février 1643.



« Dissimulare non possum . . . » — Lutetiæ, 23 mars (4 avril) 1643.

« Copiæ movere . . . » — Lutetiæ, 31 mars (5 avril) 1644.

A Schmalchius. « Nox hæc multo quam ante . . . » 12 mai 1635.

— Autres lettres de Cérisantes :

« Tam præclare sic me habuerunt . . . » — Monasterii, 15 mai 1644.

« Decimo sexto quam monasterio . . . » — Lutetiæ, 18 juin 1644.

« Tandem audientiam meam . . . » — Lutetiæ, 4 juillet 1644.

« Post impetratam a rege . . . » — Lutetiæ, 16 juillet 1644.

« Secundas excellentiæ vestras literas . . . » — Lutetiæ, 27 octobre 1644.

— Ajoutez à tous ces documents des liasses de papiers laissés par le comte d'Engeström et contenant les lettres, mémoires, etc., qu'il a recueillis pendant sa longue carrière.

Les liasses des années 1794-1796, in-4°, contiennent des lettres du duc d'Harcourt. Londres, 1<sup>er</sup> août 1795, etc.; — des lettres en français de l'illustre sculpteur suédois Sergell, septembre 1796; Copenhague, 27 décembre 1796; — de M. de Saint-Priest; Stockholm, mars 1795; — de madame de Staël; Paris, 1<sup>er</sup> mars 1789; Hambourg, 5 février 1793; Copenhague, 10 mai 1794; Coppet, 22 avril 1796.

Les liasses et portefeuilles des 50 dernières années, là comme aux Archives de l'État, ne sont pas livrées à l'étude; j'ai pu cependant feuilleter, ou plutôt voir feuilleter rapidement devant moi quelques-uns de ces curieux volumes. J'y ai remarqué en passant, et pour ainsi dire à la volée, de nombreuses lettres de madame de Staël, de M. de Staël, de leur fils Auguste (entre autres, plusieurs datées de Hambourg, 4 juin 1813, et une longue lettre toute politique, datée de Londres, 30 juin de la même année), de M. G. de Löwenhielm, de Catteau-Calleville, etc.

Il y a enfin à la bibliothèque du comte d'Engeström une énorme quantité de brochures, soit françaises, soit anglaises ou allemandes, concernant les affaires de la France au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. Il y aurait certainement là aussi des découvertes à faire.



§ 6. — ARCHIVES ET COLLECTIONS DU CHÂTEAU DE SKOKLOSTER.

Le château de Skokloster est situé sur les bords du lac Mëlar, à quelques heures de Stockholm et non loin d'Upsal. Il est bâti sur une hauteur boisée que son riant aspect avait, au moyen âge, fait choisir pour la fondation d'une maison religieuse. Son nom rappelle ces deux circonstances; c'est le *cloître au milieu des bois* (*skov-kloster*). A peu de distance du château se voient encore aujourd'hui les restes d'une enceinte fortifiée, le *Vikinga borg* ou *forteresse des Vikings*, de cent toises de circonférence, qui semble avoir été pour la population un refuge et une défense contre les invasions des pirates Esthoniens, qui ravagèrent longtemps ces contrées. Une église précéda le cloître; celui-ci, d'abord occupé par des dominicains, fut donné en 1225 à des religieuses cisterciennes<sup>1</sup>, vit ses biens et privilèges confirmés par le pape Innocent IV, et fut agrandi par Birger Pedersson, de la famille de Brahé, père de la célèbre sainte Brigitte. L'ancienne église fut reconstruite à la même époque, et elle existe encore. Église et cloître étaient consacrés à la Vierge et à saint Jean.

Lors de la réformation, le monastère fut sécularisé, et Skokloster et ses biens revinrent à la couronne. En 1611, Gustave-Adolphe donna ce beau domaine au comte Hermann Wrangel, et c'est son fils, Charles-Gustave Wrangel, le célèbre général des armées suédoises pendant la guerre de Trente ans, qui fit construire le château actuel, commencé en 1649, terminé en 1678, deux ans après la mort de son fondateur. Le domaine passa à Nils Nilsson Brahé par le mariage de ce dernier avec la comtesse Marguerite-Juliana Wrangel, fille aînée de Charles-Gustave. Il n'est pas sorti depuis lors de la famille des Brahé<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'ordre des Bernardins ou Cisterciens, introduit en Suède sous le roi Sverker Kolsson l'ancien, avait établi des couvents d'hommes à Alvastra, Nydala, Warnhem, etc., et des couvents de femmes à Wreta, Askaby, Byarum, Gudhem, Fogdö et Riseberga. (Voir le *Monasterologia* de Rhyzelius.)

<sup>2</sup> L'illustre famille suédoise des Brahé, sur laquelle nos dictionnaires biographiques ne donnent pas de suffisants détails, descend d'un certain Pierre Andersson, *lagman* dans le *Tiundaland* vers l'année 1250, et parent du roi Sverker, qui régna de 1199 à 1210. Plusieurs Brahé furent célèbres au moyen âge, en particulier Birger Pedersson, premier *lagman* de toute la province d'Upland



Le château forme un carré régulier, d'une grandeur ordinaire; il est flanqué, aux quatre coins, de tours qui s'élèvent d'un étage au-dessus du toit de l'édifice; la cour intérieure, également régulière et carrée, est entourée de galeries soutenues par des ar-

en 1316, et président de la commission des douze jurisconsultes qui, en 1292, examinèrent et réformèrent les lois suédoises; il mourut en 1327; et Israël Birgersson, qui refusa la couronne royale après la chute de Magnus Smek et de ses fils pour aller chercher celle du martyr en combattant les païens d'Esthonie.

Pehr Brahé l'ancien, dont le père Joachim avait été l'une des victimes du massacre de Stockholm sous Christian II, était par sa mère neveu de Gustave Wasa. Tout enfant, il fut emmené en captivité en Danemark avec sa mère, et, plus tard, il la suivit encore dans l'exil lorsqu'elle quitta la Suède avec son second mari, le comte de Hoya, tombé en disgrâce. Gustave rappela Pehr Brahé d'Allemagne, où il étudiait, pour le nommer gouverneur du château de Stockholm, et cela à l'âge de 16 ans. Il fut nommé comte lorsque cette dignité fut créée par le roi Éric. Le même roi l'envoya en Écosse avec Charles de Mornay et Martin Helsing, pendant que Nicolas Gyllenstierna était en Angleterre et demandait, pour le roi de Suède, la main de la reine Élisabeth. Pehr Brahé et Mornay devaient obtenir, de la reine Marie Stuart, un sauf-conduit pour leur souverain en cas que les vents le jetassent sur les côtes d'Écosse quand il ferait voile pour l'Angleterre; ils devaient aussi proposer que le commerce fût libre entre l'Angleterre et la Suède. Mais ils avaient en outre la mission secrète de demander la main de Marie Stuart, si la tentative de Gyllenstierna ne réussissait pas. Marie Stuart répondit à leurs ouvertures en les renvoyant à ses oncles maternels, les Guises. Quant à elle, veuve de François II, son deuil n'était pas encore achevé, et elle ne pouvait écouter encore une pareille proposition. Ce fut lui, avec Sten Lejonhufvud, qui administra le royaume pendant la folie d'Éric XIV. Il remplit plusieurs grands emplois sous le roi Jean, mais fut éloigné finalement à cause de ses vues trop aristocratiques. On peut étudier ce noble et fier esprit dans son livre intitulé : *OEconomia eller Hushållsbok för ungt adelsfolk*, c'est-à-dire *Économie ou livre de maison pour les jeunes gentilshommes*. C'est un livre d'éducation à l'usage de la jeune noblesse. L'auteur la suit dans ses voyages et dans les travaux de la guerre. Il emploie les préceptes de la Bible et de l'antiquité classique, et, pour ce qui concerne l'économie domestique, les proverbes aujourd'hui encore familiers aux paysans suédois. Il écrivit cet ouvrage vers l'année 1585, mais on ne l'a imprimé qu'en 1677. Il y regrette vivement l'Union de Calmar. C'était la façon de penser de toute la noblesse. Né en 1520, il mourut le 1<sup>er</sup> septembre 1590.

Éric Brahé, fils du précédent, né en 1553, mort le 15 avril 1614, était catholique. Gouverneur de Stockholm, une demande des bourgeois lui fit perdre son emploi en 1594 à cause de sa religion. Il mourut à Dantzick. Sa femme, Élisabeth, comtesse de Brunswick-Lunebourg, est accusée d'avoir introduit un luxe de vêtements jusque-là inconnu dans la noblesse suédoise.

Magnus Brahé, frère du précédent, *drots* du royaume sous Gustave-Adolphe, et mort en 1633 à 69 ans, fut le père de la fameuse Ebba Brahé. Camarade



cados. Enrichi de tous les trésors enlevés à l'Allemagne par les armées de Wrangel pendant la guerre de Trente ans, c'est-à-dire à l'époque où les artistes italiens s'étaient répandus en Allemagne, après que Rodolphe II eût fait venir en Hongrie quelques

d'enfance de Gustave-Adolphe, elle fut, dit-on, aimée par lui. Des raisons politiques s'opposant à ce qu'elle devint reine, elle épousa le célèbre général Jacques de la Gardie (30 juin 1618), et eut, pendant cette union de trente années, quatorze enfants. Suivant son mari dans ses campagnes, elle veillait au bien-être des soldats en même temps qu'à celui de sa famille. Veuve en 1652, elle mourut en 1674.

Pehr-Abrahamsson Brahé, dit *le comte Pehr*, petit-fils de Pehr Brahé l'ancien et fils d'Abraham Brahé, est le plus remarquable de sa race. Il fut un des jetines favoris de Gustave-Adolphe, et le servit avec distinction; il entra ensuite dans les emplois administratifs. Oxenstierna, qui semblait ne pas l'accepter volontiers comme membre du gouvernement, le nomma gouverneur général de Prusse, puis de Finlande; et ce dernier pays conserve pour lui une reconnaissance éternelle, comme le prouve cette expression populaire : « C'était le temps du comte, » pour désigner un temps qui fut heureux. Il avait introduit, en effet, de grandes améliorations dans ce pays, encore inculte en partie; il avait doté plusieurs villes d'écoles, Viborg d'un gymnase, et Abo d'une académie, dont il avait été le premier chancelier; il avait enfin fondé, sur les immenses domaines qu'il avait reçus en fief, un grand nombre de villes : Kajana, Christinestad, Brahéstad. Il avait de même fondé en Suède, dans son propre comté, la ville de Grenna, celle de Brahéhus; il avait fortifié Wisingsborg, et créé un gymnase à Wisingsö, auquel il avait assigné des rentes foncières pour l'entretien des maîtres et des écoliers. Après la mort d'Oxenstierna, il fut choisi pour la première dignité, celle de *drots* du royaume, et devint comme tel un des conseillers de Charles IX. Il était souvent opposé à Axel Oxenstierna, dont les sentiments étaient moins favorables à l'aristocratie. Il dut aux circonstances l'honneur de placer la couronne sur la tête de deux souverains : Christine et Charles-Gustave. Il s'opposa vivement à l'abjuration de Christine. La mission de commander l'armée lui ayant été donnée en 1657, il la remplit avec zèle et talent. Il mourut à son château de Bogesund, le 12 septembre 1680, à 78 ans, laissant le souvenir d'un caractère respecté pour son patriotisme, sa droiture et son amour de la vérité. Son *Tankiebok* ou Journal des événements et des pensées de sa vie est bien connu en Suède.

Éric Brahé est connu pour avoir pris part à la conspiration par laquelle la diète de 1756 menaça de renverser le pouvoir royal, mais qui fut prématurément découverte, et conduisit plusieurs victimes à l'échafaud. Quoiqu'une loi des États eût précédemment aboli la torture, elle fut rétablie à cette occasion, et le procès, jugé par une commission extraordinaire, fut conduit avec une telle promptitude que, la conspiration ayant été découverte le 22 juin, le jugement fut prononcé le 16 juillet et reçut son exécution le 23, sans que le roi, Adolphe-Frédéric, se sentît le courage d'opposer son droit de grâce. Le comte Éric Brahé n'avait encore que trente-quatre ans. Dans un écrit que, peu de temps avant sa mort, il adressa à son fils, il l'engagea à s'abstenir de tout emploi à la cour et dans l'armée. Ce fils, qui n'avait alors que cinq ans, suivit mal son pré-



uns des chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, ce château offre une vivante image, sans fâcheux mélange, du luxe allemand et italien de ce temps. Meubles, lits, tables, fauteuils, bahuts ou cabinets en bois ciselé, miroirs de Venise, cristaux précieux, serrures artistement travaillées, plafonds sculptés avec des figures en relief, comme les quatre Saisons, les Muses, etc., dont les bras, se détachant de la voûte, soutiennent les candélabres ou les lustres; cuirs repoussés en or et argent, armes et armures du xvi<sup>e</sup> siècle, boucliers ciselés par les élèves de Benvenuto Cellini, dont quelques-uns furent aussi habiles que lui-même au gré de certains juges, bustes et tableaux; imaginez cette collection, d'une admirable richesse, à laquelle les magnifiques tapisseries des Gobelins forment, dans les principaux appartements, des cadres si harmonieux; imaginez-la presque intacte, presque sans nulle introduction d'objets plus modernes et sans que le temps ait flétri son ancien éclat, tel est le spectacle, aujourd'hui bien rare en Europe, qu'offre le château de Skokloster.

Ces châteaux du Nord sont si peu connus et celui de Skokloster en particulier est si digne de l'être, l'histoire des arts, dont on s'occupe beaucoup aujourd'hui, on peut ajouter l'histoire des mœurs et même l'histoire générale, sont si intéressées à l'étude de collections restées à peu près ce qu'elles étaient il y a deux cents ans, qu'on accueillera peut-être quelques détails à propos du

cepte; mais le second, qui naquit trois mois après la mort de son père, refusa toujours de servir l'État. La malheureuse épouse de Pehr Brahé avait tenté vainement d'obtenir la grâce de son mari. Elle s'était adressée surtout, mais en vain, à l'un des chefs les plus puissants du parti opposé, au comte Fersen, et l'on dit qu'elle s'était vue repoussée par lui dans cette même maison où, cinquante-quatre ans plus tard (le 20 juin 1810), le fils de Fersen cherchait vainement un asile contre la fureur de la populace. Le *beau Fersen*, le cocher de Varennes, fut déchiré par le peuple sur cette même place de la Chambre des nobles, à Stockholm, où s'était dressé l'échafaud d'Éric Brahé et de ses compagnons.

Magnus Brahé, petit-fils du précédent, naquit à Rydboholm, l'un des domaines de la famille, le 2 septembre 1790. Il entra dans l'armée en 1809, et y occupa plusieurs grades élevés. Charles-Jean, n'étant encore que prince royal, lui accorda toute sa confiance et même son amitié. Plus tard, il l'éleva aux plus hauts emplois et le combla d'honneurs. Le comte Magnus Brahé mourut le 16 septembre 1844, six mois après le roi qu'il avait aimé.

C'est le frère du comte Magnus qui, mort il y a peu d'années, a laissé veuve M<sup>me</sup> la comtesse de Brahé, tutrice de deux jeunes fils dont l'aîné est aujourd'hui héritier des châteaux et domaines de la famille.



magnifique château de la famille de Brahé. Malheureusement on n'en possède pas encore en Suède une description faite avec soin, et il sera impossible que mes souvenirs, après un séjour que l'étude des Archives de Skokloster a occupé presque entièrement, satisfassent à tous les désirs des antiquaires. Je suis obligé d'ailleurs de me servir d'une sorte de catalogue aussi incomplet et aussi maladroitement dressé que l'*Inventaire des raretez de la reyne Christine*, que nous avons cité. Il a pour titre : *Beskrifning öfver Skokloster, af Carl Fr. Rothlieb*, Stockholm, 1819, in-12. Ajoutons qu'il faudrait sans aucun doute, même à un connaisseur, beaucoup de temps et de peine pour reconnaître ces tableaux, dont un grand nombre ne portent aucune signature.

Dès le rez-de-chaussée, le *castellan* ou intendant du château, s'il veut bien vous diriger dans votre visite, vous montre huit belles colonnes de marbre blanc ionique, données par la reine Christine à Wrangel.

La galerie circulaire du premier étage, outre les portraits du maréchal Hermann Wrangel et de ses compagnons d'armes, offre les bustes des empereurs romains en détestables grisailles, avec une devise latine pour chacun d'eux. Au-dessous des fenêtres donnant sur la cour (car ces galeries, destinées primitivement à rester ouvertes, comme en Italie, ont dû être fermées, tant la neige s'y amoncelait l'hiver), on lit une foule de devises en latin, en italien, en espagnol, en français, en suédois :

Thesaurus bonorum mulier bona, sicut malorum mala.

Si vis esse pius, exi aula.

Terram geris, terram teris, terra eris.

Les amis sont comme le melon, il faut essayer plusieurs pour rencontrer un bon.

Tre cose imbrattano la casa, gallina, cane e donna.

Una bella dona e inferno del anima e purgatorio della borsa, etc.

C'est le goût italien sans doute qui a dicté les nombreuses devises dont les galeries et les corridors du château sont ainsi ornés. On sait, du reste, le goût de la Renaissance pour les devises et sentences morales. Le *xvii<sup>e</sup>* siècle l'avait conservé, témoins les *Rochers* de M<sup>me</sup> de Sévigné et l'institution de l'*Académie des inscriptions*.

Appartements du premier étage :



1° Salle à manger : murailles tendues en cuir doré; plafond richement sculpté; sièges en bois sculpté du xvi<sup>e</sup> siècle; serrures du xvii<sup>e</sup> siècle, comme dans tout le reste du château. Peintures : portraits d'amiraux hollandais : Ruiter, Witte Wittenson, Von Galen, Tromp, Peter Floris. Marines : les principaux ports d'Angleterre et de Hollande. La cheminée porte les armes des Salmis et des Haugwitz.

2° Chambre à coucher : tapisseries en brocatelle bleu clair; deux lampes en cristal de roche; un précieux cabinet en ébène à l'intérieur, à l'extérieur plaqué d'ébène et d'écailles de tortue. Ce meuble contient une collection de médailles et de monnaies, les empreintes de vieux sceaux comme celui de Gustave Wasa et celui du monastère de Sko, trouvé dans l'église en 1710. Peintures : portraits de Charles-Gustave Wrangel, de plusieurs Brahé, tableaux de sainteté, paysages.

3° Une antichambre : tapisserie en brocatelle dorée; deux grands miroirs avec cadres sculptés noir et or; une table dont le dessus est en mosaïque; un lustre en cristal de roche. Peintures : portraits des Brahé; l'empereur Charles-Quint donnant la liberté au comte Jean-Frédéric de Saxe; six portraits de mesdames la duchesse d'Armagnac, la duchesse d'Aumont, la duchesse de Bouillon, la duchesse de la Ferté, la marquise de Louvois, la comtesse de Saint-Géran. — On reconnaît ici les traces des fréquents rapports de la cour de Suède avec celle de Versailles au xvii<sup>e</sup> siècle.

4° Chambre à coucher : magnifiques tapisseries des Gobelins représentant la naissance et la mort du Christ, les armes et l'arbre généalogique de l'archevêque Nicolai Alberti. Peintures : portraits de divers nobles suédois.

5° Chambre : un miroir avec cadre incrusté d'écailles. Peintures : portraits du prince de Condé, du major Malcolm Sinclair, de la comtesse Potocki; un tableau représentant Vénus et Vulcain; sur la cheminée, un tableau de Vénus et Cupidon, « qui semble d'un maître », dit le guide.

6° Chambres dites *des Wrangel enfants*, à cause de plusieurs portraits.

7° Chambre dite *la Chambre noire* : tapisseries des Gobelins; rideaux et meubles en étoffe noire, brodée de soie blanche; deux horloges astronomiques, l'une en acier, de 1584, et l'autre en lai-



ton, avec vingt-quatre aiguilles, de 1651. Portraits de divers Brahé.

8° Chambre dite *Antichambre du comte Charles-Gustave Wrangel* : plafond richement sculpté; portraits de Charles X Gustave, de Charles Stuart I<sup>er</sup>, de sainte Brigitte; un tableau d'Adrian von Heland, représentant un cavalier attaqué par des voleurs.

9° Chambre dite *Chambre à coucher du comte Charles-Gustave Wrangel* : plafond sculpté représentant des trophées qui entourent les initiales de Charles-Gustave Wrangel; tapisseries des Gobelins représentant la Naissance du Christ, le Crucifiement, l'Ascension, la Cène, la Veuve de Sareptha.

10° Le *Grand Salon*, aussi appelé le *Salon royal*, la plus belle pièce du château. Le plafond est couvert de riches sculptures en relief, et entouré de moulures peintes et dorées représentant des feuillages et des animaux. Aux coins, quatre figures représentant les quatre parties du monde; au milieu, dans un entourage ovale, est représenté le Dragon de Babylone enchaîné par le prophète Daniel; de la gueule du Dragon pend un lustre en cristal de roche. Le mobilier est fort beau. On remarque en particulier, pour les richesses ou raretés qu'elles contiennent, souvenirs historiques, cadeaux de rois, etc., trois armoires, l'une en bois de châtaignier incrusté d'ébène, l'autre en ébène incrusté d'ivoire, d'un travail très-précieux, et donnée par la ville d'Augsbourg au grand maréchal Charles-Gustave Wrangel, la troisième en ivoire incrusté de jaspe. On y voit un verre à bière, sur lequel est représenté le saint Empire romain avec cette inscription : *Das heilige Römische Reich sampt seine glider*; des gobelets à bière en jaspe, en améthyste, montés en or émaillé, en topaze, en saphir, en hyacinthe; un portrait en ivoire du comte Christophe de Königsmark de Cavalier; etc.

Le même salon offre de nombreuses peintures, dont les plus remarquables sont les suivantes :

Portraits de Gustave-Adolphe II en costume de Polonais, peint six semaines avant sa mort; de la reine Christine (en buste seulement); de Charles IX, grandeur naturelle et à cheval, peint par Ehrenstrahl; de Gustave III, en buste; de Sixte-Quint comme cardinal; du même comme pape.

Plusieurs portraits de nobles suédois, Ulric, Scheffer, Christophe Königsmark, etc.



Portraits d'Érasme Nostradamus, de Théophraste Paracelse et de sa femme.

Un tableau représentant Pierre et Paul ; un saint Jérôme.

Cromwell<sup>1</sup> et la reine d'Angleterre assis à une table de jeu.

Pluton ravissant Proserpine.

La conversion de saint Paul.

Noé entrant dans l'arche.

Un maître de dessin corrigeant le dessin de son élève.

Divers paysages ; un d'eux, avec du bétail, attribué à Michel Carré.

Sur la cheminée, un tableau représentant un personnage vêtu en Romain avec son arc tendu contre une femme à genoux devant lui.

Une Sainte-Famille, attribuée au Poussin.

11<sup>e</sup> Chambre. Plafond sculpté représentant les quatre Saisons ; tentures en cuir doré.

Portraits de plusieurs rois et nobles suédois.

De M<sup>me</sup> d'Armagnac.

De la princesse de Mecklembourg Schwerin, née princesse de Châtillon, sœur du maréchal de Luxembourg.

De la comtesse de Lewenhaupt, née Kœnigsmark.

Un tableau représentant le Baptême de Clovis.

Sur la cheminée, un tableau représentant la Vierge, saint Joseph et l'Enfant Jésus.

12<sup>e</sup> Chambre à coucher de la comtesse.

Belles tapisseries des Gobelins données à Wrangel par Louis XIV, et représentant le Baptême du Christ, la Création, le Paradis et le Jugement dernier.

13<sup>e</sup> Chambre, dite *la Chambre rouge*. Tapisseries des Gobelins représentant les batailles de Cyrus.

Second étage.—Dans la galerie circulaire sont divers portraits des officiers qui suivirent le Maréchal Wrangel dans la guerre de trente ans.

Des tableaux représentant :

Une orgie avec cette épigraphe :

A poculis absint seria ;

Un sanglier tué par le Maréchal Wrangel en Allemagne, en 1664 ;

<sup>1</sup> Probablement Thomas Cromwel ?



L'empereur et le roi de France faisant une ligue contre les Turcs, avec cette inscription :

*Turcæ sanguineis implebant cædibus orbem,  
Non tulit hoc Cæsar, cum Gallo fœdera pandit  
Quem modò bellandi stimulaverat alta libido;  
Felices populi, cùm Reges pace ligantur ;*

Une victoire de Charles-Quint en Italie, avec cette inscription :

*Cæsaris invictas acies partosque triumphos  
Italïæ vidit tellus campique Tecini,  
Gallorum rex Franciscus superatur, at ille  
Regale, invictum, servabat pectore pectus ;*

Une autre victoire du même en Allemagne, avec cette inscription :

*Sic Romana acies, Romanus in agmine Cæsar,  
Tunetam invadens armis, stetit, atque Golettam.  
Turca, colas pacem concessam, gaudeat unquàm  
Ne, posthac, libycis Germania culta triumphis ;*

Le comte J. Frédéric de Saxe fait prisonnier au combat de Mühlberg, 14 avril 1547, pendant qu'il combattait pour l'empereur Charles-Quint, avec cette inscription :

*Carolus, exemplum raræ virtutis in hostem,  
Debit esse ferox, quoties doluit superatus,  
Saxo testis erit potuisse illum et voluisse  
Parcere subjectis et debellare superbos ;*

Sichem et Dina ;

L'empereur Charles-Quint à Rome, avec cette inscription :

*Carolus Augustus Cæsar Romanus amicis  
Auspiciis, Papæ, magna comitante caterva,  
Eligitur, chlamydem gemmis auroque rigentem  
Induitur, capiti imponit Papa ipse coronam.*

Sur les portes extérieures des appartements sont représentées des vues des grandes villes de France, d'Allemagne et d'Italie peintes sur cuivre.

Un grand nombre d'inscriptions sont tracées sur les murs entre les tableaux :



- Vita fortuna, non sapientia regitur.
- Nolo putes pravos homines peccata lucrari;
- Temporibus peccata latent et tempore patent (*sic*).
- Peccatum simile pœnaque talis fuit.
- Aut bello aut pace clarum fieri licet, etc., etc.

Chambres du second étage :

La plupart ne sont point meublées.

1<sup>re</sup> Chambre. Tapisseries des Gobelins, données par le roi de France au comte Bielke, ambassadeur; elles représentent :

Une bataille entre Alexandre et Darius;

Alexandre accordant son amitié à Porus blessé;

La Résurrection du Christ.

2<sup>e</sup> Chambre. Plafond peint de diverses figures et ornements.

Tableaux : l'Abdication de Charles-Quint;

Lucrèce surprise par le fils de Tarquin.

3<sup>e</sup> Chambre. Tapisseries des Gobelins représentant le Passage du Granique et la Défaite des Perses par Alexandre.

Tableau : L'Ascension du Christ.

Sur la cheminée, richement sculptée, est un beau tableau représentant Vulcain embrassant Vénus et attribué à Rigaud.

4<sup>e</sup> Chambre, dite *Salon des Drabants*. Beau plafond peint.

Portrait de Ch. Gust. Wrangel avec une inscription en français qui rappelle ses plus célèbres actions et faits d'armes.

5<sup>e</sup> Chambre. Tapisserie des Gobelins représentant l'entrée d'Alexandre à Babylone;

Un portrait du comte Ernest de Mansfeld, gouverneur des Pays-Bas, peint par Rubens;

Un beau tableau représentant la Reine des Scythes Thomyris faisant trancher la tête à Cyrus, avec cette inscription :

Satia te sanguine quem semper sitisti.

Sur la cheminée, est un tableau représentant Europe traversant la mer sur un taureau.

6<sup>e</sup> Chambre. Portraits des rois de Danemark Christian I, Jean I, Christian II, Christian III, Christian IV, Christian V et Frédéric II;

De Henri IV de France;

Du maréchal de Luxembourg;

Du maréchal de Créqui;



Du prince d'Orléans ;  
Du pape Urbain VIII ;  
Du cardinal de Richelieu ;  
Du cardinal de Mazarin ;  
Du cardinal Infant ;  
Du cardinal de Guise.

7<sup>e</sup> Chambre. Tapisseries des Gobelins représentant Alexandre obligeant les Macédoniens et les Indiens révoltés à rentrer dans le devoir ;

Alexandre recevant la famille de Darius.

8<sup>e</sup> Chambre. Portraits de M. le prince, du maréchal de Biron, du duc d'Angoulême, de M. de Chavigny, de la princesse de Condé, du marquis de la Force, du maréchal de Bouillon, du duc de Lesdiguières, du duc de Montmorency, du comte d'Harcourt, du maréchal de Traictz (*sic* dans Rothlieb. Est-ce le maréchal de Retz, du xvi<sup>e</sup> siècle?), du duc de Vendôme, du comte de Soissons, du comte Daletz (*sic*), du maréchal de Guise, du maréchal de Guiche ;

Trois portraits de Français inconnus.

Troisième étage. — Galerie. Au-dessus des portes sont des vues peintes sur cuivre des principales villes de France et d'Allemagne ; parmi divers portraits, celui du nain du comte Ch. Gustave Wrangel, jouant du violon ; plusieurs inscriptions :

Tute si recte vixeris.

Tempera te tempori, etc..

Dans la grande salle de la Bibliothèque se trouvent placés au-dessus des armoires, outre beaucoup d'inscriptions latines, un grand nombre de portraits, parmi lesquels ceux de Pomponne, D'Avaux, Richelieu, Mazarin, Fleury, Colbert, le Tellier, Louvois.

Dans une salle voisine, un grand nombre de portraits des comtes de Brahé gravés sur cuivre, et un portrait peint de Tycho-Brahé. Au même étage se trouve un musée d'armes remarquables, soit par leur antiquité, soit par leur riche travail, soit par les souvenirs qui s'y rattachent.

Ce musée se divise en deux parties : le musée dit de Wrangel et le musée des Brahé.

Dans le musée Wrangel se trouvent de belles armes russes,



polonaises, hongroises, turques et chinoises; l'épée de Jean Ziska; un bouclier incrusté de pierres fines prises par le maréchal Wrangel dans la guerre de Pologne; le bouclier dit de Charles-Quint, et attribué à Benvenuto Cellini, est un bel ouvrage de l'école de ciselure florentine au xvi<sup>e</sup> siècle; une collection fort nombreuse de casques, heaumes, etc. Le musée dit des Brahé contient plusieurs armures complètes; une arquebuse qui appartient à Gustave-Adolphe; sur le bois, qui est d'ébène, est sculpté son portrait; un fusil, qui appartient à Louis XVI, et sur lequel sont gravées ses armes et les initiales de son nom, etc., etc.

Voilà au milieu de quels trésors Madame la comtesse de Brahé, à qui je me plais à témoigner publiquement ici ma reconnaissance, m'avait gracieusement permis de m'établir. Seul dans ce magnifique château, dont bien peu de visiteurs, même suédois, viennent troubler la solitude, si ce n'est les jours de fête dans la belle saison; — parmi ces bois majestueux, en vue de ce beau lac que traversaient à peine quelques barques; — au milieu de tous ces souvenirs, de toutes ces ombres d'un passé glorieux, j'aurais voulu pouvoir prolonger longtemps un tel séjour.

La Bibliothèque, qui contient les Archives, réclamait mon principal examen. Les vingt-deux mille volumes imprimés, ouvrages français des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles en général, n'offraient peut-être rien de très-curieux; je courus au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque, achevé en 1824 par M. le professeur Schröder, d'Upsal, et resté manuscrit.

On y remarque à première vue :

Manuscrits in-folio.

N<sup>o</sup> 14. Un dictionnaire latin plat allemand du xv<sup>e</sup> siècle, et qui semble avoir appartenu au couvent d'Alwastra.

N<sup>o</sup> 22. *Codex legum Wisigothorum*, sur parchemin, avec initiales dorées et enluminées. Je lis au bas du premier feuillet: Petavius, 1610.

N<sup>o</sup> 131. Quinte-Curce. *Des faits du grand Alexandre*. Magnifique manuscrit sur vélin, avec miniatures et initiales. Relié en velours rouge, avec ferrures.

N<sup>o</sup> 146. *Lettres et actes de l'an 1653*, 2 volumes.

N<sup>o</sup> 151. Copies de lettres; une de Charles II d'Angleterre, etc.

N<sup>o</sup> 156. *Rim om Ivan et Gavian*, manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle. Nous



avons déjà parlé plus haut, page 41, de ces traductions scandinaves de l'*Ivain et Gauvain* français.

N° 163. *Atlas de MDXXII.* « Giorgio Calopoda Cretentis fecit a° Di MDXXII. »

N° 168. Lettres originales de divers au comte C.-G. Wrangel.

N° 169. Lettres originales de divers au comte G. Horn, 1651-7.

N° 172. Lettres des comtes Jacques et Magnus de la Gardie, 1629-57.

N° 174. Lettres de Gabriel Oxenstjerna, G.-O. Stenbock, H.-V. Thurn, G. Bielke, Axel Lilje, Simon Grundel Helmsfeldt, Lars Herning, Arvid Forbus, Gabr. Gyllenadler.

N° 175. Lettres d'étrangers : Bülow, Hans Müller, George Sutorius, Adolph Ebbers, etc.

N° 176. Lettres de J. Adler Salvius, J. Oxenstjerna, Louis de Geer, etc.

N° 177. Lettres et documents concernant le chancelier G. Sparre.

N° 178. Lettres originales de rois et personnes remarquables à Mauritz Grip, Svante Banér, etc.

N° 180. Lettres au comte Ch. Gust. Wrangel, au comte Nils Brahé, etc.

N° 182. Vieil atlas.

N° 185. Lettres de rois pour 1680.

N° 186. Lettres originales de personnes remarquables. Plusieurs du baron Sten Bjelke à Jean Banér. Instruction avec signature autographe d'Éric XIV pour Denis Beureus, à l'effet de négocier son mariage avec Marie, princesse d'Écosse.

N° 187. Lettres royales au comte Gustave Horn, 1645.

N° 188. Lettres originales au comte Gustave Horn, 1629.

N° 196. Lettres royales au comte M. de la Gardie, 1647-80. Originaux.

N° 197. Lettres diverses à Gustave Horn, 1628.

N° 199. Lettres diverses.

N° 201. Mélanges politiques.

N° 202. Controverse à Upsal sur la philosophie de Descartes.

N° 205. Micellanea. On y trouve les mémoires de l'ambassadeur suédois Liljenroth, concernant le congrès de Ryswick.

N° 220, 221. Manuscrit en tamoul, écrit par Palmblad.



Manuscrits in-quarto.

N° 72. Secrets des finances du royaume de France pour 1747, avec beaucoup de tableaux.

N° 73. Entretiens solitaires par M. de Brébeuf.

N° 95. *Rosimunda*, tragédie représentée au château d'Upsal en présence du roi, le 15 août 1665.

N° 97. *Historia causarum belli inter Suecos et Danos*, 1563. Auteur Petro Marcilio, 1572. C'est l'original, composé à Paris. Marcilius était historiographe de Suède.

N° 116. *Le roman du duc Frédéric de Normandie* et la *Wilkina Saga*, cod. chartac., 159 feuillets; 36 pour le duc Frédéric. Nous avons déjà mentionné ce précieux manuscrit plus haut, page 48.

N° 118. Pièces en vers et prose.

N° 119. Chansons et vaudevilles.

N° 122. Actes publics, 1474-1727.

N° 121. Idée générale du commerce étranger de la nation française pour l'année 1752.

N° 127. Lettres de Charles XII au chancelier Hjelmborg.

Manuscrits in-octavo.

N° 13. Cicero, *De officiis*, cod membran. Nitidissimus. A appartenu à Alexandre Petau. Initiales dorées.

N° 15. *Olai Laurelii Resa Rok* ou *Journal de voyage*.

Manuscrits sur parchemin.

N° 3. Cicero, *De officiis*. Joh. Fust, Civis Moguntinus. « Manu Petri de Gerusheim, 1466. » Rarissimus. On lit à la fin l'ode d'Horace: « Diffugere nives.. »

N° 5. Heures à l'usage de Paris, avec miniatures.

Raretés typographiques. — In-folio.

Olai Rudbecks *Atlantica* ou *Manheim*. Parties 1, 2 et surtout 3 et 4, cette dernière jusqu'à la page 122, avec tableaux; ces deux parties sont extrêmement rares. Acheté à la vente de l'évêque Lars Benzelstjerna à Westerås. C'est le 6<sup>e</sup> exemplaire connu de la 4<sup>e</sup> partie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Olof Rudbeck, l'aîné, né à Westerås en 1630, mort le 17 septembre 1702. C'est son frère aîné Jean, et non pas lui, que Gustave-Adolphe tint sur les fonts



In-quarto.

*Psalterium Davidis*. C'est le premier livre imprimé à Upsal, chez Paul Grijs, 1510. On n'en connaît d'autres exemplaires qu'à la bibliothèque d'Upsal, à celle de Stockholm, à celle du gymnase

de baptême. Lors de la naissance d'Olof, le roi avait déjà quitté la Suède, qu'il ne devait plus revoir. Son père, évêque de Westerås, l'y fit élever, au gymnase, où l'enfant montra de bonne heure beaucoup de goût pour la mécanique et le dessin, puis pour la musique. On l'envoya ensuite à l'académie d'Upsal, où il se livra avec passion aux études d'anatomie. Hervey venait de découvrir la circulation du sang ou de remettre en lumière cette découverte de Servet. Au milieu de l'ardeur causée par ces belles nouveautés, Rudbeck ne resta pas inactif, et, bien jeune encore, il trouva les vaisseaux lymphatiques, qu'il appela d'abord *ductus hepatici serosi*, puis *vasa glandularum serosa*. Cette découverte eut beaucoup de retentissement, même à la cour; la reine Christine en entendit parler par le médecin français Bourdelot, et vint à Upsal assister, en avril 1652, à une dissection et à une démonstration de Rudbeck. Elle accorda en récompense au jeune savant un stipende avec lequel il alla résider un an à Leyde, où se trouvait alors la plus célèbre école de médecine. On dit que le roi de France fit offrir à Rudbeck une pension de 4,000 écus pour l'attirer à son service; Rudbeck refusa et retourna en Suède, en 1654, avec une bonne provision de plantes, de fleurs rares, de dessins et de modèles. Il fut nommé professeur en 1658, puis recteur, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus énergiquement à détruire dans le nord de l'Europe les préjugés qui y régnaient encore contre les exercices anatomiques et l'étude du cadavre. Il fonda en même temps le jardin botanique d'Upsal et annonçait, par ses beaux travaux en mécanique, la venue du grand ingénieur suédois Polhem. Par ses soins, l'académie d'Upsal reçut, en 1666, un immense herbier en 30 volumes, que le savant Burserus avait soigneusement composé. Rudbeck le fit graver sur bois, et cette œuvre, qui égalait les meilleures gravures sur cuivre du temps, devait former un grand ouvrage intitulé : *Campi Elysii* ou *Glysisvald*. En 1684, on avait 1,600 gravures, 600 dessins. Le second volume de l'ouvrage, contenant les plus belles plantes, parut en 1701; le premier volume, contenant les graminées, etc., devait paraître en 1702, quand il fut détruit avec 11,000 planches par le terrible incendie d'avril 1702, qui n'épargna pas la cathédrale où on les conservait. Deux exemplaires de ce premier volume, ayant servi d'épreuves, furent sauvés. Il contient environ 700 figures avec un texte explicatif. L'un des deux exemplaires appartenait à Olof Rudbeck le jeune, fils de celui-ci, l'autre au docteur Éric Benzelius. Il y en a un aujourd'hui à Oxford; l'autre était naguère encore à la bibliothèque de Leufsta; mais, dès 1811, un habile voleur y a substitué un autre ouvrage, également à figures, de même reliure et de même format. On n'a pas encore découvert ce qu'est devenu le précieux exemplaire. Quelques feuilles, outre les deux exemplaires, ont aussi échappé à l'incendie. La bibliothèque d'Upsal n'en a que six; Thunberg, le célèbre élève de Linné, en possédait douze, qui furent achetées par le ministre russe à Stockholm, Suchtelen. On avait cru d'abord que toutes les planches étaient brû-



de Linköping et à la bibliothèque dite de Zetterström, dans l'école de Frötö, en Jemtland. Le livre est décrit dans Schröder : *Incunabula artis typographicae in Svecia*, Upsal, 1842, in-4°, page 17.

lées, mais il en restait 130 chez Linné; toutefois, quand le *museum Linnæanum* fut acheté par l'anglais Smith, il n'y en avait plus que 90. Smith les publia avec un texte explicatif et des additions de Linné, sous le titre de *Reliquiæ Rudbeckianæ*, à la grande joie des amis de la botanique.

Qui pourrait dire pour combien la vue et la pratique du grand ouvrage préparé par les soins de Rudbeck ont été dans le développement intellectuel et scientifique de Linné, qui avait bien peu voyagé avant de publier, en 1735, la première édition de son *Système de la nature*? Toutefois, ce n'est ni aux sciences physiques, ni à la médecine, ni à ses travaux d'ingénieur, ni à la publication des *Campi Elysii* qu'Olof Rudbeck l'ainé dut son immense réputation; c'est au grand ouvrage de l'*Atlantica*. Le zèle pour les antiquités scandinaves venait d'être éveillé en Suède par la fondation du *collège d'antiquités*, en 1667, à Upsal. On s'était mis à réunir de toutes parts, à publier, à traduire, à commenter les vieux livres, sagas islandaises, anciens codes, chroniques et parchemins. C'était devenu une affaire de patriotisme de reculer le plus loin possible les origines historiques de la Suède, en dépit des règles de critique que Scheffer essayait encore, mais inutilement, de défendre. Un si beau zèle ne devait pas manquer à l'esprit enthousiaste, à l'imagination ardente de Rudbeck. Il abandonna leçons, élèves, amphithéâtre et jardin botanique, se mit à étudier l'islandais et les runes, et produisit l'*Atlantica sive Manheim vera Japheti posterorum sedes ac patria*, etc. Upsal, 1675, etc. 4 volumes petit in-folio, avec un atlas grand in-folio de 41 feuillets. La première pensée d'un pareil ouvrage lui fut suscitée, assure-t-on, par l'examen d'une carte représentant l'ancien Nord, qu'avait dressée son ami Vérélius pendant qu'il étudiait l'*Hervarar-Saga*. Il avait été frappé de la prétendue ressemblance des noms de lieux suédois avec les noms de l'antiquité classique, et il avait subitement conçu la pensée que la vieille et mythique Atlantide n'était autre chose que la Suède elle-même, et que le Nord était le berceau primitif de la plus ancienne civilisation et des races primitives. Les traits que Platon prête à l'Atlantide convenaient exactement au monde hyperboréen. Voilà sa thèse, qu'il développa en quatre volumes in-folio à grands frais d'érudition et d'esprit, mais aussi de subtilité, d'étymologies bizarres et de vaines imaginations. Cet énorme travail devint bientôt, grâce à ses paradoxes, presque populaire. Le premier volume eut trois éditions et les libraires étrangers achetaient chacune d'elles argent comptant. En dépit de Scheffer, de Bayle, de Morhoff, qui exprimaient des doutes, Rudbeck comptait un nombre immense d'admirateurs. L'ambassadeur de France affirmait qu'après la Bible, il lisait l'*Atlantique*. La reine Christine, en lisant à Rome le premier volume, déclarait que la Suède n'avait pas de récompense assez élevée pour un si grand chef-d'œuvre. Le premier volume parut en 1675 (891 pages), fut réimprimé en 1679 et 1684, une fois en latin, deux fois en latin-suédois. Le texte suédois est de Rudbeck, la traduction latine en partie de Vérélius, en partie des frères Salan, neveux de l'auteur. Le second volume parut en 1689 (672 pages). Il y est démontré que le culte du Soleil, de la Lune et de la Terre est originaire du pays de Kemi, dans le nord de la Suède, ainsi que les premières



*Ars moriendi*, de Jean Gerson, traduit en suédois par Éric, fils de Nicolas, sur l'ordre de l'archevêque d'Upsal, Jacques Ulfo. Imprimé à Upsal en 1514 par Paul Grijs, petit in-4°. On n'en connaît que trois exemplaires, celui de la bibliothèque d'Upsal, celui de la bibliothèque du gymnase de Skara, et celui de Skokloster, auquel manque le dernier feuillet. Cet incunable est décrit dans Schröder, page 18.

In-octavo.

*Breviarium Strengenense*, imprimé à Stockholm, 1495, « per Johannem Fabri. » On n'en connaît que six exemplaires. Celui de Skokloster est sur parchemin et parfaitement conservé. Il est décrit dans Schröder, page 11.

Miscellanées.

La bibliothèque de Skokloster contient, sous ce titre, un grand nombre de volumes in-folio qui contiennent une foule de copies, la plupart sans beaucoup d'importance.

Tome I. Memorabilia trouvés dans la prison du baron Goertz, à Stockholm, a° 1719. Extraits de quelques lettres venues de Stralsund, du 20 janvier 1712.

Tome II. Lettres de Gustave-Adolphe à A. Oxenstierna. Goldnau, 4 décembre 1630.

Tome III. Lettres de Maurepas au comte de Casteja, à Stockholm. Versailles, 2 octobre 1735, traduction suédoise.

Tome IV. Lettre de la reine Christine à Oxenstierna, Rome, 14 septembre 1680 : « M. Oxenstierna, ayant appris par le rapport de M. le marquis del Monte... » Réponse d'Oxentierna. Copies. — Lettre de M. l'abbé Fourneaux, sur la mort de S. M. C. Louis I, roi d'Espagne. — Lettre du cardinal Fleury à l'ambassadeur de France,

notions astronomiques. Le troisième volume parut en 1698 (772 pages), et le quatrième était conservé non achevé dans la cathédrale d'Upsal, quand l'incendie de 1702, qui détruisit les *Campi Elysii*, réduisit de même en cendres ce volume, avec une grande partie de l'édition du troisième volume conservée dans ce même asile. Quelques exemplaires du quatrième volume, donnés comme épreuves, échappèrent seuls. Aussi le premier est aujourd'hui assez commun, le second est rare, le troisième encore plus, et du quatrième, qui va jusqu'à la page 210, on n'a plus que quatre exemplaires complets. — Voy. d'ailleurs sur l'*Atlantica* de Rudbeck toute une dissertation insérée dans le *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne fait en 1790-1792*, tome second, p. 91-108. — Voy. aussi Brunet, *Manuel du libraire*, etc.



le sieur de Casteja, 9 juin 1737, touchant le sieur Silva: « Je ne puis vous exprimer, Monsieur, la surprise et l'étonnement... »

Tome VII. Étrennes politiques pour les joueurs de quadrille de l'Europe pour l'an 1738.

Tome IX. Titres de comédies appliqués à diverses personnes de la cour de Vienne.

Discours du cardinal de Rohan en bénissant les drapeaux du régiment de M. Appelgren, le 7 décembre 1739: « Messieurs. Lorsqu'aux pieds de ces autels..... »

Tome XI. Matthiae Björneklovs vita. — Diarium du comte Jean Oxenstierna. — Lettres de Christine à Louis XIV.

Tome XIII. Lettre de Christine à Condé, 12 mars 1651. — Lettre de Christine à J. Oxenstierna et Salvius, 10 avril 1648, en suédois. — Lettres de Charles XII. Bender, 12 janvier 1710; 25 juin 1710, en suédois.

Tome XV. Demandes que font les troupes françaises, campées au Fahrwasser pour la capitulation. — L'École de la politique, ou Pantalon reçu ministre.

Tome XIX. Entretien entre Philotas et Arbas sur la situation des affaires. — Écrit sur les alliances russe et française.

Tome XX. Sur les négociations secrètes de la France en 1735.

Tome XXI. Lettre de Paris, 28 février 1740.

Mars 1743. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> instruction de Mylord Carteret au ministre anglais résidant à Stockholm.

Mars 1743. 1<sup>er</sup> mémoire du colonel Guidickens, au sujet des copies supposées de ces instructions.

2 mai. Réponse du roi.

Tome XXII. Copie d'une lettre de Voltaire à la reine de Suède, 2 mai 1745.

1745, 15 juillet. Lettre du roi de Prusse à son beau-frère le prince royal de Suède, Adolphe-Frédéric.

1745. Lettre d'un officier français à son ami, où est rapportée la retraite des Français et des Espagnols du Piémont.

Tome XXIII. 1746. Catalogue des pièces représentées depuis plusieurs années sur les différents théâtres de l'Europe.

Indépendamment du catalogue général, il y a un grand nombre de liasses qui ne sont pas même cousues, et qui contiennent des pièces remarquables.



Dans une de ces liasses de pièces détachées, je signalerai les suivantes, toutes originales avec les signatures autographes, et plusieurs entièrement autographes.

LETTRE DE LOUIS XIV À WRANGEL.

« Fontainebleau, dernier août 1646. »

« Monsieur Wrangel. Le sieur Baron D'Avaugour m'ayant donné avis. . . »

Signé « Louis.

Contre-signé « DE LOMÉNIE. »

DE MAZARIN À WRANGEL.

« Mars 1647.

« Monsieur, j'exécuterois avec plus de plaisir le commandement que m'ont fait leurs MM. d'envoyer à V. E. quelques galanteries de celles que produit ce climat, si le départ précipité de M<sup>r</sup> de Paris ne m'avait ôté le moyen d'en faire un choix digne de V. E... La Reine a voulu que M<sup>me</sup> votre femme eût le portrait du roy et le sien, et le roy que V. E. eût une espée de sa main puisqu'il s'en sert si bien tous les jours pour la cause commune... » Il le complimente ensuite sur sa nomination au commandement général des armées de Suède.

Signature autographe.

LETTRE DE LOUIS XIV À CHRISTINE.

(Copie.)

« 29 décembre 1647.

« Très-Haute, Puissante, Excellente Princesse, notre très-chère sœur, cousine et alliée, Nous avons reçu un même jour vos deux lettres du 19 octobre et 6 novembre, l'une touchant notre rupture contre le roi de Bavière, l'autre sur le payement par avance et augmentation des subsides... » Quant au premier point, on a refusé les avances du roi de Bavière qui, ayant violé ses traités avec la Suède, offrait de maintenir ceux avec la France; avis a été aussitôt communiqué des propositions au gouvernement de Suède, ordre a été donné à Turenne de quitter le Luxembourg pour mar-



cher vers le Rhin. Cependant, pour ne point exposer les postes avancés de l'armée, la rupture avec la Bavière a été différée pendant quelque temps, et l'affaire envoyée aux plénipotentiaires réunis. La guerre est maintenant proclamée avec le duc de Bavière et la Suède ne doit point s'offenser d'un retard motivé, comme on l'a dit, par la crainte d'exposer les postes avancés avant l'arrivée des secours suffisants. Le roi de France espère donc que la reine de Suède n'aura donné aucun crédit aux calomnies répandues sur cette affaire. — Quant au 2<sup>e</sup> point, il est impossible au roi de France d'augmenter les subsides et même, si la guerre continue encore quelques années, il sera forcé de les diminuer; cependant, il envoie à la reine le sieur Chanut pour aviser s'il est possible à quelqu'expédient.

Signé « LOUIS.

Contre-signé « DE LOMÉNIE. »

LETTRE DE LA REINE ANNE D'AUTRICHE À LA REINE DE SUÈDE.

(Copie.)

Elle répond encore à la demande de nouveaux subsides par un refus.

LETTRE DE MAZARIN À LA REINE DE SUÈDE.

Il répond à l'accusation d'avoir arrêté la rupture de la France et de la Bavière, et à la demande de subsides. Cette lettre reproduit les arguments de celle du roi.

LETTRE DE LOUIS XIV A WRANGEL.

« Monsieur le maréchal Wrangel, ayant choisi le sieur Mathias Thömin (ou Ström?) pour l'envoyer vers vous sur un sujet que j'ai particulièrement à cœur, j'ai désiré par l'avis de la Reine régente M<sup>me</sup> ma mère l'accompagner de cette lettre pour vous prier de le croire entièrement sur ce qu'il vous dira de ma part et de vous assurer que j'aurai un ressentiment particulier de l'assistance que j'espère que vous lui donnerez pour faire réussir ce dont je l'ai chargé, sur quoi je remets à lui de vous entretenir. Priant Dieu qu'il vous ait, M<sup>r</sup> le général Wrangel, en sa s<sup>te</sup> garde. Saint-Germain-en-Laye, 3 février 1649. »

Signé « LOUIS

Contre-signé « LE TELLIER. »



LETTRE DE WRANGEL À LOUIS XIV.

« Sire, Votre Majesté ayant trouvé agréable... » — Réponse à lettre précédente. Il assure le Roi de son zèle à le servir dans l'affaire traitée par le sieur Mathias Thömin.

LETTRE DE WRANGEL À MAZARIN.

« Monseigneur, Votre Éminence verra par celle... » — Même sujet.

LETTRE DE MAZARIN À WRANGEL.

« 9 Février 1649.

« Monsieur, personne ne sait mieux que V. E... » Encore pour lui recommander d'une manière très-pressante la mission du sieur Thömin.

Signature autographe.

LETTRE DE WRANGEL A MAZARIN.

« Février 1649.

« Monseigneur, par la lettre que j'ay eu l'honneur de recevoir de Votre Éminence... »

LETTRE DE MAZARIN À WRANGEL.

« Saint-Germain-en-Laye, 16 avril 1649.

« J'ai toujours eu beaucoup de passion de servir M<sup>r</sup> Rosen... » — Il est encore question du désir qu'a la France d'engager un corps de troupes très-considérable à la suite du licenciement des troupes suédoises.

Signature autographe.

LETTRE DE LOUIS XIV À WRANGEL.

« Compiègne, 22 mai 1649.

« Monsieur le mareschal Wrangel, ayant tousjours reconnu votre affection... » — Le Roi approuve le licenciement des troupes de Wrangel. Il désire engager une partie de ces soldats à son ser-



vice, et lui envoie le sieur Milet avec une mission spéciale à cet effet.

Signé « LOUIS.

Contre-signé « DE LOMÉNIE. »

LETTRE DE MAZARIN À WRANGEL.

« Compiègne, 22 mai 1649.

« Monsieur, le Roy envoyant ce gentilhomme vers S. A. M<sup>r</sup> le Prince Palatin . . . »

Signature autographe.

LETTRE DE LOUIS XIV À WRANGEL.

« Aiant sceu comme vous avez rebütté les semonces du maréchal de Turenne qui désiroit être assisté de vos troupes contre mon service et que vous aviez montré en cette occasion une affection toute sincère à mes intérêts en donnant avis à mes plénipotentiaires à Nuremberg de son dessein et de la résistance que vous aviez apporté d'y contribuer, je vous écris cette lettre par l'avis de la reine régente Madame ma mère pour vous témoigner avec quelle satisfaction j'ai ressenti l'effet de vos bonnes dispositions, vous assurant que je m'en souviendrai et que vous éprouverez ma bonne volonté en toutes sortes de rencontres où je pourray vous procurer vos avantages. Cependant c'est de bon cœur que je prie Dieu vous avoir, Monsieur Wrangel, en sa sainte garde. Écrit à Dijon, le xxvii<sup>e</sup> jour de mars 1650. »

Signé « LOUIS.

Contre-signé « LOMÉNIE. »

Comparez avec cette dernière lettre, du 27 mars 1650, celle de Turenne à Wrangel pour l'entraîner dans la prise d'armes en faveur de Condé, 11 février 1650, que nous donnons plus loin, page 622.



LETtres DE TURENNE À WRANGEL.

Dans la même liasse, comprenant un nombre infini de pièces détachées, sans aucun titre ni classement général, je rencontre jusqu'à soixante et dix lettres de Turenne, toutes originales, avec signatures autographes, quelques-unes entièrement autographes. Cinquante-huit sont adressées à Wrangel, et on appréciera facilement l'importance de ces documents nouveaux pour l'histoire des belles campagnes de Turenne et des opérations militaires de la guerre de Trente ans. Douze sont adressées à divers autres personnages et ont généralement rapport à la guerre. Quelques-unes cependant, ce ne sont pas les moins curieuses, ont trait aux affaires intérieures de la France, si troublée pendant la minorité de Louis XIV. On verra surtout par cette correspondance combien Turenne, après avoir donné le plan de campagne, comme l'atteste la première lettre, faisait soigneusement concorder ses mouvements avec ceux de son allié, afin de couvrir et d'assurer sa route. On remarquera quel prix il faisait de la coopération d'un général comme Wrangel et d'un secours comme celui de l'armée suédoise. « L'armée suédoise étant la plus puissante, il faut, dit-il, prendre sur elle ses mesures. » L'histoire des deux pays est également intéressée à ce qu'on publie enfin les innombrables documents encore inédits sur cette grande époque que renferment les archives publiques ou particulières de la Suède. En 1854, a paru à Stockholm le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Arkiv till upplysning om Svenska krigens och krigsinrättningarnes historia*, c'est-à-dire : Archive pour l'éclaircissement de l'histoire des guerres et des institutions militaires de la Suède. Cette publication, entreprise aux frais de l'État et sous la direction du regrettable prince Gustave, duc d'Upland, troisième fils du roi Oscar, a pour but d'imprimer les principaux documents relatifs aux guerres suédoises en général. Le premier volume, édité par M<sup>r</sup> R. M. Klinckovström, contient la période de 1630 à 1632. Un tel ouvrage ne pourra pas manquer de faire connaître des pièces précieuses pour l'histoire de la France, et celles que nous publions ici mériteront sans doute d'y figurer. Cette correspondance de Turenne est en effet un commentaire authentique et précieux des marches habilement combinées par les deux grands généraux de la guerre de Trente ans.



« Monsieur,

« Vous avez sceu par M. Avaugour<sup>1</sup> en quel estat estoient les choses du costé de deça, et la proposition que je luy avois dit de vous faire. Depuis cela ayant appris que vous avez pris votre marche vers la Turinge, j'ay creu qu'il estoit nécessaire que je vous envoyasse une personne de créance afin qu'il vous déduisit les choses que je peux faire, et en quel estat je suis, et aussi qu'il pust sçavoir de vous ce que vous jugerez plus nécessaire pour le service des deux couronnes et de la cause commune.

« Je fais partir de Mayence le s<sup>r</sup> Grotius, qui m'y viendra retrouver après avoir appris vostre intention.

« J'ay sceu que M. le mareschal Torstenson ne se trouve pas présentement à l'armée à cause de son indisposition<sup>2</sup>, je vous supplie Monsieur d'estre assuré que je me porteray toujours avec beaucoup de joye pour tascher d'effectuer les choses dont on sera convenu entre nous, vous honorant comme je le dois, et estant très-véritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« A Baar-le-Duc, le 3 avril 1646.

« M. Wrangel. »

Comparez ici les mouvements indiqués dans la lettre de Turenne à d'Avaugour, en date du 24 mai 1646, que nous donnons plus loin, page 625.

« Monsieur,

« Je vous avois écrit au matin par ce capitaine qui s'en retournoit, mais ayant ouy dire qu'ils ont esté rencontrés avec une partie que je leur avois aussy donné de quinze chevaux de cette ar-

<sup>1</sup> D'Avaugour, plénipotentiaire français, servait souvent d'intermédiaire entre les deux armées.

<sup>2</sup> Torstenson était forcé par ses infirmités d'abandonner sa glorieuse carrière.



mée, je me remettray entièrement a la lestre que j'escris a mons<sup>r</sup> d'Avaugour et vous rends graces de l'escorte qu'il vous a pleu donner à ce capitaine qui a passé jusqu'icy, vous suppliant de me conserver vos bonnes graces et me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« Au camp d'Auberwesel<sup>1</sup>, le      jour de juin 1646. »

« Monsieur,

« J'ai receu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escire par cest officier, et mande à M. Avaugour en chiffre quel est mon sentiment, qui est le mesme que je vous faict dire par celuy qu'il m'envoya. *Je vous supplie d'estre assuré que je feray toutes les choses necessaires pour la jonction pourveu que je le puisse faire avec quelque seureté dans ma marche*<sup>2</sup>.

« Le pont a esté quatre jours plus longt temps a estre faict que je n'eusse creu, a cause des grands vents qui ont tout rompu deux ou trois fois, c'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp prez Bacharack<sup>3</sup>, le 9 juin 1646. »

Comparez la lettre de Turenne à d'Avaugour, aussi en date du 9 juin 1646, et que nous donnons plus loin, page 626.

« Monsieur,

« Ayant receu des nouvelles de la court par ce gentilhomme,

<sup>1</sup> Oberwesel, sur la rive gauche du Rhin, entre Saint-Goar et Bacharach, entre Bingen et Boppard.

<sup>2</sup> Les lettres italiques marquent les passages déchiffrés.

<sup>3</sup> Bacharach ou Baccarach, aujourd'hui en Prusse rhénane, sur la rive gauche du Rhin, à 35 kil. S. E. de Coblentz.



jay creu qu'il estoit bon qu'il vous allasse trouver avec le sieur Grotius, vous suppliant d'adjouster une creance entière a ce qu'il vous dira et cependant je demeure,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« Au camp prez Bacharack, le 11 juin 1646. »

« Monsieur,

« La ville de Limbourg<sup>1</sup> m'ayant fait sçavoir comme quoy les quartiers maistres des régimens qui sont de ce costé là, de vostre armée, prétendent beaucoup de la dicte ville; or, comme elle appartient à mons<sup>r</sup> l'archeveque de Treve, que le Roy a très-particulièrement pris en sa protection, je vous ay voulu supplier par celley de la vouloir espargner pour cette considération autant que faire se pourra, c'est en quoy vous m'obligerez infiniment, et je vous tesmoigneray tousjours aux mesmes occasions que je suis très véritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« Obertibach, le 13 juin 1646. »

« Monsieur,

« Jay dict au colonel qu'il vous a pleu m'envoyer tout ce que je pouvois faire, et comme je l'en ay entretenu fort au long je me remettray a luy pour vous en informer particulièrement et vous supplier me croire toujours très véritablement,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp prez Bacharack, le 16 juin 1646. »

<sup>1</sup> Petite ville du duché de Nassau, sur la Lahn, à 20 kil. N. E. de Nassau, à 33 kil. N. de Wesbaden.



Comparez ici la lettre communiquée à Wrangel par d'Avau-  
gour le 8 juillet 1646, que nous donnons plus loin : Turenne a  
passé le Rhin; mais l'archiduc Léopold, se dirigeant de la Souabe  
vers le comté de Nassau, est venu se placer entre les Français et  
les Suédois. Turenne ne peut donc pas opérer immédiatement  
sa jonction. Il prend la résolution de repasser le Rhin, de le des-  
cendre jusqu'à Wesel, de le franchir de nouveau en cet endroit,  
puis, faisant une course rapide vers l'ouest à travers la Franconie,  
de venir faire sa jonction à l'ouest de l'armée ennemie, que les  
confédérés sépareront ainsi des cercles du Danube sur lesquels elle  
voulait s'appuyer. Le 10 août suivant, cette belle marche était  
accomplie, et Turenne se réunissait à Wrangel sur la Lahn, entre  
Wetzlar et Giessen.

« Monsieur,

« J'ay bien du déplaisir que le long chemin ayt apporté tant de  
retardement à m'approcher de vous, j'escris à M<sup>rs</sup> de Tracy et d'A-  
vaugour le temps auquel cela pourra estre<sup>1</sup>.

« Vous pouvez bien juger que les grands chaleurs qu'il a faict  
ont donné quelque incommodité à ceste marche.

« Je vous supplie de croire que je me porteray de tout mon  
cœur à ce qu'il sera jugé de plus nécessaire pour l'avantage des  
deux couronnes et de la cause commune et qu'en vostre particu-  
lier je vous tesmoigneray combien je vous honore et avec quelle  
vérité je suis,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au quartier général, le 30 juillet 1646. »

« Monsieur,

« J'ay retenu assez longtemps pres de moy le lieutenant colonel  
qu'il a pleu à vostre Excellence de m'envoyer à cause du danger  
des chemins, il vous dira le lieu où je suis, et en quel temps je

<sup>1</sup> Les négociations renouées avec le duc de Bavière avaient été aussi un des motifs de ce long retard.



pourray estre prez de vous, vous assurant qu'il n'y a personne qui soit plus veritablement que moy,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp de Munchausen, le 6 aoust 1646. »

« Monsieur,

« Je vous advertis que je suis cejourd'hui arrivé à Schorendorf<sup>1</sup>, où il y a environ deux cens ou deux cens cinquante hommes. Je ne trouve pas la place fort bonne, et la feray attaquer ceste nuit. S'il s'y passe quelque autre chose, je ne manqueray pas de vous en donner advis et vous tesmoingner que je suis tres veritablement

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp prez Schorendorf, le 2 septembre 1646.

« Je n'ay aucun advis de la marche des ennemis et ay mis des sauvegardes dans Suebesguemundt<sup>2</sup>. Je crois que le meilleur moyen de communiquer l'un avec l'autre est par Gueldorf<sup>3</sup>. »

« Monsieur,

« J'ay cejourd'hui matin commencé a faire tirer le canon devant Schorendorf, et vous advertiray de tout ce qui se passera en suite. Jay eu advis que l'ennemy faisoit faire du pain à Heydelbergh; cela estant, ce seroit un signe qu'il voudroit prendre sa marche par le Bergstract<sup>4</sup>, c'est pourquoy pour nous tendre la

<sup>1</sup> Schorndorf, aujourd'hui ville de Wurtemberg, à 45 kilomètres S. O. d'Ellwangen.

<sup>2</sup> Schwæbisch-Gmünd, *Gmund de Souabe*. Gmund ou Gemund, aujourd'hui ville de Wurtemberg, à 30 kil. S. O. d'Ellwangen, sur la Remse.

<sup>3</sup> Évidemment Gaildorf, ville actuelle de Wurtemberg, à 30 kil. O. N. O. d'Ellwangen, sur le Kocher.

<sup>4</sup> Le Bergrs-Strasse, qui occupe la rive gauche du fleuve, de Heidelberg à Darmstadt.



main, en cas que ces nouvelles continuent, vous pourriez, s'il vous plaist, venir à Suebesguemundt, qui est un lieu propre à subsister, et où nous nous pourrions joindre en cas de besoin; cependant, je vous supplieray me croire tousjours avec autant de verité et inclination que personne,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur.

« TURENNE.

« Au camp devant Schorendorf, le 4 septembre 1646.

« Le meilleur, ce me semble, en cas que vous eussiez advis de ceste marche, seroit de se loger entre Hall<sup>1</sup> et Suebesguemundt, car ce seroit venir trop à droite que de venir à Suebesguemundt. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escire, et il me semble que si vous avez langue asseuree *que l'ennemy marche*<sup>2</sup>, il seroit fort à propos de vous avancer vers le chemin qu'il vous plaist me mander, et esperant que ce siege sera achevé dans deux ou trois jours, je suivray incontinent, mais je croy, Monsieur, que vous jugerez raisonnable de ne vous point avancer en dela en cas que l'ennemy n'ayt pas encor pris sa marche parce qu'en ce cas *il tomberoit sur moy avant que vous y fussiez venu*. Je n'ay point eu d'autres advis si ce n'est qu'ils font faire du pain à Heydelbergh. C'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp devant Schorendorf, le 4 septembre 1646. »

<sup>1</sup> Hall ou Schwæbisch-Hall, *Hala Suevica*, c'est-à-dire Hall de Souabe, ville actuelle de Wurtemberg, sur le Kocher, à 33 kil. N. O. d'Eilwangen. Ancienne ville libre impériale, où furent frappés pour la première fois, en 1224, les liards allemands appelés de là *Heller* ou *Haller*.

<sup>2</sup> Les mots en italique sont chiffrés dans l'original. Le déchiffrement se trouve dans l'interligne.



« Monsieur,

« Je receuz hier celle que vous m'avez faict l'honneur de m'escire, et suis bien resjoyuy que ceste place se soit rendüe dans le temps qu'elle a faict, afin de me rendre au plustot au lieu ou nous avons concerté par ensemble, me remettant a M<sup>r</sup> le baron d'Avau-gour pour vous en faire sçavoir les particularitez, auquel j'escris en chiffres pour cest effect. Je vous supplieray me croire tousjours,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp prez Schorendorf, le 9 septembre 1646. »

« Monsieur,

« Je vous escrivis hier comme Schorendorff s'estoit rendu, et que je partoys ce matin; mais, craignant que mes lettres ne vous soient pas rendues, je vous fais ce mot pour vous donner advis comme je pars à présent pour Guemund où je seray aujourdhuy, et en cas que je n'y apprenne de vos nouvelles, je marcheray droit à Lawinghen<sup>1</sup>, c'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp de Schorendorf, le 10 septembre 1646. »

« En marchant. »

« Monsieur,

« Encor que le gentilhomme que je vous envoyay hier ne soit point de retour, si est ce que je n'ay point laissé de marcher aujourdhuy, et va à Hedenem loger pour demain aller à Lawinghen, si ce n'est que je ne reçoive nouvelles de Vostre Excellence; au

<sup>1</sup> Lauingen, en Bavière, sur le Danube, au N. O. d'Augsbourg.



contraire, cependant, je vous suppliray me croire toujours avec autant de verité que personne,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« En marche pour Hedenheim<sup>1</sup>, le 12 septembre 1646. »

« Monsieur,

« Je me suis donné l'honneur d'escrire à Vostre Excellence par une plus prompte voye, celle-cy est seulement pour vous remercier de l'artillerie qu'il vous a pleu me prester, estant très satisfait du major et des autres officiers, vous suppliant de me croire tousjours très véritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectueux serviteur

« TURENNE.

« Au camp de Lawinghen, le 14 septembre 1646. »

« Monsieur,

« J'ay commandé de la cavalerie pour escorter vostre artillerie et rendre graces très humbles à Vostre Excellence de ce qu'il a pleu me la prester, le major et les autres officiers ont très bien fait leur devoir.

« Je passe aujourd'hui le Danube, et marcheray entre Augsbourg et Rhein<sup>2</sup>, je laisse deux brigades dans Lawinghen, et leur ordonneray de s'y accommoder le mieux qu'ils pourront. J'espère avoir bien tost l'honneur de voir Vostre Excellence de laquelle je suis,

« Monsieur,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp de Lawinghen, le 14 septembre 1646. »

<sup>1</sup> Heidenheim, ville actuelle de Wurtemberg, sur la Brentz, à 32 kil. S. d'Ellwangen, à 78 E. de Stuttgart.

<sup>2</sup> Rhain, petite ville fortifiée de Bavière, au S. du Danube, sur le Lech, tout près de son embouchure.



« Monsieur,

« Je vous envoie une lettre de M. de Barnbai (?) et du gouverneur de Donavert.

« Je serai demain après midi avec neuf régiments auprès de Burgau<sup>1</sup>, et vous ferai savoir si j'apprens quelque chose, si les avis continuent, nous pourrions marcher droit à Rhein. C'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Ce jeudi, à quatre heures du soir. »

Comparez ici la lettre du 17 octobre 1646, que nous donnons plus bas parmi les lettres de Turenne à divers correspondants. Il y parle de la prise de Rhain et d'une marche avec Wrangel sur Augsbourg.

Il y a d'ailleurs ici une interruption dans notre correspondance, parce que Turenne et Wrangel sont réunis.

« Monsieur,

« Je vous envoie le passeport qu'il vous a plu me demander pour les grains que ceux de Neubourg veulent faire assembler dans le pays pour les transporter à Rain, j'en écriray encore au commandant de Lawinghen de ne les laisser pas seulement passer auprès de sa garnison, mais aussy d'y prester toute sorte d'assistance.

« Vous suppliant de me croire que je suis très véritablement,  
Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Saulgau, le 14 febvrier 1647. »

*Messieurs les députés de Baviere qui sont à Ulm ayants desirez que le commerce puisse demeurer libre dans les pays, le leur ayant besoing*

<sup>1</sup> En Bavière, à l'O. d'Augsbourg.



*de vin, et ceux cy de sel, je leur ay donné l'assurance de mon costé, vous suppliant de les en vouloir aussy assurer du vostre.*

« Monsieur,

« Arrivant au quartier general, j'ai trouvé celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escire sur les difficultés des contributions du commandant de Nordlinguen, et s'il vous plaît, à ceste heure que M. de Mortaigne et Monsieur Douglas sont à Ulm, de leur vouloir remettre ceste affaire, je le feray de mesmes à M. de Tracy. Et comme vous parlez du Kocher et du Necker, je vous diray qu'il n'y a plus que huit ou dix heures de là au Rhin, de sorte qu'il se trouveroit que ceste garnison de Nordlingen tiendrait une partie de la Souabe.

« J'ay envoyé M. d'Hoquincourt pour prendre le chasteau de Tubingen, qui m'est fort necessaire pour tenir une porte sur le Necker.

« On a pris aussy ces jours passés Bahlingen<sup>1</sup>; il y avoit septante chevaux et septante hommes de pied qui se sont rendus à discretion.

« Pour ce qui est des entreprises sur le Lech, je vous enverray un de ces jours quelqu'un pour vous dire ce que je veux faire, cependant je demeureray toujours,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Saulgau<sup>2</sup>, le 16<sup>e</sup> febvrier 1647. »

« Monsieur,

« Sur la nouvelle que M. de Königsmarck m'a mandé qu'il avoit laissé son bagage et infanterie dans Mariendal, et ayant désiré de moy que je feisse avancer quelques regimens vers Scorendorff affin de luy donner moyen de marcher vers le Meyn, je m'y en vas avec dix regimens de cavallerie, laissant le bagage dans mes quartiers. Si nous apprenions de là que l'ennemy s'y eust engagé avec

<sup>1</sup> Bahlingen, ville du Wurtemberg occidental, sur l'Eiach et la Steinach, au N. O. de Reutlingen.

<sup>2</sup> Entre Stuttgart et Friedricshafen.



la partie devant Mariendal, je continuerois mon chemin jusques là avec M. Königsmarck. A mon retour, je ne manquerois pas d'envoyer quelqu'un vous trouver, et vous eusse donné un lieu où nous nous fussions veus sans que je pars demain matin. Je vous supplie tres humblement de me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Saulgau, ce 18 février 1647. »

« Monsieur,

« Ayant jugé à propos de vous envoyer ce gentilhomme pour vous proposer de ma part les choses dont je l'ay instruit, je l'ay voulu accompagner de ce mot pour vous supplier de l'escouter favorablement en sa descharge et me faire la faveur de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Blaubeure<sup>1</sup>, le 27 février 1647. »

« Monsieur,

« Vous envoyant M. du Perron pour vous communiquer quelque chose sur les difficultés qui se sont presentees pour les quartiers, je supplie très humblement Vostre Excellence le voulloir entendre et adjouster foy sur ce qu'il luy représente de ma part, me croyant tousjours avec autant de verité et inclination que personne,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Gingen<sup>2</sup>, le 3 avril 1647. »

<sup>1</sup> Blauberens, *Aræ Flavie*, ville de Wurtemberg sur le Blau, à 15 kil. O. d'Ulm. Victoire des Français sur les Autrichiens, en 1800.

<sup>2</sup> Giengen, à l'extrémité orientale du Wurtemberg, sur un petit affluent du Danube, au S. O. de Gmund.



« Monsieur,

« Le gentilhomme qu'il a pleu à Vostre Excellence m'envoyer, m'a trouvé sur mon partement d'Hailbron<sup>1</sup>, et comme il n'a peu attendre plus longtemps que j'en fusse de retour ni venir avec moy, à cause qu'il eusse trop esloigné son chemin, il s'en retourne incontinent luy ayant donné un mémoire sur ce qu'il a pleu à Votre Excellence me proposer, la suppliant de me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Gesldorf, le 7 avryl 1647. »

« Monsieur,

« Ayant jugé à propos d'envoyer quelqu'un vers Vostre Excellence pour tacher de vuider nos affaires touchant les quartiers, j'ay dit à M. de Paris de vous trouver de ma part, vous suppliant tres humblement le vouloir escouter en ce qu'il vous dira, et luy adjouster entiere creance, comme je l'espere, et que vous me croirez très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Diertzbach, le 14 avryl 1647. »

« Monsieur,

« Envoyant vers Votre Excellence le sieur David, quartier-maistre général de cette armée, pour conclure avec luy touchant que M. de Paris m'a rapporté, je vous ay voulu supplier, Monsieur, de ne pas seulement signer ce qu'il vous presentera de ma part, mais aussy luy vouloir donner audience telle en toutes les choses

<sup>1</sup> Au N. du Wurtemberg, sur le Neckar.



qu'il vous proposera, comme je l'espère de Votre Excellence à laquelle je suis et demeureray toujours,

Monsieur,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Bischofsheim<sup>1</sup>, le 20 avryl 1647. »

« Monsieur,

« Mademoiselle Bourlet, marchande, demeurante à Francfort, ayant son gendre, le sieur Schmit, qui parcy devant a esté quartier-maistre general dans l'armée de l'empereur, et est presentement amptman dans une maison au pays de Wirtzbourg<sup>2</sup>, où je l'ay tousjours souvegardé parcy devant, elle a creu que en faisant à Vostre Excellence celle cy en sa fabueur, qu'il sentiroit infailliblement les fruicts de cette recommandation. Ainsy je vous supplie très humblement, Monsieur, de me faire la grace et l'assister en ce qu'il pourroit demander tant pour la seureté de sa personne et maison, comme aussy pour avoir passeport affin qu'il puisse faire venir chez luy sa femme qui est demeurée en couche audit Wirtzbourg. Ce faisant Vostre Excellence m'obligera infiniment, vous asseurant que je suis très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Grossengerau<sup>3</sup>, le 5 may 1647. »

« Monsieur,

« Je renvoye vers Vostre Excellence celui qu'il luy avoit pleu m'envoyer, qui luy dira l'estat des affaires de ce pays, et comme dès qu'elles seront achevées, je retourneray vers Bischofsheim, et donneray un lieu à Vostre Excellence où je puisse avoir l'honneur

<sup>1</sup> En Franconie, entre Mergenheim et Würzburg.

<sup>2</sup> Würzburg, sur le Mein, dans le cercle de Basse-Franconie (Bavière septentrionale).

<sup>3</sup> Gross-Gerau, ville actuelle de Hesse-Darmstadt.



de la veoir, la suppliant cependant de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Au camp de Grossengerau, le 7 may 1647. »

« Monsieur,

« Monsieur l'Électeur de Cologne m'ayant envoyé la ratification du traicté d'Ulm<sup>1</sup> par le sieur de Landsberg, son conseiller et gentilhomme de sa maison, avec une liste des troupes et places que S. A. l'Électeur tient encore ainsy que ledict sieur de Landsberg, qui va trouver V. Exc. de la part de Sa dite Altesse vous presentera aussy, et dont je l'ay voulu accompagner de ces lignes; vous suppliant de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« G. Guerau, le 8 may 1647. »

« Monsieur,

« Je m'estois donné l'honneur d'escire à Vostre Excellence sur le subject de la prise de Schwinfurt, et pour m'en rejouyr avec elle; mais on m'a asseuré que les lettres ont esté prises par un parti de Fridberg, celle cy est pour luy dire que j'ay traicté pour les quartiers de l'infanterie avec M. l'électeur de Mayence, gardant seulement Steinheim<sup>2</sup> et Hoechst<sup>3</sup>, et Guernsheim<sup>4</sup> estant rasé. Je l'ay asseuré que son pays estant demeuré pour quartier à cette armée, que Vostre Excellence ni madame la landgrave n'y feroient nul acte d'hostilité, moyennant que de son costé il donnast le passage libre aux troupes des deux couronnes et des alliées. C'est de quoy je n'ay pas voulu manquer d'avertir Vostre Excellence

<sup>1</sup> C'est le traité par lequel le duc électeur de Bavière et l'électeur de Cologne, son frère, s'étaient engagés à mettre bas les armes.

<sup>2</sup> Ville de Hesse-Darmstadt, sur le Mein.

<sup>3</sup> Dans la Hesse-Darmstadt.

<sup>4</sup> Gernsheim, aussi dans la Hesse-Darmstadt.



et la supplier d'ordonner à celui qui commande dans Wertheim de ne rien demander à ce qui dépend de l'archevesché de Mayence, et me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Aupres de Guernesheim, le 13 may 1647. »

« Monsieur,

« Desirant avoir l'honneur de voir Vostre Excellence, je luy fais ce mot pour luy dire que dimanche prochain, second jour de juin, je seray à Wurtzbourg, où s'il luy plaist de se trouver, je l'y attendray, la suppliant cependant de me croire tousjours très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Molsungen<sup>1</sup>, le dernier may 1647. »

(Entièrement autographe.)

« Monsieur,

« Celle cy est pour advertir Vostre Excellence que je m'avance sur le Rhin vers Oppenheim et Mayence, où je pourray estre dans cinq ou six jours; j'envoyeray de là quelqu'un trouver Vostre Excellence, et desirerois fort sçavoir de ses nouvelles, la suppliant de me faire l'honneur de croire que je suis avec beaucoup de vérité,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« J'ai envoyé un colonel avec cinq cents chevaux sur le Rhin

<sup>1</sup> Entre Cassel et Würtzbourg.



pour tascher à faire lever le siège de Worms, à quoy je ne doute pas qu'on ne réussisse.

« De Sarbruk, le 17<sup>e</sup> octobre 1647. »

Il y a ici interruption dans la correspondance, parce que Turenne est envoyé en Luxembourg pendant l'été de 1647. Mais c'était une faute du ministère français, qui se fiait à tort sur les promesses du duc de Bavière. Le duc avait traité; bientôt cependant il déclara qu'il ne s'était pas engagé envers l'armée suédoise, et, de concert avec son frère l'électeur de Cologne, il se joignit de nouveau à l'Empereur. Il fallut donc rappeler Turenne en Allemagne.

Alors recommencent les fréquents messages à Wrangel :

« Monsieur,

« J'envoye ce gentilhomme à Vostre Excellence, et la supplie de luy adjouster créance en ce qu'il luy dira de ma part, la suppliant de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur.

« TURENNE.

« Au camp d'Heubach<sup>1</sup>, le 21 octobre 1647. »

« Monsieur,

« J'ay esté tres ayse d'apprendre les nouvelles de la bonne santé de V. E. J'ay entretenu tout au long M. le colonel qu'il luy a plu m'envoyer. Il ne me reste plus qu'à supplier Vostre Excellence de me faire l'honneur de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Ce 8<sup>e</sup> novembre 1647. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire

<sup>1</sup> Sur le Mein.



l'honneur de m'escire du 17<sup>e</sup> de ce mois, et ne sçachant pas bien si elle auroit quelque chiffre, je supplie Madame la landgrave de Hesse de l'advertir de ce que je luy mande. Je suis venu à Mayence voir Mons<sup>r</sup> l'électeur; nous avons souvent beu la santé de Vostre Excellence, et il m'a dit de vous escire que cela s'est fait fort cordialement. Me remettant à ce que Madame la landgrave mandera à Vostre Excellence, je la supplie de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Mayence, le 30 novembre 1647. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre de creance qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire l'honneur de m'escire; et sur le rapport que m'a fait M. de Croseck, j'envoye à Vostre excellence M. Podewils, capitaine dans mon régiment de cavallerie, la suppliant de luy donner creance entière à ce qu'il luy dira de ma part, et me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Saverne, le 14 janvier 1648. »

« Monsieur,

« Je n'ai pas voulu manquer d'advertyr Vostre Excellence comme le rittmeister Bodenwitz m'a trouvé en marche; je seray plus tost qu'il ne vous a dit. Dès que j'arriveray à Mayence, je ne manqueray pas d'en advertir Vostre Excellence, et passeray le Rhin sans y arrester. Mais je supplie Vostre Excellence de considérer que si elle marche plus avant que le lieu où m'a-dit le rittmeister Bodenwitz, il me sera impossible de la suivre faute de



vivres et de fourage, me recommandant à l'honneur de ses bonnes grâces, je demeure,

« Monsieur,

« De Vostre Excellence le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Landau, le premier febvrier 1648. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire l'honneur de m'escire du 22 janvier, et vous fais ce mot pour vous advertir que je suis arrivé à ce matin icy pour haster le passage qui commencera demain; mais comme je voy que Vostre Excellence se tire beaucoup à la gauche, et qu'il y a à craindre qu'une partie des ennemys, du costé d'Aschaffembourg, avec effort ne me pourroit faire rebrousser chemin, je la supplie de vouloir tirer sa marche un peu plus à droite, ainsy qu'elle a dit au capitaine Podewils, affin qu'on se puisse joindre sans hazard, je vous supplie tres humblement de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Mayence, le 6 febvrier 1648. »

« Monsieur,

« Je me suis donné l'honneur d'escire à ce matin à Vostre Excellence par le collonel et la partie de votre armée, pour l'advertir de mon arrivée icy pour haster le passage, et comme quoy j'avois receu celle qu'il a pleu à Vostre Excellence de m'escire du 22 janvier, par laquelle voyant qu'elle se tire beaucoup à sa gauche, et prevoyant qu'une partie de l'ennemy me pourroit icy tomber sur les bras du costé d'Aschaffembourg, pour me faire rebrousser chemin, jela suppliois de se tirer un peu plus à la



droite, ainsy qu'elle avoit dict à M. le capitaine Podewils, pour éviter ce hazard. Je la supplie de me croire,

« Monsieur.

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Mayence, le 6 febvrier 1648. »

« Les troupes commencent à passer cette nuit. »

Il y a une autre lettre identique. Toutes deux ont la signature autographe. Sans doute l'avis, pour qu'il ne fût pas intercepté, a été confié à trois courriers différents.

« Monsieur.

« J'ay reçu la lettre qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire l'honneur de m'escire par Monsieur le general major Linde, et me remettant à luy à vous rapporter les choses dont nous avons parlé, et comme quoy toute l'armée est en deça. Je vous supplieray seulement de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Biberich sur le Rhin, le 11 febvrier 1648. »

« Monsieur,

« Estant presentement en pleine marche, j'ay jugé estre nécessaire d'envoyer à Votre Excellence ce proviant-maistre, affin que par vostre ordre il puisse faire tenir du pain prest dans les villes et lieux où il faudra passer, c'est de quoy je supplie Vostre Excellence de l'assister en consideration que cette infanterie en a grandement besoin, ayant desjà quelques jours qu'elle en n'a pas touché. Je la supplie de me croire.

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Le 18 febvrier 1648. »



« Monsieur,

« Envoyant M. le general major Flechenstein trouver Votre Excellence sur le subject des choses dont j'ay parlé à M. Eskin<sup>1</sup>, je la supplie tres humblement de luy donner créance en ce qu'il luy dira de ma part, et croire que je suis tres veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Lohr, le 25 février 1648. »

« Monsieur,

« Croyant que Votre Excellence n'a pas de besoing presentement de pain pour son infanterie, et en manquant à cette heure, je la supplie tres humblement de vouloir mander à Monsieur le landgrave Frédéric qu'il me donne deux cens maldres de farine à Mariendal, ou on m'a assuré qu'il en a beaucoup. Je la supplie de me faire l'honneur de me croire,

« Monsieur,

« De vostre Excellence, le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Werpach, le 7 mars 1648. »

Voyez plus loin, dans les lettres de Turenne à divers, celle qu'il adresse au landgrave lui-même, en date du 6 mars 1648, pour le même objet.

<sup>1</sup> Il est question de ce personnage à propos de la querelle pour les reîtres, dans les *Mémoires tirés des dépêches... de M. Chanut*, par Linage de Vauciennes, t. I, p. 305 : « On sut le véritable sujet du mécontentement du maréchal de Turenne contre le général Wrangel, qui estoit sans doute fort légitime; car le sieur Eskin ayant fait publier la permission aux reistres de rentrer au service de France, dès que l'on vit que plusieurs retournoient dans l'armée du maréchal de Turenne, on la rétracta aussitôt avec une défense si rigoureuse que le général Wrangel en avoit fait prendre un qui avoit quitté pour s'y rendre. »



« Monsieur,

« Je supplie V. E. d'envoyer un ordre pour celui qui commande les dragons à Creisseim<sup>1</sup>, afin qu'il y reçoive cent chevaux de cette arme, qui y demeureront trois ou quatre jours. C'est pour couvrir la marche. Je suis,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Ce 15<sup>e</sup> mars 1648.»

(Entièrement autographe.)

« Monsieur,

« J'envoie M. du Perron, général adjudant, trouver V. E., et la supplie d'adjouster creance en ce qu'il luy dira de ma part, luy demandant la continuation de l'honneur de ses bonnes graces, et qu'elle me croye,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au quartier général, le 18<sup>e</sup> mars 1648.»

« Monsieur,

« J'envoie le sieur du Perron à V. E., la suppliant de luy adjouster creance en ce qu'il luy dira de ma part, et me croire très veritablement,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE,

« Au quartier général, le 30<sup>e</sup> mars 1648.»

<sup>1</sup> Probablement Creilshem, au nord d'Ellwangen.



« Monsieur,

« Je viens de recevoir la lettre qu'il a plu à V. E. me faire l'honneur de m'crire, du 22<sup>e</sup> mars (1<sup>er</sup> avril), et je marche le chemin que je luy ay fait dire, qui est de tenir la main à Bamberg. Je m'en mettray le plus près que je pourray. S'il plaisoit à V. E. faire tenir quelques regiments entre Nuremberg et Forcheim, nous pourrions mieux nous donner la main. Ceux de Hailbron attaquent avec quatre pièces de vingt-quatre le chasteau de Horne; s'ils le prennent, estant des quartiers de V. E. et de l'ordre teutonique, je le feray remettre entre les mains de celuy qu'il vous plaira envoyer. J'ay fait sçavoir au regiment de Betz pour ces cavalliers dont Monsieur le lieutenant general Douglas m'a escrit. Ils m'ont asseuré qu'ils ont renvoyé ceux qui vouloyent s'en retourner. Je supplie V. E. de croire que je suis très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au quartier général, près Oppenheim, le 5<sup>e</sup> avril 1648. »

Il y a une seconde lettre identique à la lettre précédente, toutes deux avec signature autographe. Évidemment il s'agissait d'une communication importante, confiée à deux courriers différents, dont un pouvait être pris ou tué.

« Je crois que V. E. aura reçu les deux lettres que je me suis donné l'honneur de luy écrire, par lesquelles je luy mandois comme je m'approcherois de Bamberg, et tiendrois le mesme chemin que je luy ay fait dire. V. E. sçait bien que l'on ne peut trouver à vivre que dans les lieux fermés et les chasteaux; c'est pourquoy je la supplie très humblement de m'excuser si je ne donne des ordres dans les quartiers de V. E. pour y faire loger des regimens et en tirer la subsistance. V. E. voit bien qu'il ne se peut faire autrement, et que je suis si esloigné des nostres, que



je n'en peux rien tirer à vivre , me recommandant à l'honneur des  
bonnes graces de V. E. je demeure ,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Yphof, le 10 avril 1648. »

« Monsieur,

« J'envoye un adjudant général à V. E. pour sçavoir où elle se  
trouve présentement avec l'armée, afin de me pouvoir approcher  
d'elle, et me recommandant à l'honneur de ses bonnes graces, je  
demeure ,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au quartier général, le 18<sup>e</sup> avril 1648. »

« Monsieur,

« Quelques officiers de cavallerie de cette armée m'ont prié de  
recommander à V. E. un de leurs parens, qu'elle rencontrera en  
marche, nommé Johann Fritz von Ehrlingshaussen aus Weiden-  
fels undt Bürlefyenab (?), s'il plait à V. E. d'avoir ses terres et  
ce qui luy appartient en recommandation, j'en auray un ressen-  
timent particulier, estant,

« Monsieur,

« De Votre Excellence ,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au quartier général, à Herndirbach, le 18<sup>e</sup> avril 1648. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à V. E. m'escire d'aujourd'uy avec les copies des advis qui luy sont venus touschant la  
contenance des ennemys, et comme quoy ils ont pris le chateau



de Husburg<sup>1</sup>. Je le remercie tres humblement de cette communication, et suis,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Ebersbach, le 2 mai 1648. »

« Monsieur,

« J'ay receu des lettres du commandant de Lauingen, qui me mande que Spore est arrivé avec le secours dont on a tant parlé, et qui ne consiste qu'en cinq cens chevaux et deux cens hommes de pied, les ayant veu passer à une heure et demie du dit Lauingen, ayants leur quartier general à Kintzbourg, dont j'ay voulu donner advis à V. E., et la supplie de croire très veritablement,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Ebersbach, le 10 may 1648. »

« Monsieur,

« Depuis que nous nous sommes separez, j'ay encore attendu quelque temps pour faire la rejouissance pour la paix, mais n'ayant point des nouvelles de V. E., et ayant sceu comme l'armée de Baviere se separoit, j'ay fait faire les salves et ay mis cette armée dans les quartiers. Il n'y a rien de nouveau en ce pays. Je supplie V. E. de me faire sçavoir de ses nouvelles de temps en temps, à quoy je ne manqueray de mon costé, on sçaura à Hail-

<sup>1</sup> Est-ce le château de Huysburg, près de Halberstadt?



bron ou je seray, continués moy l'honneur de vos bonnes graces et me croyez,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Hailbron, le 23 novembre 1648. »

Lettre reçue à Schweinfurt, le 9 janvier 1648 :

« J'ay receu la lettre qu'il a plû à V. E. de m'escire par un trompette de M. Douglas; et comme je croyois que la marche des regimens estoit pour tirer dans les cercles la satisfaction de la milice suedoise, j'ay mandé à M. Douglas que s'il avoit besoin en cela de quelque chose que je l'asisterois de tres bon cœur. Mais de loger dans les quartiers de cette armée, je supplie V. E. de considerer que c'est une chose qui n'a pas esté usitée, et que si j'ay estendu au plus trois ou quatre compagnies dans ceux de vostre armée, c'estoit à cause qu'il n'y avoit point de troupes legeres et pour ayder leurs voisins à payer mieux vostre satisfaction, je ne doute pas qu'il ne plaise à V. E. mander à M. Douglas qu'il considere nos quartiers, puisqu'on ne s'opposera point que le cercle ayde à leur subsistence. Me recommandant à l'honneur de vos bonnes graces, je demeure,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Tubingue, le 6<sup>e</sup> janvier 1649. »

Lettre reçue à Schweinfurt, le 16 janvier 1649 :

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à V. E. me faire l'honneur de m'escire touschant la ville de Rotenbourg, sur le Tauber, qui a eu une assignation d'entretenir six compagnies d'infanterie et une



et demie de cavallerie, et j'avois desjà donné ordre au lieutenant collonel du regiment de Betz (?) qui y a son quartier de ne point faire de difficulté à laisser librement sortir de la dicte ville ce qui sera necessaire pour l'entretennement des dictes troupes, vous priant de considerer, Monsieur, que ce lieu est un de nos quartiers, et que je ne vois point comment ils y pourroyent vivre ensemble, ledict lieutenant collonel n'empeschera en aucune façon que la ville ne leur fournisse leur subsistance, touschant ce qu'il a pleu à V. E. me mander de Hanau, m'estant une chose incognüe, j'escriray à Mons<sup>r</sup> d'Erlac pour sçavoir ce qui en est, et demeureray cependant comme je la supplie de me croire,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Tübingue, le 19 janvier 1649. »

« Monsieur,

« Je n'ay pas voulu manquer d'advertir V. E. comme quoy, pour le bien et raccommodement des affaires de France, je m'estois mis en marche pour m'advansser vers Champagne, mais ayant desjà dépassé l'armée icy, en intention d'aller plus outre, j'ai eu lettres du Roy, par lesquelles il me mande d'estre necessaire que, pour l'exécution de la paix d'Allemagne, je demeurasse au delà du Rhin dans mes quartiers, j'ay tout aussy tost contremandé les regiments pour retourner chacun dans son quartier, où ils attendront apres ladicte execution de paix autres ordres de sa majesté, je vous supplie tres humblement de me croire,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Spier, le 24 février 1649. »



Compiègne, 8 avril 1649.

Lettre de compliments entièrement autographe.

Lettre reçue à Nuremberg, le 30 août 1649 :

« Monsieur,

« Je n'ai peu laisser partir M. des Allus (?) qui s'en va où est V. E. sans l'assurer de la continuation de mon service très humble. Je la supplie de me continuer l'amitié qu'elle m'a promise, j'espere que nous pourons nous revoir quelque jour. On passe icy le temps à la chasse et à faire bonne chere. Toutes les reconciliations sont faites, et on parle fort de la paix avec l'Espagne. Je demande à V. E. la continuation de l'honneur de ses bonnes graces, estant très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« P. S. V. E. me permettra de prendre la liberté d'assurer Madame votre femme de mon service très humble.

« A Compiègne, le 6<sup>e</sup> aoust 1649. »

« Monsieur,

« Je ne doubte pas que V. E. n'ait appris l'arrestation de Monsieur le Prince, et comme il n'est pas seulement soubçonné d'avoir eu aucun dessein contre l'Estat, ayant esté trompé par une personne pour la conservation duquel il s'estoit mis mal avec beaucoup de gens, le Roy a donné une declaration l'année passée, par laquelle il promet à tous ses subjects qu'on ne mettra personne en prison qu'au bout d'un certain temps qui ne va qu'à deux mois il n'en soit pris cognoissance par les juges ordinaires qui sont les cours de parlement qui condamneront ou absoudront suivant ce qu'on aura fait; on ne demande que la mesme chose pour Mons<sup>r</sup> le Prince. Je crois que V. E. ne peut pas desapprouver cette demande, et j'espere que par l'estime que tous les gens d'honneur faisoient de Mons<sup>r</sup> le Prince que V. E. sera touchée de son malheur et qu'elle me fera la grace de m'adresser à Stenay les officiers qui voudroient servir pour une cause si juste. J'espere qu'on remediera par sa liberté à tant de malheurs, et V. E. auroit pitié de



voir comme la France est gouvernée par des interests particuliers et point du tout par le bien de l'Estat. Je me confie en l'amitié que V. E. me fait l'honneur de me promettre, et la supplie de me croire,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Stenay, le 11 fevrier 1650. »

On sait que Wrangel ne répondit pas à l'appel factieux de Turenne. Louis XIV en remercia le général suédois par la lettre que nous avons citée plus haut, page 594.

« Monsieur,

« Le frere de Monsieur de Podewils, général dans les armées du Roy, qui a rendu de grands services, et lequel je considere et estime fort, ayant tous ses biens dans la Pomeranie, et particulierement son chasteau de Demmin avec les terres qui en dependent, je supplie tres humblement V. E. de le vouloir considerer avec tout ce qui luy appartient. Il s'appelle Felix de Podewils, et je vous auray une très particuliere obligation s'il plaist à V. E. de l'honorer de ses bonnes graces et de sa protection, ainsi que je l'en supplie instamment, et vous assure que je suis très veritablement,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Paris, ce 21<sup>e</sup> may 1663. »

LETTRES DE TURENNE A DIVERS<sup>1</sup>.

Copie de l'original de la résolution de M. le mareschal de Turenne, sans date :

« M. de Turenne n'est point assez fort pour secourir Mem-

<sup>1</sup> Adressées, soit au diplomate français d'Avaugour, qui, nous l'avons dit, servait d'intermédiaire entre les deux généraux et communiquait ces lettres à Wrangel, soit à des princes ou chefs étrangers, elles contribuent, comme les précédentes, à éclairer l'histoire de la guerre.



mingen, les régimens de Casparlo (?) et Vreitz qui font quinze cents dragons estans en lieu où ils peuvent en deux jours joindre M. Enckefort (?), et outre cela l'armée de l'Empereur est en un poste d'où elle pourroit destacher un corps pour le venir couper sur le Necker, et comme cela luy oster moyen de regagner le Rhin.

« Il semble à M. de Turenne qu'il ne faut point que les armées agissent autrement qu'en se pouvant donner la main, car il arrivera tousjours un inconvenient que l'on a souvent veu qui est que les ennemis avançans contre une armée seule, ils la poussent si loing qu'ils luy ostent tous moyens de se remettre si tost en campagne.

« L'armée suédoise estant la plus puissante, il faut prendre sur elle ses mesures, et suivant la marche des ennemis et le moyen que l'armée suédoise donnera de l'approcher, on y correspondra de ce costé icy sans perdre un moment de temps.

« Pour les cavalliers qui ont quitté ceste armée, on a trouvé fort raisonnable qu'ilz ayent servi la couronne de Suède toute ceste campagne, puisqu'ils demeurent si fermes dans leur opiniastreté à ne vouloir pas revenir, mais on ne doute pas que M. Wrangel ne trouve un des trois expédiens, de les rendre, de donner d'autres cavalliers à la place, ou que la couronne de Suède donne le pareil nombre de régimens et d'hommes qui luy sont venus du service de celle de France. »

Ce dernier paragraphe fait allusion à des difficultés qui s'étaient élevées entre la France et la Suède, à l'occasion de 2,000 reîtres qui avaient passé de l'armée de Turenne dans celle de Königs-mark. On trouvera d'amples renseignements à ce sujet dans les *Mémoires* tirés des dépêches de Chanut, par Linage de Vauciennes, Cologne, 1677, in-18, pages 192, 280, etc.

Copie de la lettre du maréchal de Turenne à M. le baron d'Avaugour,  
du 16 avril 1646.

« Monsieur,

« J'ay reçu en arrivant icy celle qu'il vous a pleu m'escire d'Hutling<sup>1</sup> et en mesme temps eu nouvelles de Lauingen que les

<sup>1</sup> Est-ce Tutlingen, près de Stutgard?



ennemys debvoyent estre arrivés hier au soir à Thonawerth, sur quoy je marcheray vers Gopping<sup>1</sup>, et en y faisant assamblar l'armée j'auray l'honneur de trouver Mons<sup>r</sup> Wrangel pour voir quelle résolution on pourra prendre, c'est

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« P. S. Quand nous serons ensemble je vous assure que je seray très aise que nous puissions faire quelque chose contre l'ennemy.

« Au camp au-dessous de Lorch. »

A monsieur le baron d'Avaugour :

« Monsieur,

« Je ne doute pas que vous n'ayez receu mes précédentes et suis bien aise que vous soyez revenu à l'armée comme je l'ay veu par la vostre.

Je me tiendray prest à passer le Rhin le dernier de ce mois, ou le premier de l'autre vers Bacharac ou Saint Goarhaus. En cas que l'armée de l'ennemy fust ensemble sur le Main vers Schaffembourg ou plus bas, il seroit nécessaire que M. le général Wrangel commandast un corps pour me venir recevoir vers Limbourg ou Nassau sur la Laone<sup>2</sup>, de peur que je ne fusse rencontré par une grande marche des ennemis dans le chemin du Rhin à la Laone, ou en passant la Laone; sy l'ennemy avoit pris la porte de Vetzlar avec toute son armée, je ne pourrois plus passer à moins que M. Wrangel vinst jusqu'à Nassau sur la Laone avec la sienne. Je n'ay point encor de nouvelles que l'armée de Baviere s'assemble, vous suppliant de me croire tousjours,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« A Mayence, le 24 may 1646. »

<sup>1</sup> Göppingen, dans les Alpes de Souabe, près de Tubingue.

<sup>2</sup> La Lahn, affluent du Rhin, sur la rive droite.



Copie de la lettre de M. le maréchal de Turenne écrite à  
M. le baron d'Avaugour :

« Monsieur,

« Je croy que ce gentilhomme sera arrivé auprez de vous. Les affaires ne sont point changées de face, et l'ennemy estant à Aschaffembourg, comme tous les advis me l'apportent, je peux aisément estre rencontré entre icy et la Laone, de sorte que je ne peux pas marcher que je ne sçache l'armée de Svede advencée jusque vers Limbourg, n'estant pas raisonnable que je me mette en une marche sy dangereuse avec de gros canons et du bagage, l'ennemy pouvant en vous laissant six ou sept heures à sa main droite me tourner dans la marche. J'ay eu de très grandes difficultés à faire le pont à cause des rochers et du vent. Je vous supplie que je puisse avoir promptement de vos nouvelles et que je sçache quand vous arriverez à Limbourg. C'est,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE. »

« Au camp prez Bacharak, le 9 juin 1646. »

Communiqué par M. le baron d'Avaugour, le 8 juillet 1646.

« Je vous supplie de dire à Mons<sup>r</sup> le général Wrangel que j'avois marché et passé le Rhin lundi dernier suivant ce que je vous avois mandé; et ayant appris que les ennemis arrivent ce mesme jour à Fridberg, j'ay envoyé une partie de mille chevaux, qui m'a rapporté comme les ennemis marchaient contre luy et me coupoient le chemin, de sorte que je ne vois plus que l'on se puisse joindre par ce chemin icy, et m'en vay prendre celui de Coloigne et tascheray de faire le pont plus haut que Wesel, sinon j'iray passer là; tout ce que je pourrois faire en remontant le Rhin seroit une diversion fort foible, et toute espérance seroit ostée de se pouvoir joindre. Je laisse deux ou trois mille hommes sur le Rhin et suis,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« Au quartier général, le 5 juillet 1646. »



« Messieurs,

« Comme je croy qu'il est nécessaire que vous soyez advertis de ce qui se passe entre les armées, je vous diray comme après la prise de Rayn nous estions allez devant Augsbourg, esperans faire quelque chose par la dissention des habitans qui sont de différente religion et mesme en estions venus si avant qu'il y avoit lieu d'en bien espérer, mais les armées ennemies s'estant approchées de nous, nous n'avons pas creu pouvoir continuer le siege et résister à l'ennemy en mesme temps.

« Ce siege ne nous a affoibli que d'un peu d'infanterie, mais cela n'est pas considérable, M. de Bavière a remonté sa cavalerie et renforcé son infanterie, M. l'archiduc a aussi eu du renfort du coté de Bohaime de sorte que je croy que nous sommes esgaux en force.

« Nous ne nous esloingnerons point de l'ennemy trouvant assez à vivre où nous sommes. Il ne s'y est rien passé en nous retirans d'Augsbourg qui puisse donner le moindre advantage à l'ennemy; c'est,

« Messieurs,

« V....

« Au camp de Vertingen, le 17 octobre 1646. »

Cette lettre est sans adresse et sans signature, au moins sans une signature complète. Le contenu et l'écriture prouvent évidemment que Turenne en est l'auteur; mais à qui est-elle adressée? A Wrangel et d'Avaugour? Peu importe pour qui veut y chercher principalement la suite des opérations militaires.

A MM. les bourgmaistres, consulz et senat de la ville d'Ulm.

« Messieurs,

« Dans le partage qui s'est fait des quartiers d'hyver, le régiment de Beauvau ayant escheu d'avoir les terres qui dépendent de la ville d'Ulm, jay creu vous debvoir prier comme je fais de les voulloir faire entrer dans les villes et leur faire donner la sub-



sistance qui leur sera ordonnée par M. Tracy, commissaire général de ceste armée, à quoy m'attendant je demeureray à tousjours

« Messieurs,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« A Gingen, le 3 avril 1647. »

« Monseigneur,

« Mons<sup>r</sup> le comte de Hohenloë Schillingsfürst m'ayant représenté le misérable estat de son pays, je l'ay bien voulu recommander icy à Vostre Altesse et la supplier affectueusement d'y vouloir aussy jetter ses yeux favorables en le soulageant autant que faire se pourra sans l'incommodité de ses troupes, au bien et advantage desquelles contribuera tousjours volontiers ses offices celuy qui est, etc. »

Sans signature et sans date. Ces indications semblent avoir été arrachées. Mais il y a en marge d'une autre écriture : « . . . . le marechal Tourenne, 1<sup>er</sup> avril 1647. »

A son altesse M. le Landgrave Frédéric, général major de la cavallerie de l'armée capitale de Suède à Mergentheim<sup>1</sup>.

« Monsieur,

« Je supplie très humblement V. A. que je puisse avoir de Lauda ou de Mariendal deux cents sacs de farine. Vous m'obligerez extresmement, car notre infanterie commence à manquer de pain. Je m'assure que S. E. M. le marechal Vrangél le trouvera fort bon à cause que nous sommes si près de vos quartiers. Faites moy l'honneur de me croire,

de Votre Altesse.

« Monsieur,

« votre très humble et très obéissant serviteur,

« TURENNE.

« Ce 6<sup>e</sup> mars 1648. »

<sup>1</sup> Sur la route de Stutgard à Wurzburg.



« Copie de la lettre de M. le maréchal Turenne à M. le baron d'Avaugour.

« Monsieur,

« J'ay receu vos deux lettres à une demie heure l'une de l'autre et ayant aussi les mesmes avis de Lauvingen, je ne m'arrestерay pas icy et m'en va marcher.

« J'avois donné ordre à mon infanterie de marcher vers Hirstein, mais je m'en va la faire revenir dans la vallée de Schorendorff, et quand j'apprendray que M. le marechal Wrangel approchera, je me mettray en quelque lieu proche de Gepping et quand vous approcherez je pourray conferer avec M. le marechal Wrangel. Je vous supplie de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble serviteur.

« TURENNE.

« Près Heidenheim, ce 27 avril 1648. »

« Monsieur,

« Comme les armées des couronnes alliées se trouvent dans les estats de S. A. l'Electeur de Bavière, et ayans esté obligés pour éviter la confusion de faire une répartition et l'assigner aux régimens, je vous supplie, monsieur, de vouloir parler à S. A. El. afin que les lieux assignés à l'armée de Sa Majesté très chrestienne trouvent l'expédient pour contenter les officiers, qui seront fort raisonnables en leurs demandes. Je vous fais cette prière croyant que c'est le moyen d'éviter un plus grand mal, et vous supplie de me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE. »

« Au camp, le 6 juin 1648.

A Monsieur,

Monsieur le comte Cartz grand chambellan  
et premier ministre de S. A. El. de Bavière.



Extrait d'une lettre de Monsieur de Turenne écrite à M. le baron d'Avaugour,  
le 31 décembre. Sans année.

« Je ne sçay pas ce que la Cour et M. le comte Servien vous répondront sur ce que dit M. le prince Charles Palatin qu'il enverra des régimens en ces quartiers icy. Mais pour moy je vous supplie de luy dire jusqu'à-ce que les places soyent rendues et que nous repassions le Rhin, que nous ne pouvons vivre qu'en ces lieux là qui font des contributions des places de Sa Majesté, que si j'ay eslargi deux ou trois compagnies dans les lieux qui leur appartenoient, ça est pour oster le fardeau des lieux pressés affin qu'ils puissent mieux payer leur satisfaction; mais que dès que leurs troupes ou leurs garnisons s'en plaignent je les fais sortir tout aussy tost.

« Pour ce qui est des terres d'Ulm, MM. Douglas et de Tracy sont convenus qu'on ne leur demanderoit plus des contributions au mois de juin, c'est pourquoy on les a assignés à un régiment de cavallerie seulement pour les deux mois d'avryl et may, passé lequel temps il ne leur sera plus rien demandé.

« Pour ce qui est de Bibrac la garnison n'en est point sortie et on attendoit la résolution qu'il plairoit prendre à M. Wrangel, affin de mettre le régiment qui estoit dans Bibrac à Rotembourg et point d'autre et comme il ne reste plus guerres à conclure, M. de Turenne enverra à son retour de Hailbron quelqu'un à Mons<sup>r</sup> Wrangel affin d'en convenir, jugeant très nécessaire de mettre fin à cest affaire là. »

Sans signature ni date.

A Monsieur Douglas.

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escire, et ne m'opposeray point à la subsistance que messieurs du cercle de Suabe voudront donner aux régimens qui sont venus avec vous. Pour ce qui est du partageement des quartiers, comme nous n'en tenons pas la dixiesme partie de ce que vostre armée occupe en Allemagne, aussi je croy que vous ne trouvez pas raisonnable de vous loger



dans ceux de l'armée de France; si c'est pour le payement de votre milice, nous vous y aiderons très volontiers.

« Et comme votre armée estoit si éloignée et le temps de la ratification de la paix approchant, je croyois qu'il n'y monteroit point de troupes en Suabe, se contentant d'en tirer l'argent qu'ils doivent à votre milice. D'avoir eslargi quelques compagnies dans vos quartiers pour faciliter aux autres votre payement, je ne scay pas si cela vous donneroit subject de désirer vous loger dans nos quartiers, cela est en bien différens termes, car je l'ai fait vos troupes n'y estans pas, et n'en prétendant rien plus suivant le traicté que leur satisfaction, et à ceste heure les régiments de cette armée sont tous dans les quartiers. Je ne doute pas, monsieur, qu'il ne vous plaise considérer ces raisons, et si vous venez à Ulm, comme on le dict, je seray très ayse d'avoir l'honneur de vous voir et de vous assurer que je suis.

« Monsieur,

« Vostre très humble serviteur,

« TURENNE.

« A Tubinguen, le 6 janvier 1649.

« M. Douglas. »

Bien que les atlas et les livres spéciaux dont nous nous sommes entourés, ceux de Spruner, de Berghaus, etc., ne nous aient pas permis de retrouver absolument toutes les stations indiquées par cette correspondance de Turenne, on a pu suivre cependant les marches habiles qui ont tant contribué à amener la glorieuse paix de Westphalie. On a dans ces lettres les moyens d'apprécier quelle a été, dans cette paix, la part des armes, celle de la diplomatie, quelle confiance a paru régner entre les deux généraux, quelles inspirations chacun d'eux recevait de son gouvernement, questions importantes pour l'histoire diplomatique et militaire, et pour l'histoire générale.

Les fragments qui suivent proviennent des rapports transmis par un nommé Morin à Wrangel, et se trouvent dans la même liasse que les lettres précédentes. Ce Morin semble avoir servi d'agent auprès des cantons Suisses et des États d'Italie, tant la politique de la Suède était alors étendue, tant ses généraux s'entou-



raient d'informations générales et lointaines. Toutefois, ce Morin ne paraît pas être au service de Wrangel puisqu'il dit en parlant de la flotte française : « Notre flotte... » Peut-être est-ce un espion qui transmet à Wrangel les dépêches de notre ambassadeur en les apostillant de sa main ?

« De Piombino, 1<sup>er</sup> août 1647.

« Notre armée navale est arrivée ici depuis quatre jours, composée de 20 galiotes, 30 vaisseaux et plusieurs brûlots, barques, tartanes et autres bateaux, attendant des nouvelles de ce qui suivra de cette révolte de Naples. . . »

« Rome, 4 août 1647.

« Il n'y a plus à douter que le royaume de Naples et Sicile ne soient entièrement révoltés, n'y ayant villes forteresses ni villages ne brûlant et tuant tout ce qui s'oppose aux libertés publiques. Le vice-roi de Naples s'est sauvé dans des vaisseaux avec quelques nobles napolitains, ne pouvant résister à la furie de plus de vingt mille habitans armés, lesquels ont découvert que toutes les promesses et caresses qu'il leur faisait n'étaient que pour les attraper... La capitale de la Calabre s'est portée à cet excès qu'elle a tué tous les ministres espagnols et même ceux qui tenaient leur parti et jusqu'à leurs enfans et a mis le feu à leurs maisons. — Par le passé ces peuples avaient crié : Vive le roi catholique; et à présent ils ne parlent plus du nom du roi seulement; ils veulent se mettre républicains; ils ont fait mettre la statue d'un cheval sans bride sur la place publique sur un piédestal avec cette inscription : Vive la liberté. — La plus grande partie des nobles se sauvent où ils peuvent; ils seront réduits à toute extrémité si ces peuples deviennent résolus, d'autant qu'ils n'auront pas un sou de leurs revenus assignés sur des gabelles déjà éteintes. . . »

« Gênes, 6 août 1647.

« Si notre armée navale s'avancé du côté de Naples, nous verrons de belles affaires, car le tumulte y croît tous les jours et en Sicile aussi. Et les Milanais, voyant notre armée puissante en Piémont, commencent à afficher par les rues que si on ne les exempte des impositions, ils feront pire que les autres. »



Apostille de l'écriture de ce même Morin à la lettre précédente,  
qui est seulement signée de lui :

« Il y a des choses qu'on écrit un peu avec passion, car le peuple proteste de vouloir vivre sous la domination espagnole pourvu qu'on lui confirme ses privilèges, ce que le vice-roi a fait. »

« Turin, 16 août 1647.

« La révolte de Naples s'est apaisée par la présence du vice-roy... Le duc général du bataillon de Naples s'est sauvé, ayant eu des intrigues secrètes avec les Français; de même a fait son frère, dans la maison duquel on a trouvé des pièces d'or avec l'effigie des rois de France. Mais don Joseph de Caraffa a été tué par le peuple pour le même sujet, ayant voulu introduire les Français à Naples et leur fournir des armes. »

Parmi les liasses non brochées qui nous ont déjà offert des lettres de nos rois, de Turenne, etc., on trouve encore des lettres, la plupart en français, de Torstenson, de Königsmark, d'Otto de Stenbock, de H. Appelboom et Laurent de Geer, qui sont priés, en 1645, durant la guerre entre la Suède et le Danemark, de louer deux navires pour la reine de Suède; enfin, beaucoup de lettres éparses de ce Morin dont nous avons déjà rencontré des rapports adressés à Wrangel. Ces lettres sont de la fin de 1647.

Il faudrait à coup sûr un long et pénible travail pour classer seulement ces innombrables pièces; mais l'historien du xvii<sup>e</sup> siècle et particulièrement celui de la guerre de Trente ans retirerait sans aucun doute d'un tel travail des fruits inattendus.

Le plus grand nombre des liasses sont complètement classées et ordonnées. Elles forment une énorme quantité de gros volumes petit in-folio ou in-quarto, brochés et cartonnés, et elles se divisent en collections particulières.

La principale de ces collections est certainement celle des papiers de C. G. Wrangel, comprenant au moins 200 de ces volumes in-folio et in-4<sup>o</sup>.

Dans le volume n<sup>o</sup> 71, intitulé : *C. G. Wrangels Brefvexling med utlandske Herrar*, je trouve :

Une correspondance avec le baron D'Avaugour, ambassadeur



du roi de France, plénipotentiaire pour la médiation entre les couronnes de Suède et de Pologne, 1656-1657. Lettres écrites de Dantzick, de Marienbourg, etc.

Six lettres de Duquesne à Wrangel, entièrement autographes. On sait que Duquesne, dont le père avait servi sur les flottes de Christine, avait pris du service sur les flottes suédoises après la paix de 1644. Il avait en cette occasion combattu les Danois, et avait failli faire prisonnier leur roi Christian IV, dans un combat en vue de Gothenbourg. Il est curieux de voir en quel style et pour quelles raisons il offrait ses services, et combien, à l'exemple de Turenne, il estimait Wrangel. On aimera sa franche énergie et son dédain des cours, qui donnent quelquefois à son style une véritable éloquence :

« Monseigneur,

« Ausitost que jay seu que Vostre Excellence estoit a Stockholm ou je croy que mes lettres luy seront rendus plus facilement, je nay voulu perdre loccasion de luy rendre mes obeissances et l'aseurer de la continuation de mes tres humbles services et de mes vœux pour sa prosperité a laquelle je prendray tousjours tres grand part V. E. estant la personne du monde que j'honore le plus.

« Je me suis donné l'honneur de luy escrire il y a plus de trois mois lorsque quelques vesseaux de l'armée navale du roy allant secourir Dunquerque furent pris par les Anglois et comme mon frere avec son vesseau avoit esvité cette mauvaise rencontre ayant eu permission d'aller a la guerre d'un autre costé ou il a fait quelques prises quy ont payé son armement quy avoit esté fait a nos despens. Il est a present de retour dans le dessain de retourner en mer dans quelque temps, non pas a l'armée, ou tres peu de vieux officiers servent a cause des personnes de faveur que l'on introduit dans le commandement, pour mon particulier je nay point servy par cette reson depuis le voyage du Roy a Bordeaux ny ne pretens pas servir que ce ne soit avec honneur et satisfaction quoyque ce ne soit pas mon element d'estre inutile.

« Depuis quelques jours il est allé en Angleterre de la part de la Cour ung envoyé, l'on ne sait encor comme il réussira et sy les Anglois rendront les vesseaux du Roy qu'ils ont pris.

« Une partie de l'armée des Hollandois est depuis leur combat contre les Anglois posée à l'entrée de Tamise, tous ces Anglois en



enragent et font leur effort a se mettre en estat de les chasser de ce poste ou ils incommodent fort le négoce prenant tous les vaisseaux qui viennent de loing aborder la rivière et depuis six jours ils ont pris trois vaisseaux chargés de sucre qu'ils ont envoyé au Havre pour se rajuster.

« Je me suis estonné comme quoy les Hollandois se sont contentés de la prise de deux vaisseaux de guerre dans la dernière rencontre de leurs armées ou les Hollandois avoient barre sur les Anglois lesquels j'estime n'avoir pas esté malheureux d'avoir esté quitte a sy peu de perte, s'ils avoient eu affaire a V. E. ils en auroient tasté à la mode des Danois que l'on dit icy qui arment en faveur des Hollandois. Ma curiosité me porte fort à sçavoir ce que V. E. fera dans ce rencontre et sy elle ne fera pas ronfler le canon.

« Je suis fort persuadé que la Suede tiendrait a point d'honneur que la fin du monde surprist cazy toute l'Europe les armes a la main et qu'elle ne l'eust pas, et particulièrement du règne de cette généreuse guerrière que je sais avoir tant d'estime pour vos sentimens.

« J'avoue que j'aurois grande jalousie sy j'entendois dire que V. E. ne fust pas encor grand amiral, Elle y ayant tant de droit et cette charge se rapporte sy fort a son humeur que je n'en saurois douter. Qu'elle me face donc l'honneur de me ferre advertir quand cela sera, a celle fin que dans la réjouissance que j'en feray je fasse tirer le canon, non pas celui du Roy, mais plus de cinquante pièces que j'ay gagnées sur ses ennemis.

« Je finiray la présente, Monseigneur, en vous suppliant tres humblement d'excuser la liberté que je prens des affaires qui vous touchent et ou je prendray toute ma vie tres grand interest, comme la personne du monde qui vous est le plus acquise et qui se sent parfaitement,

« Monsieur, de Vostre Excellence

« Le tres humble et tres obéissant et tres  
affectionné serviteur,

« DU QUESNE.

« Paris, ce jour-de-l'an 1653. »



« Monseigneur,

« J'ay seu par les lettres de M. d'Avaugour que vostre Excellence me fait tousjours l'honneur de se resouvenir de moy, je luy proteste que je m'en estime infiniment son obligé. Cela me fait naistre tant de désirs de vous aller voir que sy j'avois eu responce a la derniere que je vous ay escripte lors que j'ay pris les nouvelles du grand armement que vous avez fait je serois party pour avoir l'honneur d'estre de la partye dans la croyance que le roy ne l'auroit pas eu desagreable ayant eu l'honneur aultrefois de luy baiser les mains lors que la reine luy raconta que j'avois servy sur la flotte sous vostre commandement.

« Je croy que V. E. n'aura pas resu mes lettres, qu'elles auront esté perdus puisque mesme M<sup>r</sup> d'Avaugour a quy je les avois adressés ne m'en a fait aucune mention. C'est ce quy me fait reytérer a V. E. mes sentimens quy sont tous remplis de l'estresme desir de recognoitre en toutes occasions l'honneur de vostre amytyé, que sy le roy estoit dans la mesme intention de me fere l'honneur de se servir de moy ainsy que la reyne l'estoit quand V. E. me fist l'honneur de m'escire de sa part, en l'année 1653, je croy que je trouverois presentement plus de disposition et de facilité d'obtenir mon congé de France que en ce tans là, cest pourquoy sy V. E. juge que mes services soient utiles a sa majesté, Elle la peut assurer de ma fidélité et sincere affection et pour l'esperience V. E. sait qu'elle sera plustot augmentée dans les emplois honorables que j'ay en France depuis huit années que je suis party de Suede. J'atendray donc que V. E. me fasse la grace de me dire ses intentions et qu'elle me conserve incessamment l'honneur de ses bonnes graces.

« Il y a peu de nouvelles de la marine en ces lieux. On croit la perte de cinq galères de France. S'il est vray, c'est une notable perte. Il y avoit plus de 2,000 hommes de service dessus. L'on en accuse le peu d'experience du commandant, quy estoit monté à ce poste par faveur et par son bien. L'armée angloise, commandée par Blake, est aux environs de Cadiz, tant pour empescher les Espaignols d'aller secourir les Indes, que pour attendre la flotte quy en doit venir avec l'argent en Espagne. En sorte que ces messieurs les Anglois sont les mestres ez mers de deça. Ils ont fait un accomodement avec les Turcs d'Alger pour leurs vesseaux



anglois, mais ils n'avoient pas réussy à Tunis. Quand il plaira a V. E. m'honorer de ses commandemens, elle pourra adresser ses lettres chez le S<sup>r</sup> Brisval, rue des Bourdonnois, à Paris. Je suis,

« Monseigneur, de Vostre Excellence,

« Le tres humble, tres obeissant et affectionné  
serviteur,

« DU QUESNE.

« Paris, le 25 aoust 1655.

« P. S. J'apprens que les Holandois envoient force vesseaux de guerre au Sund, à dessain de se joindre aux Danois pour vous empescher d'attaquer Danzig, en cas que vous en eussiez le dessein. S'il arivoit rupture entre vous et la Holande, en estant adverty des premiers, je pourrois, avec quelques vesseaux que j'ay, faire progrès soubz vos commissions. Cecy soit dit à V. E. par advis. Nous devons demain, M. Relmgue (?) et moy, diner ensemble, et nous célébrerons la santé de V. E. et aux bons succès des armes de Suede. »

« Monseigneur,

« Voisy pour la troisieme fois que je me donne l'honneur de vous escrire sans en avoir eu de response, je ne me puis persuader que V. E. aye reçu mes lettres quoy que je les aye adressés a M<sup>r</sup> d'Avaugour pour vous les faire rendre plus seurement. J'escrivois la premiere au comencement de l'année derniere ausitost que j'apris les nouvelles de l'armement de la flotte a Stockholm et vous fesois response a celle que vous m'aviez fait l'honneur de m'escrire l'année précédente de la part de la reyne et comme jay tousjours conservé cette inviolable affection pour le service de la Suede et le souvenir de l'estime et bienveillance dont vous m'avez honoré j'ay esté tres marry que mes lettres aient esté perdues, me persuadant, puisque vous m'aviez fait l'honneur de me parler de retourner en Suede lorsque vous n'aviez pas encor de guerre, que vous seriez plus aise que j'y alasse a present quil y a de grandes forces navales que lon dit se preparer en Holande pour aller traverser les conquestes du Roy dans la mer Baltique. C'est pour quoy, Monseigneur, sy V. E. croit que mes services soient utiles a Sa Majesté et qu'elle veuille me donner un employ honorable,



Elle la peust asseurer que je y ay toute la disposition que i on peust souheter et que a present je pouray obtenir mon congé de cette cour plus facilement que en un autre temps.

« Sy vous aviez reçu mes précédentes je me persuade que dans cette conjoncture vous auriez esté bien aise d'avoir un nombre de bons hommes et officiers propres a comāder des brulots et j'aurois eu cela en main et prest a l'ouverture des glaces et mesme un vesseau de guerre de 24 pieces de canon s'il en eust esté de besoin quy auroit servy a passer lesdits hommes et officiers sous tel pre-texte que l'on auroit voulu, car sy les Hollandois se declarent il seroit besoin garder le secret. Mais comme je vois desja le mois de febvrier avancé et que les lettres sont longtamps d'aller et renvoyer response, je ne say sy V. E. gouteroit les choses.

« Toutefois je feray mon possible pour ne point disposer dudit vesseau que sur la fin de mars, que j'espère avoir response à celle-cy. Vous pouvez, s'il vous plaist, adresser vos lettres à M<sup>r</sup> Ambreus ou à M<sup>r</sup> Brisval, à Paris, ou j'espère séjourner jusques au printemps; je vous demande ausy la grace, Monseigneur, de me dire depuis quel temps M<sup>r</sup> d'Avaugour vous a vu depuis qu'il est party de Suede, à cause que je luy ay escrits très souvent et pryé de vous aseurer tousjours de mes obeysances et de me mander s'il vous avoit rendu mes lettres et je nen ay eu aucune nouvelle depuis qu'il arivast à Stocholm. Cest ce qui m'a donné subject a diverses pensées que je ne veus point determiner que je n'aye reçu l'honneur des vostres et comme je ne say pas sy V. E. est auprès du Roy ou ailleurs j'ay escript a M<sup>r</sup> le comte de Lagarde<sup>1</sup> que l'on m'a dit icy qu'il y estoit, a cette fin qu'en votre absence je puisse savoir les volontés de Sa Majesté.

« Je vous puis dire de nouvelles de France ou l'on ne parle a la cour que de rejouissances, fort peu de la guerre sy non denvoyer quelques convois aux places conquises en Flandre et fort peu de la marine, croyez moi tousjours tres parfaitement.

« Monseigneur,

« De Vostre Excellence,

« Le tres humble et tres obeisant et tres affectionné serviteur,

« DU QUESNE.

« Paris, le 10 febvrier 1656. »

<sup>1</sup> De La Gardie.



« Monseigneur,

« Lorsque je ne m'atendois presque plus de recevoir de vos nouvelles, dans la croyance que Vostre Excellence n'avoit pas reçu la quantité de lettres que je me suis donné l'honneur de luy escrire depuis le commencement de cette guerre, ou qu'elle ne me jugéoit plus digne de son souvenir, j'ay enfin reçu celle que M. d'Avau-gour m'a escripte de Varsovyé du 7 aoust, laquelle ne m'a esté rendue que le 10 octobre. C'est ce quy est cause que je n'ay pu partir avec le porteur, M. le chevalier De Terlon, quy est chargé de rendre à V. E. la presente, quy l'assurera que je fais tout mon possible de me mettre en estat de partir, et suivre l'ordre quy m'est donné de la part de S. M. et de V. E.

« Et comme il pourra ariver que je seray obligé d'aller par terre, sy les occasions de la mer manquent, V. E. pourra à tout hazart me faire expedier un passeport et m'adresser à vostre resident à Hambourg, à cette fin que j'aye le passage, les officiers et les troupes favorables, et mesme V. E. me pourra marquer la route la plus pronte qu'il faudra que je tienne quand je seray au dit lieu de Hambourg, pour aller joindre V. E., dont j'ay une grande impatience et encores une plus forte colère contre ceux quy sont cause des embaras que causent les Moscovites. Quoyque éloigné des lieux, je ne lesse de bien voir que les coupables pourront un jour s'en ressouvenir. Le tans dira tout. Cependant, Monseigneur, que V. E. me continue toujours l'honneur de sa bonté et bienveillance, et me rende ses bons offices auprès de S. M., l'assurant qu'il n'y a personne au monde quy aye plus de désir de la servir et d'aquérir l'honneur de son estime. Je seray ravy de trouver à Hambourg les ordres de V. E. et qu'ele me croye toujours très passionné pour luy tesmoigner en toutes occasions que je suis,

« Monseigneur, de Votre Excellence,

« Le tres humble et tres obeissant serviteur,

« DU QUESNE.

« Paris, le 20 octobre 1656.

« P. S. Depuis peu de jours, l'on assure que les vesseaux anglois,



quy sont vers les costes d'Espaignes, ont pris deux galions venant des Indes fort riches en barres d'argent. L'on croit qu'il y en a un coulé à fond. »

« Monseigneur,

« C'est la seule lettre que j'ay eu l'honneur de recevoir de Vostre Excellence depuis plus de deux ans, que celle escripte de Bremerde, du 15 febvrier dernier. La reson pourquoy je n'ay pas plus tost fait responce, c'est l'indisposition où j'ay esté depuis un mois, et hier seulement je sortis du logis pour la première fois pour aller voir M. le comte Tot, avec quy j'ay eu quelques conférences, dès son aryvée, sur beaucoup de points concernant vostre service, et dont il m'a dit vous avoir escript, ce que je n'ay peu faire moy mesme, de crainte que mes lettres ne fussent seurement rendues et pour n'avoir pas de chiffre.

« Et comme par la vostre V. E. ne me fait nulle mention de ces choses, je croys que ces dites lettres ne vous seront pas parvenues, et comme le dit sieur comte Tot est sur le point de partir et aller en diligence vers vous, je l'ay entretenu des choses quy se pourront executer dans les occasions quy ont grande apparence de s'offrir, et dont sans doute V. E. se resouviendra bien que je luy en ay parlé autrefois, et mesme j'ay ouvert au dit sieur Tot quelques expediens que je croy que V. E. ne desaprouvera pas. C'est un malheur que je n'ay plus tost appris qu'elle fust sy près, j'aurois peu faire ce voyage en peu de temps, mais depuis la partance du chevalier de Terlon, je n'ay reçu nulle nouvelle que par la vostre dernière, et comme dès le commencement je dis à M. Tot le dessain que j'avois de partir sur les premières lettres que je recevrais de V. E. il trouva bon que j'attendrais qu'il eust eu de vos responce, et qu'il pouroit aryver des occurrences sur les ouvertures que je luy ay faites où l'on pourroit traiter quelque chose d'avantageux, ainsi que je le croy encor sy l'on tombe dans cette guerre. Je n'en puis dire davantage sans chiffre, remettant à M. Tot ou de vous en escrire ouvertement s'il reste icy plus longtamps, ou de vous en entretenir de quelque voie.

« Cependant, Monseigneur, je suis tousjours dans les mesmes sentimens que j'ay tesmoignés à V. E.

« Au reste, pour ce quy est de la corespondance de la France avec la Holande, je ne vois pas les choses se disposer à ce qu'elle



puisse estre très bonne, quoyque M. de Thou<sup>1</sup> soit party pour aller ambassadeur vers eux, car depuis un mois les navires de guerre holandois quy sont dans la mer Méditerranée ont pris, je ne say sous quel prétexte, deux vesseaux du roy, savoir, la Reyne et le Chasseur, qui estoient armés par des capitaines particuliers. Ces nouvelles ne sont confirmées que de hier, et qu'ils ont mis les esquipages françois à terre en Catalogne. Je ne croy pas que cette affaire se passe sans que l'on n'en aye du ressentiment. Depuis peu de jours, un autre vesseau armé par un particulier a pris dans la dite mer du Levant un grand vesseau hollandais, quy a fort combatu, qui s'est trouvé chargé de partye dérobé de l'Espagnol. Nous verrons dans peu ce que cela produira.

« J'auray l'honneur de vous escrire plus particulièrement par M. le comte Tott. Cependant croyez moy,

« Monseigneur, de Vostre Excellence,

« Le plus humble et obéissant et plus passionné serviteur,

« DU QUESNE.

« Ce 3 avril 1657. »

« Monseigneur,

« Jay reçu la lettre quil a pleu à vostre Exelence de mescire du 7 du mois passé que je croy vieux stille par laquelle j'aprens que V. E. na point reçu celle de M<sup>r</sup> le comte Tot touchant les expediens que je luy ay proposés advantageusement du service de sa Majesté de Suede notamment en cas de rupture avec vostre voisin ce que je vous espliquerois par mes lettres par la voye d'Alemaigne que V. E. m'ordonne, sy hier lors que je comuniquay vostre lettre à M<sup>r</sup> le comte Tot il ne m'eust asseuré quil partira la semayne ou nous alons entrer et quil ne manquera pas de tout bien faire entendre a V. E.

« Cest pourquoy elle aura agréable que je difère encore huit jours pour luy pouvoir parler plus savamment touchant ce quy peut ariver entre la France et la Hollande d'ou l'on attend un courrier de la part de l'ambassadeur qui y est arrivé dès le 26 du passé.

« Je vous puis bien asseurer que sy M<sup>s</sup> les Estats ne donnent satis-

<sup>1</sup> Jacques-Auguste de Thou, comte de Meslay.



faction au Roy sur la prise que Ruiter a faite des deux vaisseaux de sa Majesté et qu'ils continuent la fierté que leur ambassadeur a tesmoigné en cette cour par sa dernière audience, que les choses yront a une ruption.

« Mais l'on croit depuis la dernière poste que la Hollande s'efforcera de donner satisfaction. Cependant je n'y vois encor rien d'assuré. Je ne manqueray d'en bien informer V. E. puisqu'elle m'ordonne de luy escrire souvent.

« Il n'y a point encor de nouvelle de ce que Ruiter a fait des deux vaisseaux françois qu'il a pris depuis qu'il mist les hommes à terre en Barselonne a la reserve des deux capitaines qu'il a gardés. Il devoit fere sa route vers le destroit de Gibraltar.

« Il ne s'est jamais veu une telle supercherie entre des alliés que Ruiter a usée envers ces capitaines des dits deux vaisseaux et semble que ces Holandois eussent appréhension en usant de telle voye de ne s'en pouvoir rendre mestres, quoy qu'ils fussent quatre contre deux.

« Il y a nouvelles de Provence que trois vaisseaux de guerre de l'escadre de Ruiter ont atacqué un vaisseau françois particulier qu'ils nont pas pris, mais seulement 14 hommes quy estoient dans une barque longue. Les Espagnols en Holande font courre bruit qu'une grande flotte du Pérou est arrivée aux iles des Canaries avec de grandes richesses. Je croy que sy cela est vray que lesdits Espagnols seront bien aise de s'entendre avec la Holande pour l'argent. Messieurs d'Amstredam en ont grand envye, sy le protecteur le leur permet, de quoy ils tesmoignent ne se pas tant soucier a présent qu'ils ont 70 vaisseaux de guerre tout neufs.

« Nous verrons en peu de tamps résolution sur toutes ces choses, j'en suis dans une impatience et saisis loccasion de vous tesmoigner que je suis,

« Monseigneur, de Vostre Excellence.

« Le tres humble tres obeissant et tres passionné serviteur.

« DU QUESNE.

« Paris, le 5 may 1657.

« P. S. Il plaira a V. E. donner ordre à Mr Muller, a Hambourg et à Mr Appelbom a la Haye de recevoir mes honoraires et quand ils en auront pour madresser, que ce soit sous un ply ou a



M<sup>r</sup> Ambreus ou au s<sup>r</sup> Brisval, à Paris, qu'y me les feront tenir partout ou je seray. Le Roy part de Paris dans trois jours pour s'avancer vers la frontiere de Flandre, je croy que je suivray quelques jours, avant quoy je reverray M<sup>r</sup> le comte Tott, pour luy rafraichir la memoire de tout ce qu'il m'avoit desja dit.

« Il seroit bon que V. E. me fist savoir ce qu'elle croit de l'armement des Danois et à peu près l'estat de sa flotte et sy la Hollande se mettra de la mer Baltique cette année et sy les Danois enverront de grandes force navalles sur l'Elbe. V. E. je croy sait bien que Baner<sup>1</sup> est mort, mais non pas la race de ceux se meloient de qu'il s'est mellé autrefois. »

Les six lettres de Duquesne que nous venons de faire connaître sont certainement, avec les soixante et dix lettres de Turenne, les plus importantes pièces que nous ayons pu recueillir parmi les papiers de Wrangel. Viennent ensuite, dans le même volume manuscrit d'où nous les avons extraites, des morceaux d'intérêt très-divers et très-inégal :

Voici une lettre sans adresse, mais probablement adressée par la duchesse de Chevreuse à Wrangel lui-même; elle est autographe :

« Monsieur,

« Le Roy d'Espagne m'ayant donné une terre par engageure pour quinze ans, appelée la seigneurie de Carpen et de Lommersom, située aupres de Cologne, et qui a esté rendue neutre en considération de ma personne (qui la doit estre reputée par tout), j'ay voulu neantmoins, pour ma plus grande seureté et repos de mes sujets, outre les assurances que j'ay de Messieurs les Estats d'Holande et de Madame la Landgravinne de Hesse, procurer aussi qu'il pleust a la Reyne de Suede m'accorder une sauvegarde pour ladite terre et ses despandances, et comme je ne sçay pas de moyen plus infailible pour obtenir cette faveur de sa Majesté qu'en employant le credit de V. E., je la prie d'avoir la courtoisie de me faire avoir ladite sauvegarde dans les formes necessaires, et de prendre cependant en sa protection particuliere ladite terre,

<sup>1</sup> Probablement Banér (Gustaf Pehrson), neveu du grand Banér, et qui par sa précipitation fut, en 1657, la cause du combat de Laga, entre les Danois et les Suédois, funeste à ceux-ci.



a ce que ses troupes n'y fassent aucun desgasts s'il advient qu'elles s'en approchent par quelques courses ou passages. J'espere que V. E. voudra bien que j'aye cette obligation a sa civilité qui ne me permet pas de douter de l'effet que j'en attends, je finiray cette lettre en l'assurant que je lui en resteray tres obligée, et que je suis,

« Monsieur,

« Vostre tres affectionnée servante,

« MARIE DE ROHAN,

« Duchesse de Chevreuse.

« De Bruxelles, le 12 aoust 1646. »

Lettre autographe du chevalier de Terlon. Copenhague, 8 août 1671 : « Monsieur, je n'ay pas voulu laisser partir le S<sup>r</sup> Chambrés... »

Quatre lettres autographes et en français de Corfitz Uhlfeldt, 1656-8<sup>1</sup>.

A la fin du volume, on trouve les pièces suivantes :

« La maison du roy, la cavallerie, état de toutes les compagnies, combien d'hommes, etc., l'infanterie, l'estat major.

« Les places où le roy tient garnison, avec le nom des commandants.

« De l'artiglerie : « Autrefois les canons de batterie estoient... Pour ce qui est de la poudre, y a un seul homme, nommé Bardelot, qui fait faire toute la poudre en France à un certain prix. » Comment se compose cette poudre. — De la flotte de France : « Auparavant le roy donna à chaque capitaine de vaisseau cent escus par mois pour sa table, etc... » 4 pages.

« Estat du nombre des vaisseaux du roy qui sont en France, les lieux de leur construction, le temps qu'ils ont esté bastis, avec le nombre de leurs canons et leurs ports et équipages d'hommes. »

« Rolle des officiers de la marine, suivant leur ancienneté. »

<sup>1</sup> A l'époque où la royauté danoise était asservie par la noblesse, vers l'avènement de Frédéric III, 1648, Corfitz Uhlfeldt, gendre du roi, habile et brillant, fut soupçonné d'aspirer au trône sur les ruines de l'aristocratie. C'est ce qui hâta la révolution royaliste de 1660. Déjoué par les grands, Uhlfeldt se réfugia en Suède, où il joua un rôle important.



« Ordre et règlement touchant ce que le roy désire dorénavant observer à la mer entre les vaisseaux et galères de S. M. et les vaisseaux et galères des autres princes et Estats à l'égard des honneurs et saluts, etc... — Fait à Saint-Germain, 26 février 1666.

— LOUIS. — DE LIONNE. »

Dans le tome X in-4° de la même collection des papiers de Wrangel, les pièces qui suivent peuvent offrir quelque intérêt :

La première m'a paru curieuse et occuperait singulièrement sa place, soit dans le tableau des négociations qui ont précédé le traité des Pyrénées, soit à côté de la belle lettre de Voiture sur Gustave-Adolphe bien connue : « ..... Pouvait-il charmer la balle dont il fut frappé, etc. »

« Extractum ex literis rectoris Moguntinensis ad collegium Vienne Societatis Jesu exaratis, 9 septembris 1655. — Videtur eo jam devenit, ut hæretici de catholicis triumphare incipiant. Quum non modo collapsa in Polonia rerum facies in pejus quotidie ruat, sed et Elector Brandenburgicus hostem se infensum prodiderit, collectione tanti exercitus et studio pertrahendi in fœdus suum status Imperii, unica nobis superest spes quam arcanam haberi volo. Venerat ad nos præterito tempore quidam ex Borussia astrologus secreto mihi referens unde tantos ad bellandum spiritus Sueciæ rex hauserit : nempe repertam esse in cancellaria regia S. Brigittæ profetiam talem ut vigore ejus Gustavo-Adolpho feliciter omnia cesserint : quodque ante finem mundi palatinus Rheni in Suecia caput erecturus sit, qui non modo Poloniæ regnum sibi subiget, sed et imperium romanum in aliam formam transfundet; tandemque debellato Turca Terram Sanctam recuperabit. Ad investigandam rei certitudinem atque in posterorum cautelam, scripta S. Brigittæ universa diligenter perscrutati sumus; nihil tamen simile reperimus; præterquam quod in libro quodam ob vetustatem valde illegibili (qui in monasterio Mariæ Forestæni (?) Bononiæ asservatur), ea qua dicebam ad verbum reperta sunt. Quid porro eventurum tempus docebit. Interea B. Pater Romæ de primariis capitibus et velut Ecclesiæ catholicæ columnis, Hispano et Gallo, reconciliandis consilia agit. Quod si processerit, nondum nobis spes deesset obtinendæ super hereticis Lutheranis et Calvinistis victoriæ. Sed de his plura proferam. — Nova. Polonos abdicato rege suo Carolum-Gustavum unanimiter in protectorem recepisse pro certo dicitur. Quæ res multas diffi-



cultates nobis pariet. Præsertim periculum Rakociano capiti per Walachos paratum subversum est.—In summa, fortuna nobis jam novercari incipit.»

Une vingtaine de lettres de Gerard de Geer d'Amsterdam, écrites à Wrangel en 1671 et 1672, en français. Wrangel lui achète des vins, des étoffes et des velours, par l'entremise de Mérian, à Francfort. Mais, en juin 1672, la correspondance devient politique. G. de Geer entend dire que la Suède a reçu de l'argent de la France pour se tourner contre la Hollande; si cela est vrai, c'en est fait de la Hollande; cependant la ruine de la Hollande serait celle de la Suède. Il décrit ensuite en témoin oculaire et en patriote l'invasion des Français. — Amsterdam, 28 juin 1672 : « Les villes de la Trans Isalunie (le pays de trans-Yssel?) se sont rendues d'une façon trop honteuse pour la décrire... L'on a résolu ici de se deffendre jusqu'à la dernière extrémité : en vérité, monseigneur, ce pays est bien bas, attaqué de tous costés sans avoir personne qui l'assiste : le roy d'Angleterre dit ne pouvoir rien faire sans le roy de France, et retient les députés de cet Estat à Hamptoncourt : les troupes de l'électeur de Brandebourg viendront quand tout sera perdu : les places de Wesel, Emmerick, Rees, etc., vont estre démantelées. Enfin, c'est une chose pitoyable, et je souhaiterois avoir esté plus méchant devin, mais, selon les apparences, la France aura conquis tout le païs avant qu'on le puisse secourir... » — Amsterdam, 2 juillet 1672 : « Nous n'avons ici que de la confusion : les villes de Dordrecht, Rotterdam et Harlem, ayant voulu annuler l'édict perpétuel qui a esté fait, passé peu d'années, pour supprimer la charge de lieutenant général des provinces, les villes susdites l'ont exécuté et invité S. A. M. le prince d'Orange pour venir recevoir cet employ comme ses illustres prédécesseurs. On croit qu'Amsterdam suivra et les sept villes du quartier du Nord, et puis toute la Hollande. Voilà un changement considérable en si peu de temps, et l'on ne doute pas que les affaires ne prennent un meilleur pli. » — 26 juillet 1672 : « On a fait arrêter et mené prisonnier à La Haye le sieur Cornélis de Witt, frère du pensionnaire, et qui a esté plénipotentiaire sur la flotte; on luy met sus qu'il n'a pas voulu se battre contre la flotte française, et que l'admiral de Ruyter en a esté tellement fâché qu'il a esté sur le point de passer l'épée au travers du corps du susdit de Witt. L'on a fait



arrêter aussi trois burguemestres à Gorcum, et l'on dit que le jour de demain, qui sera le 27, auroit esté pris pour rendre aux Français Dordrecht, Rotterdam et Gorcum. L'on dit aussi que le S<sup>r</sup> de Mombar découvre bien des choses. Il est certain qu'on a voulu rendre tout le païs à la France, et que cela est provenu la pluspart à cause de cette faction contre S. A. M. le prince d'Orange. L'on vient me dire qu'on a dessein de faire arrêter aussi M. le conseiller pensionnaire de Witt..... »

Cinq à six lettres de d'Avaugour, 1656-7.

Dans le tome LXVI in-folio de la même collection :

Copies de deux lettres de Louis XIV : « Très chers grands amys, alliez et confédérez, Ayant pris depuis quelques jours la résolution de faire nous-même en personne une course le mois prochain pour une expédition de guerre... » Finit par : « ....d'utilité qui nous en pourroit revenir. Cependant nous prions Dieu... Es-crit à Saint-Germain en Laye, le 22 janvier 1668. — LOUIS. — DE LIONNE. » — « Très chers grands amys, alliez et confédérez. La conduite qu'ont tenue nos ambassadeurs pendant tout le cours de la négociation de la paix qui a esté heureusement conclue à Breda.... Saint-Germain, 12 octobre 1667. — LOUIS. — DE LIONNE. »

Collection des papiers de Pehr Brahé, 43 volumes ou liasses in-folio et in-quarto.

Dans le XXXVIII<sup>e</sup> volume in-folio intitulé : *Lettres adressées à Pierre Brahé*, je trouve :

Quatre lettres de D'Avaux : « Monsieur, je ne sçauois assez m'expliquer de loin sur la joie que j'ay receue de la promotion de V. E. C'est une des meilleures nouvelles que M. de Saint-Romain m'a rapportées de Suède... Hambourg, 7 mai 1641. » Signature autographe. Adresse : « A M. le comte de Brahé, Drotz<sup>1</sup> du royaume de Suède. » — « Monsieur, je metz à ce coup la main à la plume pour prendre congé de V. E... Hambourg, 16 août 1642. » — « Monsieur, c'est l'affection que vous avés au bien public qui fait approuver à V. E. la nouvelle dignité qu'il a plu

<sup>1</sup> Dignité suédoise fort élevée. D'Avaux traduit lui-même dans ses lettres ce mot par *vice-roi*, C'est en latin *dapifer*.



à LL. MM. de me despartir... Paris, 3 octobre 1643.» —  
« Monsieur, je ne pouvois souhaiter une meilleure occasion de  
me ramentevoir en voz bonnes graces que d'avoir à vous escrire  
par ordre du Roy très chrétien, que Sa Majesté vous sçait beau-  
coup de gré de l'affection que vous avez tesmoignée vers la France  
pendant la commission de Prusse, dont vous estiés le chef, et que  
si vous allés en sa cour comme il s'en estoit parlé, il vous fera  
cognettre sa satisfaction par de meilleures preuves, comme aussy  
l'estime qu'il fait de votre mérite, dont S. M. est bien informée...  
Je vous prie, monsieur, au nom de S. M. T. C., d'aider à main-  
tenir la bonne correspondance et l'union entre les deux couronnes  
que nous servons, ainsi que je vous y ay toujours veu porté; car  
cela réussira au grand avantage de l'une et de l'autre, dont la  
preuve certaine se peut tirer des continuels artifices et efforts que  
la maison d'Autriche fait de toutes partz pour nous diviser...  
« Danzic, 20 1656. » Lettre tout entière autographe.

Lettre de Courtin : « Monseigneur, les petits soins que j'ay tasché  
d'apporter à satisfaire V. E. dans la petite curiosité qu'elle avoit  
tesmoignée pour la langue bas-bretonne ne méritoient pas qu'elle  
se donnast la peine de m'escrire sur ce sujet... Copenhague,  
2 avril 1664. » Autographe.

Lettre de d'Avaugour, adressée sans doute à Wrangel : « Mon-  
seigneur, Sy depuis quelques semaines on ne m'eust fait espé-  
rer l'honneur de vous voir bientost en cette ville, je n'eusse  
tant tardé à vous mander la présente lettre de M. d'Avaux que  
j'ay bien voulu accompagner de ces lignes, tant pour vous raffrai-  
chir la mémoire de votre serviteur et vous assurer la continuation  
de ses obéissances que pour vous dire aussy que comme vos en-  
tretiens et conférences particulières avec M. d'Avaux en Prusse  
ont porté le roi très chrétien de lui faire lever dix mille hommes  
pour servir où le bien commun le requerra, ils occasionnent pa-  
reillement à S. M. d'offrir une alliance aujourd'hui à la reyne pour  
faire la guerre par mer ainsy que par terre, d'où l'on peut assez  
conjecturer le desseing de la France n'estre autre que de vouloir  
contreindre les ennemys à la paix générale plustost par armes que  
non par des traictez particuliers. Et comme votre grande expé-  
rience aux affaires d'Etat vous apprend que l'unique moyen d'y  
parvenir consiste aux efforts des deux couronnes unies pour cela,  
je vous conjure aussy, Monsieur, de vouloir appuyer de votre



autorité ceste proposition, puisqu'en effet la pensée en vient autant de vous et de M. le général que de M. d'Avaux. Et qu'au reste un tel armement en mer feroit une puissante diversion aux forces de la maison d'Autriche, comme votre bon jugement vous fera mieux cognoistre que toutes mes raisons, lesquelles j'obmetz aussy pour n'en estre importun et pour vous assurer que je suis d'inclination ainsy que de debvoir, Monsieur, votre humble et obéissant serviteur,

« Stockholm, 6 (17) avril 1636.

« D'AVAUGOUR. »

Cette dernière lettre est autographe et importante par sa date. C'est l'ouverture de la période française de la guerre de Trente ans.

Lettre de Claudius de Mesmes, autographe :

« Monsieur, Je me donne l'honneur d'escire à V. E. pour luy dire que le roy ayant ordonné à M. de Saint-Romain de s'en aller à Munster auprès de MM. les plénipotentiaires, S. M. m'a donné ordre en même temps de résider à Hambourg et de faire en Allemagne les mêmes fonctions qu'y faisoit cydevant M. de Saint-Romain, mais surtout de tenir le bon concert et correspondance nécessaire avec les ambassadeurs ou autres ministres de la couronne de Suède audit Hambourg pour l'entière exécution de ce qui regarde l'alliance entre les deux couronnes. Je crois, Monsieur que pour les causes cydessus, il seroit bon qu'il pleust à S. M. la reyne de Suède de tenir aussy un ministre à Hambourg avec qui je puisse agir en l'absence de M. Salvius ou que mondit sieur Salvius eût ordre de tenir correspondance avec moy d'Osnabrug...

« Hambourg, 15 août 1643.

« CL. DE MESMES. »

Lettre de Duncan de Cérissantes, autographe : « Monseigneur, je reçus devant hier un paquet de S. M. par lequel elle com-



mande à M. Grotius de se défaire de sa charge d'ambassadeur ordinaire en cette cour et à moi de demeurer pour son service et m'envoie des lettres de créance au roy et à la reyne pour cet effet...

« Paris, 18 mars 1645. »

On se rappelle que nous avons donné, à la fin du chapitre sur la bibliothèque du comte d'Engeström, des lettres de Cérisantes, et aussi des lettres de Grotius. En voici deux encore de ce dernier, qui se trouvent dans les volumes manuscrits que nous analysons :

Lettres de Grotius au comte de Brahé, autographes; la première est du 10 (20) décembre 1635, et la deuxième du 23 mai (1<sup>er</sup> juin) :

« Illustrissime ac generosissime domine. Ex literis quibus illustrissima tua dominatio me dignata est mense julio Elbinga, intellexi rem lætissimam, me adhuc hære in ea possessione benevolentiae tuæ in qua me summa humanitas tua, in Germania cum ageret, collocarat : quo tempore ad honorem, quem judico maximum, inserviendi regno Suedico, deinde ad hanc legationem tua gratia opitulante, magni cancellarii beneficio pariam : cujus rei ne unquam pœniteat aut ipsum aut cæteros rei Suedicæ præsidetum tum in fide in publica negotia tum officiis in omnes ejus gentis, quantum potero, connitar. Ei etiam quem mihi literæ longe gratissimæ commendaverunt, non desinam omnibus modis ostendere quanti eos faciam qui tuæ illustrissimæ dominationi placere meruerunt. Etiamsi in familiam meam admissem, si quis fuisset locus. In aliis quoque rebus si quid erit quo demonstrare possim non esse me eum apud quem beneficia male collocentur, occasionis arripiendæ ero avidus : idque ante cæteros te oro ut experiri velis. Legationis abs te pro regno pacando cum vicinis obitæ eventus precor ut serenissimæ reginæ, nobilissimæ genti Suedicæ, tibi que imprimis atque ad te pertinentibus omnibus dux felix fortunatus que sit. Exaudiat Deus, illustrissime ac gene-



rosissime domine, tuam que illustrissimam dominam salvam præstet ac florentem.

« Tuæ illustrissimæ dominationis adductissimus

« H. GROTIUS.

« Lutetia x (xx) dec. MDCXXXV. »

Du même au même :

« Lutetia, xxiii maii aut i junii.

« Excellentissime et illustrissime domine, Solent qui rempublicam amant ei gratulari quoties tanto oneri præses ad ejus gubernacula admovetur. Solent et sibi gratulari qui fautores suos ad magnam potentiam promotos vident. Ego de his apud sublimitatem tuam alterum faciam liberalius, alterum parcius... » Suivent des compliments allégoriques et mythologiques : la reine comparée à la lune croissante, Brahé à l'astre, etc...

« P. S. Etiam hoc concedat Deus ut ejus felicibus consiliis Suecia pacem reddat orbi christiano. »

Parmi les documents que nous venons d'exhumer, il y en a bien quelques-uns, quoique nous ayons beaucoup sacrifié des notes prises dans un premier travail, que nous avons cités seulement à cause des noms dont ils sont signés. Dans toute archive, ce n'est pas d'ordinaire le grand nombre des pièces très-importantes par elles-mêmes qui s'offre facilement. Il faut rechercher si, à côté de pareilles pièces, il y a un ensemble ou certains groupes de renseignements qui promettent à celui qui en comprendra le faisceau de recueillir des lumières nouvelles sur un ou plusieurs sujets véritablement importants. L'archive de Skokloster réunit ce double mérite. D'une part, elle nous a offert de précieux manuscrits du moyen âge (dont nous avons étudié quelques-uns dans notre premier chapitre), de curieux incunables, des documents modernes fort intéressants pour notre histoire, parfaitement authentiques, originaux, et la plupart autographes, soixante et dix lettres de Turenne, six lettres de Duquesne. D'autre part, toute cette collection de cinq à six cents énormes liasses de papiers manuscrits n'est,



pour ainsi dire, qu'un commentaire non encore exploré de la grande époque de la guerre de Trente ans; et, à vrai dire, tout le château, avec ses armes précieuses, ses meubles italiens et allemands, ses tableaux, ses traditions et les noms illustres de son fondateur et de son propriétaire actuel, respire lui-même ce temps héroïque des annales suédoises. Nous trouverons d'autres richesses à Upsal, de plus nombreuses peut-être, non de plus brillantes ni de plus puissantes à laisser chez qui s'en est approché un plus profond et plus durable souvenir.

---

## NOUVELLES DES MISSIONS.

---

M. LUDOVIC DE CASTELNAU. — Chargé d'une mission dans le but d'explorer les contrées orientales et méridionales de l'Afrique, et de recueillir tous les renseignements qui peuvent intéresser la science, notamment la géographie et l'anthropologie.

(Arrêté du 24 novembre 1855.)

FIN DU TOME QUATRIÈME.



# TABLE DES MATIÈRES

SUIVANT L'ORDRE DANS LEQUEL ELLES SONT PLACÉES DANS LE VOLUME.

|                                                                                                                                                                                                                                                                           | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Rapport de M. Chatin sur la mission qu'il a exécutée en 1853.....                                                                                                                                                                                                         | 1      |
| Rapport de M. Victor Langlois sur l'exploration archéologique de la Cilicie<br>et de la Petite-Arménie, pendant les années 1852-53.....                                                                                                                                   | 37     |
| Nouvelles des missions.....                                                                                                                                                                                                                                               | 91     |
| Premier rapport présenté à M. le Ministre de l'instruction publique et des<br>cultes par M. l'abbé Pitra, sur une mission littéraire accomplie en<br>Angleterre pendant les mois d'août, septembre, octobre, novembre et<br>décembre 1849, janvier et février 1850.....   | 93     |
| Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes,<br>par M. d'Auriac, sur quelques documents inédits relatifs à l'histoire de<br>l'ancien évêché et de la cathédrale d'Alby.....                                                                  | 114    |
| Rapport de M. de Linas, membre non-résidant du comité de la langue,<br>de l'histoire et des arts de la France, chargé d'étudier, dans l'est et le<br>midi de la France, les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes<br>étoffes.....                                | 135    |
| Nouvelles des missions.....                                                                                                                                                                                                                                               | 151    |
| Deuxième rapport présenté à M. le Ministre de l'instruction publique et des<br>cultes, par M. l'abbé Pitra, sur une mission littéraire accomplie en<br>Angleterre pendant les mois d'août, septembre, octobre, novembre<br>et décembre 1849, janvier et février 1850..... | 153    |
| Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature<br>de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de<br>Suède, Danemark et Norwége. — Rapport présenté par M. Geffroy;                                                     |        |
| 1 <sup>re</sup> partie.....                                                                                                                                                                                                                                               | 185    |
| 2 <sup>e</sup> partie.....                                                                                                                                                                                                                                                | 253    |
| Nouvelles des missions.....                                                                                                                                                                                                                                               | 401    |
| Rapport lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance<br>du 18 août 1854, au nom de la commission chargée d'examiner les<br>travaux envoyés par les membres de l'École française d'Athènes, par<br>M. Guigniaut.....                                 | 405    |
| Rapport sur la topographie des demeures de l'Attique, par M. Ch. Hanriot,<br>ancien membre de l'École française d'Athènes.....                                                                                                                                            | 419    |
| Rapport sur les manuscrits du <i>Trésor de Brunetto Latini</i> conservés dans les<br>bibliothèques de Rennes, Lyon, Berne et Genève, par M. Chabaille...                                                                                                                  | 445    |



|                                                                                                                                                                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Rapport lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance publique du 10 août 1855, au nom de la commission chargée d'examiner les travaux envoyés par les membres de l'École française d'Athènes, par M. Guigniaut..... | 463 |
| Nouvelles des Missions.....                                                                                                                                                                                                               | 471 |
| Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, de Danemark et de Norwège, par M. Geffroy. — (3 <sup>e</sup> partie.) .....       | 473 |
| Nouvelles des missions.....                                                                                                                                                                                                               | 652 |

## PLACEMENT DES PLANCHES

DANS LE TOME QUATRIÈME

### DES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES.

|                                                                                                                                                                                     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tombeau de Sardanapale, à Tarsous.....                                                                                                                                              | 54  |
| Fragment de la chape, dite de Charlemagne, conservée dans la cathédrale de Metz.....                                                                                                | 140 |
| Médailillon de la chape de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, conservée à Saint-Maximin (Var).....                                                                            | 147 |
| Orfroi et galon de la chasuble de saint Dominique, et ornement pastoral de la chasuble dite de saint Pierre-le-Dominicain, conservés dans l'église de Saint-Sernin, à Toulouse..... | 148 |
| Ancienne étoffe, conservée dans l'église de Saint-Sernin, à Toulouse....                                                                                                            | 149 |
| Pages de musique accompagnant le rapport de M. l'abbé Pitra.....                                                                                                                    | 184 |



---

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES.

---

### A

- AURIAC (D'). Rapport sur quelques documents inédits relatifs à l'histoire de l'ancien évêché de la cathédrale d'Alby, 114.

### B

- BARTHOLDI. Mission en Orient, 472.  
BASCHET (Armand). Mission en Allemagne et en Autriche, 402.  
BAZANCOURT (Le baron DE). Mission en Orient, 401.  
BELLY (Louis). Mission en Égypte, 472.  
BEULÉ, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale. Mission en Allemagne, 404.

### C

- CASTELNAU (Ludovic DE). Mission en Afrique, 652.  
CHABAILLE. Rapport sur les manuscrits du *Trésor de Brunetto Latini* conservés dans les bibliothèques de Rennes, Lyon, Berne et Genève, 445.  
CHATIN, professeur à l'école de pharmacie. Rapport sur la 3<sup>e</sup> mission faite en 1853, et ayant pour objet la statistique de l'iode dans l'air, les eaux, le sol et les produits alimentaires du sud et de l'est de la France, 1. — Nouvelle mission en Hollande et en Belgique, 151.  
CÉNAC MONCAUT, membre du conseil général du Gers. Mission en Catalogne, en Aragon et en Navarre, 92.  
CERTAIN (DE), archiviste paléographe. Mission à Rome, 92. — Prolongation de sa mission, 402.

### D

- DAMAZE ARBAUD, correspondant du ministère pour les travaux historiques. Mission en Espagne, 403.  
DANTIER. Mission en Suisse, en Belgique et sur les bords du Rhin, 403.  
DAUBRÉE, doyen de la faculté des sciences de Strasbourg. Mission en Allemagne, 151.  
DESJARDINS (Abel), professeur à la faculté des lettres de Dijon. Mission à Florence, 92.  
DIDRON aîné. Mission en Italie, 92.  
DUMAS (Adolphe). Mission dans le midi de la France, 403.



E

ESNAULT (Louis). Mission littéraire en Suède, en Hongrie et sur les bords de la Baltique, 151.

F

FONTENAY (Le comte DE). Mission en Orient, 472.

FOUCHER DU CAREIL (Le comte). Mission en Italie, 402.

G

GEFFROY, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux. Mission en Suède et en Norvège, 92. — Rapport sur sa mission : 1<sup>re</sup> partie, 185; — 2<sup>e</sup> partie, 253; — 3<sup>e</sup> partie, 473.

GÉROME. Mission en Orient, 472.

GODARD (L'abbé), ancien professeur au séminaire de Langres. Mission en Algérie, 471.

GODARD FAULTRIER, correspondant du ministère pour les travaux histo-

riques. Mission en Grèce et à Constantinople, 402.

GUÉRIN (Victor), ancien membre de l'École française d'Athènes. Mission en Orient, 91.

GUESSARD, professeur à l'École des Chartes. Mission à Rome, 92.

GUIGNIAUT, membre de l'Institut. — Rapport sur les travaux des membres de l'École d'Athènes en 1854, 405. — Sur les travaux de l'année 1855, 463.

H

HANRIOT, ancien membre de l'École d'Athènes. Rapport sur la topographie des dèmes de l'Attique, 419.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte), membre du comité de la

langue, de l'histoire et des arts de la France. Mission en Angleterre, 402.

HIPPEAU, professeur à la faculté des lettres de Caen. Mission en Angleterre, 472.

L

LABORDE (Théodore), archiviste paléographe. Mission en Piémont, en Toscane et en Lombardie, 403.

LANGLOIS (Victor). Rapport sur l'exploration archéologique de la Cilicie et de la petite Arménie, pendant les années 1852-1853, 37.

LEBARBIER, membre de l'École française d'Athènes. Mission en Orient, 91, 152, 402, 471.

LINAS (Ch. DE), membre non résidant du comité. Rapport sur d'anciens vêtements sacerdotaux du midi et de l'est de la France, 135.

M

MARIETTE, conservateur adjoint au musée du Louvre. Mission en Angleterre et en Prusse, 402.

MAS-LATRIE (Louis DE), membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France. Mission à Malte, 403.

MASSIEU DE CLERVAL. Mission en Bosnie et en Servie, 151.

MICKIEWICZ, bibliothécaire à l'Arsenal. Mission en Turquie, 471.

MISSIONS données pendant les années 1854 et 1855, 91, 151, 401, 471, 652.



O

OPPERT (Jules). Mission en Angleterre, 403.

P

PARADIS (DE), ancien élève de l'École des Chartes. Mission à Malte, 403.

PITRA (L'abbé). Rapports sur une

mission littéraire en Angleterre, exécutée en 1849 et 1850, 93 et 153.

R

RENIER (Léon), bibliothécaire à la Sorbonne, chargé de la publica-

tion du *Recueil général des inscriptions romaines de la Gaule*, 152.

S

SALZMAN (Auguste). Mission en Orient, 91.

SANSON (Alphonse), docteur en médecine. Mission en Orient, 152.

SERVOIS (Gustave), élève de l'École des Chartes. Mission à Rome, 152.

SICKEL (Le docteur). Mission dans la Haute Italie, 92. — Prolongation de sa mission, 401. — Mission à Vienne, 471.

T

THOMAS, architecte. Mission à Khorsabad, 152.

V

VALÉRIO (Théodore). Mission dans les provinces danubiennes, 92.

VALERY (M<sup>me</sup>). Mission à Florence, 472.

VILLEMARQUÉ (Le vicomte HERSART DE LA). Mission en Angleterre, 402.

Z

ZMORSKI (Roman). Mission en Servie, 472.













